

HT  
395  
•C32Q414

# QUÉBEC

SITUATION ÉCONOMIQUE ET POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Un des documents de travail préparés par  
le ministère de l'Expansion économique régionale  
comme contribution aux consultations fédérales-provinciales  
relativement à une politique de développement régional au Canada

Avril 1973

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION

SITUATION

①  
[ QUÉBEC ]

Evolution récente

Situation Économique et Possibilités de Développement

Revenu personnel

Population

Main-d'œuvre, emploi  
et chômage

Formation de capital fixe

Productivité

Caractéristiques structurelles

Structure des échanges

Capacité et rendements fiscaux

Le secteur primaire

Le secteur secondaire

Le secteur tertiaire

Facteurs sociaux

Infrastructure provinciale

Le rôle de Montréal

Prévisions

La situation actuelle  
de l'emploi (1970-1972)

Sommaire

POSSIBILITÉS Un des documents de travail préparés par  
le [ministère de l'Expansion économique régionale]  
comme contribution aux consultations fédérales-provinciales  
relativement à une politique de développement régional au Canada

Le secteur traditionnel

Le secteur à forte croissance

Le rôle de la région Avril 1973  
dans les secteurs secondaires et  
tertiaire \*\*\*

Autres centres urbains au Québec

EXTRAITS D'UNE DÉCLARATION MINISTÉRIELLE



## TABLE DES MATIERES

	<u>PAGE</u>
INTRODUCTION	i
SITUATION	1
Evolution récente	1
Aperçu général	1
Revenu personnel	3
Population	6
Main-d'oeuvre, emploi et chômage	8
Formation de capital fixe	12
Productivité	16
Caractéristiques structurelles	16
Structure des échanges	19
Capacité et rendements fiscaux	21
Le secteur primaire	23
Le secteur secondaire	28
Le secteur tertiaire	33
Facteurs sociaux	36
Infrastructure provinciale	38
Le rôle de Montréal	41
Prévisions	43
La situation actuelle de l'emploi (1970-1972)	54
Sommaire	54
POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT	57
Secteur primaire	58
Secteur secondaire-manufacturier	64
Le secteur traditionnel	66
Le secteur à forte croissance	71
Le rôle de la région montréalaise dans les secteurs secondaire et tertiaire	95
Autres centres urbains au Québec	105
EXTRAITS D'UNE DÉCLARATION MINISTERIELLE	111

## INTRODUCTION

Le ministère de l'Expansion économique régionale fut créé en 1969 pour consolider et renforcer les efforts que le gouvernement fédéral consacrait en vue de combattre les disparités régionales et soutenir le développement régional. Le ministère reprit le programme fédéral du "Rétablissement agricole des Prairies" ainsi que l'administration des ententes signées en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) et de l'ancien "Fond pour le développement économique rural". Le programme de l'Agence de développement régional, qui avait été conçu pour encourager la décentralisation industrielle, constitua le point de départ de l'introduction par le ministère d'un programme similaire, mais élargi, en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional. Les engagements pris par l'Office d'expansion économique de la région de l'Atlantique furent poursuivis et un nouveau programme d'assistance à l'infrastructure fut introduit en vertu des modalités de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale qui permet de créer les zones spéciales.

En 1972, le ministère entreprit une révision interne de ses politiques sur laquelle il pourra s'appuyer pour analyser les progrès réalisés et, plus particulièrement, pour rencontrer les défis du développement régional au cours de la seconde moitié des années 1970. Le présent document fait partie d'une série d'études résultant de ce processus de révision. Des documents séparés ont été préparés pour chaque province (à l'exception de l'Ile-du-Prince-Edouard), pour les régions de l'Atlantique et de l'Ouest et pour une autre région désignée sous le nom de Terres Septentrionales de l'Ouest. Pour l'Ile-du-Prince-Edouard, le Plan de développement présentement en vigueur offre des mécanismes conjoints de développement de priorités; par conséquent, un document séparé n'était pas nécessaire. Ils contiennent des résumés sur la situation économique et sociale des régions ou provinces concernées et traitent des champs possibles de développement économique et social. Ils sont conçus comme des documents de travail pour des consultations ultérieures avec chacun des gouvernements provinciaux qui, nous l'espérons, amèneront une approche nouvelle et améliorée au développement économique régional.

Le développement économique régional soulève des problèmes complexes qui varient d'une période à l'autre et d'une région à l'autre du Canada. On ne peut trouver de solutions qui soient simples ou uniques. Néanmoins des approches nouvelles et flexibles sont nécessaires pour rencontrer les défis nouveaux et nous croyons que les discussions avec les gouvernements provinciaux vont mener à une action conjointe fédérale et provinciale, plus grande et de plus en plus efficace pour réduire les disparités régionales et encourager un développement économique et social dans les régions à faible croissance du Canada. En conséquence, ce document doit être lu à la lumière des remarques et suggestions contenues dans la déclaration faite le 10 avril 1973 par l'honorable Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale devant le comité permanent de la Chambre des communes sur le développement régional.

Quelques extraits de cette déclaration sont présentés à la fin de chacun des documents et constituent une indication de l'approche suggérée au développement régional.

## LA SITUATION

### L'ÉVOLUTION RÉCENTE

#### Aperçu général

En termes d'industrialisation et d'urbanisation, le Québec se compare à l'Ontario. Cependant, sous certains rapports, tels que le niveau de revenu per capita et le taux de chômage, l'économie québécoise ressemble davantage à celle des provinces atlantiques. Certains indicateurs du niveau de développement économique des diverses régions du Canada sont présentés au Tableau 1.

En 1971, ce n'est que dans les provinces atlantiques que le revenu personnel par personne était plus bas et que le taux de chômage était plus élevé qu'au Québec. Le revenu personnel par personne dans la province s'établit à un peu plus de 75 pour cent de celui de l'Ontario.

Durant les deux décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale, l'économie québécoise s'est développée au même rythme que celle de l'ensemble du Canada, et même plus rapidement dans certains secteurs. Pendant cette période, la formation de capital fixe, la croissance de la production et de la productivité furent aussi rapides que pour le Canada et l'écart dans les revenus personnels s'est rétréci. L'emploi s'est accru au même rythme que la moyenne nationale durant les années 1950 et plus rapidement durant la première moitié de la décennie suivante. Cependant, le taux de chômage s'est maintenu à un niveau relativement élevé en raison de la croissance plus rapide de la main-d'oeuvre au Québec qu'au Canada.

Depuis le milieu des années 60, cependant, la croissance de l'activité économique du Québec fût plus lente comparativement à celles de l'Ontario et du Canada. Ceci s'est traduit par des rythmes plus lents dans la croissance de la production, de la productivité, de l'emploi, de la formation de capital fixe et du revenu personnel; cette situation s'est particulièrement fait sentir pendant le ralentissement cyclique qui a débuté en 1969, conséquence de la fin des travaux d'Expo 67.

Les informations disponibles concernant l'investissement, les revenus et l'emploi indiquent qu'une reprise s'est amorcée en 1971 et continue de se manifester. Cette tendance s'est particulièrement fait sentir dans les investissements manufacturiers, secteur d'une importance cruciale pour l'économie québécoise. Suite aux récentes améliorations, il y a tout lieu de croire que l'investisseur reprend confiance et que les programmes fédéraux et provinciaux de stimulants à l'industrie manufacturière sont utiles et valables.

A l'exception de la deuxième moitié des années 60, les taux de croissance au Québec se comparaient avantageusement à ceux des autres provinces du Canada; cependant, en termes absolus, le Québec manifeste un retard par rapport à l'Ontario et au Canada dans certains secteurs clés. Dans les sections suivantes, un effort sera fait pour clarifier les problèmes auxquels le Québec doit faire face, alors qu'on examinera l'évolution de certains indicateurs économiques entre 1961 et 1971. L'analyse compare les indicateurs économiques du Québec à ceux de l'Ontario et du Canada. Cette démarche est justifiable car les deux provinces jouissent d'un même niveau d'urbanisation et de niveaux comparables d'emploi et de production dans les industries manufacturières.

Pour les fins de l'analyse, les comparaisons seront faites à partir des années de recensement, soit 1961, 1966 et 1971. Il faut noter cependant que la plupart des indicateurs ont touché un creux en 1970, alors que les chiffres de 1971 reflètent l'amorce de la reprise dont il a été fait mention plus haut.



TABLEAU I

INDICATEURS ÉCONOMIQUES - 1971

Région	Degré d'industrialisation <sup>1</sup>	Degré d'urbanisation <sup>2</sup>	Revenu personnel par personne	Taux de chômage <sup>3</sup>
	(%)	(%)	(\$)	(%)
				(1972)
Atlantique	15.5	56.4	2,443	8.6 (9.0)
Québec	26.3	81.2	3,026	8.2 (8.3)
Ontario	27.3	84.2	3,967	5.2 (4.8)
Prairies	9.8	67.3	3,185	4.5 (4.5)
Colombie- Britannique	17.7	74.6	3,718	7.0 (7.6)
Canada	22.2	76.8	3,405	6.4 (6.3)

(1) Rapport de l'emploi dans la fabrication à l'emploi total.

(2) Rapport de la population urbaine (villes de 1000 h. et plus) à la population totale.

(3) Taux de 1972 entre parenthèses.

Sources: La main-d'oeuvre, Stat. Canada, 71-001  
Comptes nationaux, revenus et dépenses, révision  
historique, 1926-1971, Stat. Canada.

Revenu personnel

Le revenu personnel, total et par personne, est un excellent indicateur du niveau d'activité économique. Le revenu personnel total dans la province de Québec a plus que triplé en dollars courants entre 1950 et 1971, atteignant alors 18.2 milliards de dollars. Ceci représentait quelque 24.8 pour cent du total canadien. La population québécoise représentant près de 28 pour cent de la population canadienne, le revenu



par personne n'atteignait que 89 pour cent de la moyenne nationale. L'évolution du revenu total et par personne au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada apparaît au Tableau 2. Ces chiffres ne doivent cependant être utilisés qu'avec prudence, à cause des variations régionales dans le taux d'inflation. Des données préparées par le Ministère de l'Industrie et du Commerce indiquent que le revenu personnel a augmenté de 11.5 pour cent en 1972, en comparaison d'une augmentation de 11.6 pour cent au Canada. Sur une base per capita, le revenu personnel québécois augmentait de 10.9 pour cent comparativement à 10.3 pour cent pour le Canada.

TABLEAU 2

ACCROISSEMENT PROCENTUEL DU REVENU PERSONNEL

Période	Total			Par personne		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
1951-56	42.9	42.9	40.1	25.3	21.6	22.0
1956-61	34.0	30.8	27.9	17.9	13.3	12.9
1961-66	51.8	53.1	53.1	38.1	37.2	39.5
1966-71	53.6	63.8	59.3	47.3	48.0	47.9
1951-61	91.6	86.9	79.3	47.8	37.8	37.7
1961-71	133.1	150.8	144.0	103.4	103.0	106.2
1951-71	346.6	368.6	337.4	200.6	179.8	184.0

Source: Tiré des Comptes nationaux, revenus et dépenses, révision historique, 1926-1971, Stat. Canada.

La lecture de ce tableau indique que la croissance du revenu au cours des deux dernières décennies se compare avantageusement avec celle qu'a connue le reste du pays. Cependant, le tableau ne reflète pas l'écart significatif qui existait déjà au début de la période entre les revenus au Québec et dans le reste du Canada.

TABLEAU 3

REVENU PERSONNEL AU QUÉBEC

Année	Revenu total (en pourcentage de)		Revenu par personne (en pourcentage de)	
	Ontario	Canada	Ontario	Canada
1951	62.6	24.3	71.0	84.0
1956	62.7	24.8	73.2	86.2
1961	64.2	26.0	76.2	90.2
1966	63.7	25.8	76.7	89.2
1967	64.1	26.0	77.9	90.5
1968	62.1	25.5	76.1	89.0
1969	60.7	25.2	74.9	88.3
1970	60.0	25.2	75.4	89.1
1971	59.7	24.8	76.3	88.9

Source: *ibid*, Tableau 2.

Il convient de noter que les comparaisons avec l'Ontario apparaissant au Tableau 3 seraient moins favorables au Québec si on excluait du revenu personnel les paiements de transfert du gouvernement fédéral; cependant, le Québec accuserait alors un léger avantage sur l'ensemble du Canada. Ces transferts représentaient en 1971 quelque 12.4 pour cent du revenu personnel au Québec, contre 9.6 pour cent en Ontario et 12.6 pour cent dans le reste du Canada.

En termes absolus, le revenu personnel par personne et le revenu gagné par personne (c'est-à-dire excluant les transferts des gouvernements) sont tous deux en dessous de la moyenne nationale, mais sont supérieurs à ceux de chacune des provinces atlantiques et de la Saskatchewan. Au Québec, le revenu personnel par personne était de \$3,027 en 1971, contre \$2,443 dans la région atlantique, \$2,778 en Saskatchewan et \$3,967 en Ontario. De plus, bien que le taux de croissance

du revenu au Québec ait surpassé la moyenne nationale depuis 1950, l'écart s'est agrandi en termes absolus, particulièrement au cours des cinq dernières années. Ainsi, le revenu personnel par personne au Québec était de \$235 inférieur à la moyenne nationale en 1967, mais de \$378 inférieur en 1971.

### Population

La population du Québec, qui en 1946 atteignait 3.6 millions, s'est accrue de 66 pour cent au cours des 25 années suivantes pour atteindre 6,028,000 personnes en 1971. Cependant, le taux de croissance n'a pas été uniforme pendant cette période; élevé pendant les dix premières années, il s'est ralenti assez rapidement par la suite. Le ralentissement après 1956 résulte d'une part d'une baisse de la natalité, qui en 1971 n'atteignait que la moitié de son niveau de 1961, et d'autre part de la diminution de l'immigration nette. En fait, la province a connu une émigration nette en 1970, 1971 (et aussi en 1972 selon les estimations préliminaires).

L'accroissement de 66 pour cent entre 1946 et 1971 se compare favorablement à celui qu'a connu le reste du Canada à l'exception de l'Ontario, où la croissance a été de 89 pour cent. Tout comme au Québec, l'Ontario et le reste du Canada ont connu une croissance rapide jusqu'en 1956, suivie d'un ralentissement pendant les années suivantes, mais ce ralentissement n'y a pas été aussi important qu'au Québec, comme le montre le Tableau 4.

Un aspect frappant de ce tableau est le taux remarquablement bas d'accroissement de la population québécoise après 1966. En 1972, la population du Québec atteignait 6,050,000 personnes, ce qui représentait 27.7 pour cent de la population canadienne contre 29.5 pour cent en 1946 et 28.9 pour cent en 1966. Le ralentissement de la croissance est beaucoup plus marqué qu'en Ontario. En 1972, la population du Québec ne représente plus que 77.2 pour cent de celle de l'Ontario contre 89 pour cent en 1946 et 83 pour cent en 1966.

TABLEAU 4

ACCROISSEMENT PROCENTUEL DE LA  
POPULATION PAR PÉRIODE QUINQUENNALE

Période	Québec	Ontario	Total Canada
1946-51	11.8	12.3	11.0*
1951-56	14.1	17.6	14.8
1956-61	13.6	15.4	13.4
1961-66	9.9	11.6	9.7
1966-71	4.3	10.7	7.8
1971-72	0.4	1.7	1.2

\*Excluant Terre-Neuve

Source: Estimations de la population (âge et sexe), Canada et provinces, Stat. Canada.

D'autre part, en 1972, la population du Québec était relativement plus jeune que celle de l'Ontario et du Canada, comme le montre le Tableau 5.

TABLEAU 5

DISTRIBUTION PROCENTUELLE DE LA POPULATION PAR  
GROUPES D'ÂGE-1972

Groupe d'âge	Québec	Ontario	Total Canada
0-14	28.5	28.2	28.8
15-24	19.8	18.2	18.9
25-39	20.6	19.9	19.6
40-64	24.1	25.3	24.7
65 +	7.0	8.4	8.0

Source: *ibid*, Tableau 4

Cette situation a caractérisé le Québec depuis la seconde guerre mondiale mais elle tend à se résorber à cause du déclin plus marqué dans la province des taux de natalité par rapport au reste du Canada. Ce taux, qui était de un cinquième supérieur à celui de l'Ontario en 1950, lui est devenu inférieur en 1968 et, en 1971, à 15.2 pour mille, était inférieur de 2.6 pour mille à celui de l'Ontario. Cet écart, appliqué à la population du Québec, représentait en 1971 quelque 16,000 naissances, ou 17 pour cent du total. Le taux de mortalité est plus faible au Québec qu'en Ontario mais pas suffisamment pour compenser l'écart du taux de natalité.

Le bilan migratoire est l'autre facteur important dans l'évolution de la population. Depuis 1950, l'immigration nette au Québec n'a jamais dépassé 7.6 pour mille de la population (taux atteint en 1957), se maintenant entre 1.5 et 3.0 pour mille. A l'opposé, en Ontario, le taux d'immigration nette a dépassé 10.0 pour mille pendant 12 des 22 années entre 1950 et 1972, et n'a été inférieur à 7.0 pour mille que de 1960 à 1963 inclusivement. De plus, comme on l'a remarqué plus haut, le Québec a connu un bilan migratoire négatif de quelque 21,500 personnes en 1970, 36,500 en 1971 et 22,500 en 1972. De 1967 à 1971, les mouvements migratoires ont augmenté de 382,000 personnes la population de l'Ontario et diminué de 34,000 celle du Québec.

#### Main-d'oeuvre, emploi et chômage

La main-d'oeuvre au Québec comptait quelque 2.4 millions de personnes en 1972, une augmentation de 33 pour cent par rapport au chiffre de 1961. Cette croissance a été supérieure à celle de la population âgée de 14 ans et plus (29 pour cent), l'augmentation du taux de participation des femmes étant supérieure à la diminution de celui des hommes. La croissance de la main-d'oeuvre entre 1961 et 1972 a été de 35 pour cent en Ontario et de 36 pour cent dans le reste du Canada. La part du Québec de l'emploi total au Canada (26.7 pour cent) ne représentait en 1972 que 94.7 pour cent de sa part de la population de 14 ans et plus (28.2 pour cent) contre 109.3 pour cent en Ontario (39.8 pour cent de l'emploi et 36.4 pour cent de la population de 14 ans et plus). Cet écart de 14.6 illustre les difficultés du Québec en ce qui concerne l'emploi.

Le nombre de personnes employées a augmenté de 573,000 entre 1961 et 1971, soit une croissance de 35 pour cent, contre 42 pour cent en Ontario (948,000) et 38 pour cent dans le reste du Canada (2,274,000). On doit noter, cependant, que l'emploi au Québec a crû plus rapidement que dans le reste du Canada entre 1961 et 1966, cette situation se renversant au cours des années suivantes.

La part du Québec dans l'emploi canadien (26.9 pour cent) était légèrement inférieure en 1972 à sa part de la population ou de la main-d'oeuvre totale. Ceci reflète l'importance relativement plus grande du chômage au Québec, comme le montre le Tableau 6. Depuis 1961, le Québec a connu proportionnellement plus de chômage qu'en Ontario et qu'au Canada dans l'ensemble.

TABLEAU 6

LE CHÔMAGE AU QUÉBEC

Année	Taux observé (%)	Ontario - 100	Canada - 100
1961	9.2	167	130
1962	7.5	174	127
1963	7.5	197	136
1964	6.4	200	136
1965	5.4	216	138
1966	4.7	188	130
1967	5.3	171	129
1968	6.5	186	135
1969	6.9	223	147
1970	7.9	184	134
1971	8.2	158	128
1972	8.3	173	134
Moyenne:		187	134

Source: Tiré de la main-d'oeuvre, Stat. Canada, 71-001.

La moyenne des deux colonnes de droite du Tableau 6 indique qu'entre 1961 et 1971 au Québec le taux de chômage était presque 90 pour cent plus élevé que celui de l'Ontario et 34 pour cent supérieur à la moyenne nationale.

Deux autres caractéristiques de la main-d'oeuvre influencent le développement économique: le taux de participation (la proportion de la population adulte qui est employée ou qui cherche du travail) et le taux d'activité (la proportion de la population adulte qui est effectivement employée).

Dans l'ensemble du Canada, le taux de participation était de 56.5 pour cent en 1972, supérieur par 2.4 points au taux de 1962. Cette différence représente un accroissement de 378,000 travailleurs potentiels, ou 16 pour cent de l'accroissement total de 2,370,000 travailleurs pendant cette période. Cette augmentation du taux de participation est le résultat de deux tendances divergentes dont on a déjà noté l'existence au Québec: d'une part, l'augmentation du taux de participation des femmes et d'autre part, un déclin moins important du taux de participation des hommes.

Au cours de la période de 1961 à 1972, le taux de participation au Québec a généralement été inférieur de 1.2 à 1.5 point par rapport à la moyenne nationale, quoique cette différence soit passée à moins de 1 point en 1966 et 1967. Ce taux de participation plus bas reflète en partie la jeunesse relative de la population du Québec par rapport à celle du reste du Canada mais aussi l'importance du chômage qui peut décourager certains de participer au marché du travail.

Le taux d'activité permet d'évaluer l'effet combiné des différences dans les taux de participation et de chômage sur la quantité de main-d'oeuvre productive, un facteur déterminant du potentiel de production. Par exemple, le taux d'activité au Québec en 1972 était de 50.1 pour cent contre 56.2 pour cent en Ontario. La population adulte du Québec (âgée de 14 ans et plus) étant de 4,438,000 personnes en 1972, ceci signifie qu'il y aurait eu quelque 269,000 personnes de plus au travail si le taux d'activité du Québec avait été égal à celui de l'Ontario.

Les taux d'activité pour le Canada dans son ensemble, le Québec et l'Ontario, de 1961 à 1972, apparaissent au Tableau 7, de même que l'accroissement procentuel de l'emploi que le Québec aurait connu si son taux d'activité avait été égal, d'année en année, à celui des autres régions.



TABLEAU 7

TAUX D'ACTIVITÉ ET IMPACT SUR L'EMPLOI

(en pourcentage)

Année	Taux d'activité*			Accroissement hypothétique de l'emploi québécois si le taux d'activité avait été égal à celui de:	
	Canada	Québec	Ontario	Canada	Ontario
1961	50.2	47.9	53.6	4.8	11.9
1962	50.7	48.6	53.9	4.3	10.9
1963	50.8	48.7	54.4	4.3	11.7
1964	51.6	49.2	55.2	4.9	11.6
1965	51.2	50.3	55.3	1.8	9.9
1966	52.0	51.7	55.8	0.6	7.9
1967	53.2	52.0	55.8	2.3	7.3
1968	52.8	50.8	55.7	3.9	9.7
1969	53.2	50.7	56.2	4.9	10.8
1970	52.5	50.0	55.5	5.0	11.0
1971	52.5	50.4	55.3	4.2	9.7
1972	52.8	50.1	56.2	5.3	12.1

\* Proportion de la population âgée de 14 à 65 ans effectivement employée.

Source: *ibid*, Tableau 6

Etant donné que la production totale et les revenus totaux générés sont fonction du nombre de personnes au travail, l'infériorité des taux d'activité au Québec explique pour une bonne part l'infériorité du revenu personnel dans la province. Il peut donc être utile de résumer les conclusions que l'on peut tirer de l'analyse des tendances de la population et de la main-d'oeuvre.

La population du Québec s'est accrue depuis la seconde guerre mondiale (quoique pas aussi rapidement que celle de l'Ontario) mais le taux de croissance s'est considérablement

ralenti au cours des dernières cinq ou six années. Par rapport aux autres régions du Canada, la province a connu un déclin plus important de son taux de natalité de même qu'une émigration nette au cours des trois dernières années. La faiblesse de la croissance de la population et du taux de participation a ralenti la croissance de la main-d'oeuvre. L'emploi est peu élevé relativement aux autres régions du Canada et le taux de chômage au Québec dépasse généralement la moyenne nationale d'un tiers et celui de l'Ontario de presque 90 pour cent. Le niveau élevé du chômage de même que la faiblesse des taux de participation indiquent que le degré de sous-utilisation des ressources humaines est sensiblement plus grand au Québec qu'en Ontario ou que dans l'ensemble du Canada.

### Formation de capital fixe

Outre la main-d'oeuvre, l'autre élément dominant de la capacité de production est la quantité et la qualité du capital disponible. On pourra se faire une idée du rôle de la formation de capital fixe dans le développement économique du Québec en examinant les montants dépensés à cette fin au cours des années.

La formation de capital fixe (logement, construction non-résidentielle, machinerie et équipement) a atteint quelque 4.7 milliards de dollars au Québec en 1972, soit 21 pour cent des dépenses similaires pour l'ensemble du Canada. Le Tableau 8 ventile les chiffres d'investissement pour l'année 1972 en fonction de la part relative du Québec au Canada; une comparaison avec l'année 1966 est ajoutée. Durant la période de six années recoupées par le tableau, la croissance des investissements au Québec n'a été supérieure à celle du Canada que dans le secteur primaire et la construction ainsi que dans les institutions et le gouvernement.

TABLEAU 8

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE-QUÉBEC

Branche	Millions \$	1972		1966	
		Part du total provincial (%)	Part de la branche au Canada (%)	Part de la branche au Canada (%)	Part de la branche au Canada (%)
Secteur primaire et construction	558	12	18	16	
Fabrication	654	14	22	27	
Services publics	850	18	20	28	
Commerce & services	538	12	21	31	
Sous-total: secteur privé	2,600	56	20	25	
Logement	951	20	20	26	
Institutions & gouvernements	<u>1,114</u>	24	26	21	
Total	4,665	100	21	24	

Source: Investissements privés et publics, Stat. Canada, 61-205; 1972, chiffres préliminaires.

On peut aussi comparer la formation de capital fixe par travailleur au Québec au cours de 1961-72 avec les mêmes données pour l'Ontario et le Canada (cf tableaux 9A et 9B).

TABLEAU 9A

INVESTISSEMENT PAR TRAVAILLEUR

(Québec en pourcentage du Canada)

Année	Primaire et construction	Fabrication	Services publics	Commerce et services	Gouvernements et institutions	Ensemble des secteurs (1)
1961	67.4	79.7	104.3	118.5	92.4	88.7
1962	62.5	75.8	105.1	120.5	93.5	86.8
1963	59.2	81.8	103.5	102.3	95.3	85.2
1964	64.4	77.0	113.0	100.3	110.6	92.5
1965	46.6	74.2	108.2	111.4	106.8	88.3
1966	43.4	73.4	95.7	119.8	82.3	79.7
1967	42.1	74.8	76.7	95.3	79.0	72.3
1968	46.0	86.8	67.9	91.0	83.6	71.2
1969	51.1	74.3	67.2	73.4	99.2	72.7
1970	49.8	60.4	64.8	72.9	98.8	68.7
1971	70.3	56.6	70.6	73.8	108.0	74.8
1972	83.8	70.6	75.2	80.9	101.0	81.1

(1) Sauf l'habitation

Source: *ibid*, Tableau 8; 1972, chiffres préliminaires

TABLEAU 9 B

INVESTISSEMENT PAR TRAVAILLEUR

(Québec en pourcentage de l'Ontario)

Année	Primaire et construction	Fabrication	Services publics	Commerce et services	Gouvernements et institutions	Ensemble des secteurs (1)
1961	97.8	75.6	114.9	120.8	107.1	99.0
1962	94.0	68.3	106.4	118.6	106.0	92.4
1963	89.9	78.3	105.4	104.5	97.2	91.1
1964	105.0	73.6	125.1	96.0	123.0	103.8
1965	73.8	71.0	117.8	110.8	121.2	98.4
1966	59.4	71.3	104.3	119.0	88.7	86.7
1967	56.2	74.6	82.3	85.8	81.9	78.7
1968	66.0	91.2	66.5	82.0	83.2	79.7
1969	76.0	72.8	61.8	63.2	101.8	76.1
1970	68.4	56.4	57.6	57.9	103.3	67.9
1971	112.1	59.6	59.6	38.5	121.6	79.2
1972	134.8	72.7	65.2	70.3	111.4	86.5

(1) Sauf l'habitation

Source: *ibid*, Tableau 8; 1972, chiffres préliminaires

Les tableaux soulignent la faible croissance des secteurs manufacturiers et du commerce ainsi que des services publics. On doit noter cependant que tous les sous-groupes en 1972 montrent une amélioration sensible par rapport à 1970.

En dépit de cette amélioration récente, la formation brute de capital fixe dans les secteurs clés (manufactures, commerce et services ainsi que services publics) est encore très faible comparativement à l'Ontario ou à l'ensemble du Canada, depuis l'évolution à la baisse de la dernière décennie. Cette situation est importante dans ce sens que les niveaux actuels d'investissement déterminent les niveaux futurs de production.

### Productivité

La formation de capital fixe par travailleur de même que la structure de la production sont des facteurs importants de l'évolution de la productivité moyenne de l'économie. La production par personne employée a toujours été plus basse au Québec que dans le reste du Canada, s'établissant en 1971 à quelque 91 pour cent de la moyenne nationale.

Entre 1950 et 1965, la forte croissance de la formation de capital fixe de même que l'amélioration des niveaux de formation académique et professionnelle ont conduit à une croissance de la productivité plus forte au Québec que dans le reste du pays: 2.8 pour cent contre 2.6 pour cent. La production par personne employée a atteint 94 pour cent de la moyenne nationale en 1964. Cependant, depuis cette date, la productivité n'a augmenté que de 1.7 pour cent par année dans la province contre 2.1 pour cent pour l'ensemble du Canada, ne représentant que 90 pour cent de la moyenne nationale en 1971.

### Caractéristiques structurelles

L'étude de la distribution procentuelle du produit intérieur brut par secteur montre (Tableau 10):

- que la ventilation procentuelle de la production entre les biens et les services est comparable au Québec et au Canada dans son ensemble;
- qu'à l'exception des forêts, les industries primaires sont relativement moins importantes au Québec que dans le reste du pays;

- que le poids relatif du secteur de la fabrication est plus important au Québec qu'au Canada dans son ensemble;
- qu'au sein du secteur des services, les secteurs reliés aux activités industrielles, comme les transports, l'entreposage, les communications et les services publics, ont une importance relative plus grande au Québec qu'au Canada dans son ensemble.

Les ventilations régionales du produit intérieur brut sont récentes et on doit être prudent dans les comparaisons inter-régionales. Les données disponibles indiquent qu'entre 1949 et 1969, la croissance de la production québécoise de services a été une fois et demie celle de la production de biens; cette dernière a été plus faible au Québec qu'au Canada dans son ensemble.



TABLEAU 10

DISTRIBUTION PROCENTUELLE DU PIB - 1967-69

	Québec (%)	Canada (%)
Agriculture	2.1	4.1
Forêts	1.1	0.9
Pêche et piégeage	-	0.2
Mines, etc...	2.3	3.9
Fabrication	27.5	24.6
Construction	5.5	6.3
Industries productrices de biens	38.5	40.0
Transport, entreposage, communications et services publics	13.0	11.6
Commerce	12.4	12.4
Finance, assurance, immeuble	11.0	11.1
Services commerciaux et institutionnels	19.4	17.7
Administrations publiques	5.7	7.2
Industries productrices de services	61.5	60.0
TOTAL	100.0	100.0

Source: Tableaux types des Comptes économiques du Québec, revenus et dépenses, 1946-1970, M.I.C., Québec, 1972.

Cette faiblesse de la croissance de la production de biens a touché toutes les branches concernées, mais plus particulièrement l'agriculture et la fabrication. Dans l'agriculture, le retard s'est surtout produit au cours des années 50; dans la fabrication, il a été trois fois plus fort au cours des années 60 qu'au cours de la décennie précédente.

La raison principale de cette croissance plus lente de la production au Québec qu'en Ontario et au Canada dans son ensemble tient aux structures de production. En Ontario, environ 60 pour cent de la main-d'oeuvre dans la fabrication est employée à la production de biens durables; au Québec, la même proportion est employée à la production de biens non durables, qui, satisfaisant des besoins essentiels, constituent un marché stable mais à croissance lente. De plus, les branches des textiles et du cuir, relativement importantes au Québec, éprouvent des difficultés sur le plan de la concurrence. La province a des difficultés à compenser ces pertes, à cause de la faible proportion (moins de 25 pour cent contre 40 pour cent en Ontario) de sa main-d'oeuvre secondaire employée dans des industries à croissance rapide (métallurgie, matériel de transport, matériel électrique et machinerie).

### Structure des échanges

Bien que des informations de base aient été recueillies, elles ne permettent pas de déterminer la destination géographique de l'ensemble de la production québécoise. On sait que les chargements à l'exportation au Québec s'élevaient en 1971 à 3,565 millions, ce qui représentait quelque 20.1 pour cent des exportations totales canadiennes. En 1970, le pourcentage était de 22.3. Le Tableau 11 indique la destination de la production québécoise. Par rapport à l'ensemble du Canada, les exportations au départ du Québec sont davantage orientées vers l'Europe que vers les Etats-Unis.

Les principales exportations du Québec sont: le papier journal, le minerai et les concentrés de fer, l'aluminium, le cuivre, les véhicules automobiles, les produits de l'industrie aéronautique, l'amiante et la pâte de bois. Ces sept groupes représentent quelque 63 pour cent (\$2.4 milliards) des exportations de 1970, soit 30 pour cent du total des exportations canadiennes dans les mêmes produits (50 pour cent si on exclut les véhicules automobiles). Plus de la moitié des exportations canadiennes de matériel de communications commerciales, de vêtements, de fer et d'acier, de produits de métal commun, d'armes et de munitions, de produits laitiers, de matériel ferroviaire roulant et de carton est chargée au Québec.

La valeur des importations dédouanées dans les ports du Québec atteignait \$3,866 millions en 1971, dont \$404 millions d'aliments, de provendes, de boissons et de tabac, \$606 millions de matières premières, \$1,028 millions de produits semi-finis et \$1,782 millions de produits finis non-comestibles. Ceci représentait quelque 24.8 pour cent du total des importations canadiennes.

TABLEAU 11

EXPORTATIONS - QUÉBEC ET CANADA - 1970

Destination	Québec		Canada	
	Millions de dollars	% du Total	Millions de dollars	% du Total
Etats-Unis	2,319	65.0	12,006	67.7
Royaume-Uni	373	10.5	1,361	7.7
CEE	291	8.2	1,102	6.2
Japon	50	1.4	831	4.6
Autres	<u>532</u>	<u>14.9</u>	<u>2,444</u>	<u>13.8</u>
Total	3,565	100.0	17,744	100.0

Source: Données de Statistique Canada et estimations du MEER.

Selon une enquête conduite en 1967 par Statistique Canada, quelque 54 pour cent des produits fabriqués au Québec sont vendus dans la province, 19 pour cent en Ontario, 11 pour cent dans le reste du Canada et 15 pour cent à l'étranger. Cette enquête indiquait en outre que le Québec avait un déficit de \$546 millions avec l'Ontario et un excédant de \$822 millions avec le reste du pays en ce qui concerne les produits fabriqués.

Les chiffres du Tableau 12 font en outre ressortir la faiblesse de la production du secteur de la fabrication au Québec par rapport à celui de l'Ontario, de même que l'exiguité du marché des produits fabriqués au Québec par rapport à l'Ontario. On constate qu'en comparaison de l'Ontario, les manufactures au Québec disposent d'un marché moitié moins considérable qu'en Ontario.

TABLEAU 12

DESTINATION DES BIENS MANUFACTURÉS - 1967

Destination	Québec		Ontario	
	Millions de dollars	% du total	Millions de dollars	% du total
Québec	5,865	54.2	2,644	13.2
Ontario	2,098	19.5	11,579	57.8
Autres provinces	1,190	11.0	2,905	14.5
Autres pays	<u>1,659</u>	<u>15.3</u>	<u>2,901</u>	<u>14.5</u>
Total	10,812	100.0	20,029	100.0

Source: Destination des expéditions des manufacturiers, Statistique Canada, 31-504.

Capacités et rendements fiscaux

Etant donné la faiblesse de la production et du revenu dans la province, en plus des différences dans la structure de la production, la capacité fiscale (rendement potentiel des diverses sources de revenus fiscaux) par personne, est plus faible au Québec que dans l'ensemble du Canada (Tableau 13).

Ce tableau indique que seules les provinces de l'Atlantique possèdent une capacité fiscale inférieure à celle du Québec. Il indique aussi que le degré d'utilisation de cette capacité est plus élevé au Québec que dans toute autre province, à l'exception du Nouveau-Brunswick. Ceci démontre l'importance du fardeau fiscal au Québec.

TABLEAU 13  
 CAPACITÉ FISCALE ET UTILISATION  
 1971-72

	<u>Capacité fiscale</u>		<u>Revenu fiscal réel</u>	Degré d'utilisa- tion
	Canada = 100	\$ par personne	\$ par personne	
Terre-Neuve	53.9	245	279	113.8
I-P-E.	58.6	267	283	106.7
N.-Ecosse	73.0	332	305	91.9
N.-Brunswick	67.2	304	376	123.6
Québec	83.8	381	436	114.2
Ontario	111.1	504	497	98.5
Manitoba	88.9	404	397	98.4
Saskatchewan	87.0	396	384	97.0
Alberta	137.5	624	495	79.2
C.-Britannique	120.0	547	508	93.2
Moyenne des provinces	100.0	453	453	100.0

Source: Données du Ministère des Finances et du M.E.E.R.

## Le secteur primaire

Après avoir examiné, dans les sections précédentes, les principaux indicateurs macro-économiques de l'économie provinciale, tels que la population, les caractéristiques de la main-d'oeuvre, le niveau d'investissement, le texte sera maintenant consacré à l'examen de la structure et de l'évolution des divers secteurs de l'économie québécoise. La présente section traitera du secteur primaire pendant que les suivantes aborderont les secteurs secondaire et tertiaire, certains aspects sociaux importants, l'infrastructure et le rôle de Montréal.

Agriculture: Les ventes de produits agricoles québécois ont augmenté de 10 pour cent en termes réels entre 1961 et 1971, contre 75 pour cent pour l'économie provinciale dans son ensemble. Le revenu net par travailleur agricole a augmenté de 56 pour cent en dollars courants mais de 23 pour cent seulement en tenant compte de l'inflation. Le nombre de travailleurs agricoles en 1972 (105,000) était de 24 pour cent inférieur à celui de 1961.

Depuis 1961, la branche qui a connu la plus forte croissance a été l'aviculture, dont les revenus bruts ont augmenté de 125 pour cent en dollars courants, contre 81 pour cent pour l'élevage et 69 pour cent pour la production fruitière; la production de maïs, pour sa part, a plus que doublé entre 1966 et 1970.

En dépit de cette performance, la province ne produit encore que 61 pour cent de ses besoins alimentaires (24 pour cent des fruits, 20 pour cent du boeuf et 14 pour cent d'agneau).

En termes de valeur ajoutée, la production agricole québécoise était inférieure de moitié à celle de l'Ontario et ne représentait que 13 pour cent de la production canadienne totale en 1969. Le revenu brut agricole en dollars constants n'a augmenté que de 10 pour cent entre 1961 et 1971, contre 19 pour cent en Ontario et 49 pour cent au Canada. L'emploi a décru plus rapidement au Québec entre 1961 et 1972 que dans le reste du pays. Le Québec s'est spécialisé dans les produits laitiers, qui comptent pour 82 pour cent du revenu monétaire agricole total au Québec, contre 67 pour cent en Ontario et 57 pour cent au Canada. En 1971, le revenu moyen du travailleur agricole québécois était de \$5,900, contre \$9,000 en Ontario et au Canada dans son ensemble.

Dans l'avenir, on prévoit une croissance modérée de la production agricole québécoise, le revenu agricole brut atteignant \$990,000,000 en 1980 (\$573,000,000 en 1971). Les prix agricoles devraient augmenter de 2.3 pour cent par an, contre 2.9 pour cent entre 1961 et 1971, cependant que la production brute augmentera de 0.7 pour cent par an en termes réels. En tenant compte de l'augmentation désirable de la production de boeuf et de maïs, l'emploi agricole devrait passer de 105,000 en 1972 à 85,000-90,000 au cours des prochaines années, se stabilisant par la suite à ce niveau.

Forêts et transformation du bois: La valeur ajoutée totale dans l'exploitation forestière au Canada a atteint \$747,000,000 en 1969 mais est tombée à \$694,000,000 l'année suivante. Au Québec, ces chiffres étaient de \$167,000,000 en 1969 et de \$161,000,000 en 1970, soit respectivement 22 pour cent et 23 pour cent du total canadien. La production provinciale a augmenté de 36.5 pour cent entre 1963 et 1969, contre 60 pour cent pour le Canada dans son ensemble.

L'emploi forestier a considérablement diminué au cours des dernières années. En 1970 (14,815 au Québec et 52,230 au Canada), il était de 34 pour cent inférieur au niveau de 1963 au Québec et de 13 pour cent inférieur au niveau de 1970 pour le Canada dans son ensemble.<sup>1</sup> Entre 1968 et 1970, les salaires et traitements totaux ont décréu de 9 pour cent au Québec. Entre 1967 et 1970, ils croissaient de 12 pour cent dans l'ensemble du Canada. Le Québec compte 25 pour cent de la superficie productive forestière du Canada contre 24 pour cent en Colombie-Britannique et 19 pour cent en Ontario; cependant, la province ne compte que 15 pour cent du bois sur pied commercialisable contre 52 pour cent en Colombie-Britannique et 15 pour cent en Ontario. En 1970, la production totale canadienne de bois tendre était de 3.9 milliards de pieds cubes, la capacité totale étant estimée à 8.2 milliards. Il serait donc possible d'augmenter la coupe de bois tendre de 4.3 milliards de pieds cubes, soit 110 pour cent, si les marchés le justifiaient; le Québec possède quelque 23 pour cent de ce potentiel, ce qui permettrait approximativement de doubler le niveau actuel de production.

---

<sup>1</sup> Ces chiffres, tirés du recensement des industries, diffèrent de ceux de l'enquête sur la main-d'oeuvre présentés dans la section portant sur les prévisions à cause notamment des différences dans le traitement des travailleurs saisonniers; les tendances des deux séries sont cependant semblables.



Les produits forestiers primaires constituent principalement la matière première des industries du bois et des pâtes et papiers. Au cours de la dernière décennie, la production a augmenté d'environ 3.5 pour cent par année mais l'emploi y a diminué. On prévoit une augmentation de 2.2 pour cent par année au cours de la présente décennie cependant que l'emploi devrait continuer de décroître. L'accroissement du recyclage des résidus de production dans les industries utilisatrices explique le ralentissement de la croissance de la production de produits forestiers primaires.

La valeur du bois de coupe est trop faible par rapport à son poids pour l'exportation; la production est donc reliée aux besoins des industries utilisatrices au Canada. Celles-ci comprennent les industries du bois (charpente, contre-plaqués, scieries), l'ameublement et les pâtes et papiers. Ces industries seront étudiées dans la partie traitant du secteur secondaire; il pourrait cependant être utile d'en indiquer ici l'importance au sein de l'économie québécoise.

Les industries de transformation du bois (excluant l'abattage) représentaient, en 1970, quelque 15.6 pour cent de l'emploi secondaire au Québec contre 10.1 en Ontario et 45.9 en Colombie-Britannique. Le Tableau 14 permet de comparer les données relatives à l'emploi et à la valeur ajoutée.

TABLEAU 14

INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DU BOIS - QUÉBEC - 1970

	Emploi		Valeur ajoutée	
	Nombre	% du Canada	Millions de dollars	% du Canada
Abattage	14,815	28	161.1	23
Industries du bois	19,483	22	158.4	20
Meubles	16,777	40	145.4	37
Pâtes et papiers	43,743	36	618.0	34

Source: Les industries manufacturières du Canada, Statistique Canada, 31-205.

La mécanisation de l'abattage a été principalement responsable du déclin de l'emploi forestier au Québec au cours de la dernière décennie. Cette mécanisation devrait se ralentir dans les années à venir dans la mesure où elle aurait, selon certains représentants de l'industrie, atteint un niveau non-économique à cause des pénuries de main-d'oeuvre. D'autre part, les industries des pâtes et papiers, et particulièrement celle du papier journal, ont vu leur taux de profit diminuer au cours des dernières années à cause notamment de l'obsolescence de la plus grande partie des usines et d'une utilisation inefficace de la main-d'oeuvre. A l'inverse, l'emploi dans les industries du bois a augmenté au Québec d'environ 11 pour cent entre 1961 et 1970, contre 7 pour cent au Canada, et l'avenir de cette branche ainsi que de celle du meuble semble prometteur.

Pêches et traitement du poisson: Ces deux branches participaient pour 0.2 pour cent de la valeur ajoutée dans les industries productrices de biens du Québec et pour 3 pour cent de l'emploi dans ces mêmes industries en 1969. En ce qui concerne les débarquements de poisson, le Québec participait pour 10 pour cent du volume mais seulement 6 pour cent de la valeur du total canadien en 1971.

Au cours de la dernière décennie, l'emploi relié à la pêche s'est accru de 41 pour cent pour atteindre 6,632 personnes; cet accroissement se répartit en une hausse de 35 pour cent du nombre des pêcheurs (5,092) et de 64 pour cent du nombre des personnes employées dans les usines de traitement (1,540). Au Canada dans son ensemble, l'emploi relié à la pêche a décru de 12 pour cent entre 1961 et 1970, malgré une hausse de 30 pour cent de l'emploi dans les usines de traitement. Il n'y a pas de pêcheurs à plein temps (c'est-à-dire employés dix mois ou plus par année) au Québec, cependant que ceux qui sont employés moins de cinq mois par année constituent quelque 61 pour cent de la main-d'oeuvre totale. Il est difficile de préciser si ces personnes ont d'autres occupations saisonnières ou si elles restent simplement en chômage quand elles ne pêchent pas.

On ne prévoit pas de croissance significative de l'industrie des pêches au Québec dans l'avenir immédiat bien qu'une augmentation de quelque 20 pour cent des prises d'ici 1978 soit possible. La croissance de la productivité devrait ralentir celle de l'emploi, alors que la croissance de la production devrait stabiliser l'emploi et améliorer les possibilités de croissance dans le secteur du traitement. Un effort de diversification des prises devrait, s'il aboutit, contribuer au raffermissement de ce secteur dans la province.

Mines: L'industrie minière québécoise est diversifiée et la province se classe au troisième rang au Canada, derrière l'Alberta et l'Ontario quant à la valeur de la production minière. La province occupe le premier rang dans les minéraux non métalliques, le second dans les minéraux métalliques et dans les minéraux entrant dans la fabrication des matériaux de construction, mais ne produit pratiquement pas de combustibles fossiles. A \$799,000,000 en 1970, la production minière québécoise représentait 13.9 pour cent du total canadien. Le cuivre, l'amiante, le minerai de fer et le zinc représentaient quelque 70 pour cent de la production québécoise; le ciment, la pierre, l'oxyde de titane et l'or représentaient pour leur part 17 pour cent.

L'emploi a crû progressivement entre 1961 et 1966 pour atteindre 25,000 mais a décliné depuis. Les raisons de cette pression sur l'emploi minier sont l'accroissement du nombre des opérations à ciel ouvert, l'accroissement de la taille des exploitations individuelles, la fermeture d'un grand nombre de petites mines, l'accroissement de la productivité, sans compter le déclin marqué de la production d'or.

Au Québec, les coûts du travail et du combustible sont supérieurs à la moyenne nationale mais les coûts des matières telles que le ciment, le sable et le gravier, le bois de charpente, l'équipement de forage et les explosifs sont inférieurs à la moyenne nationale.

Les perspectives d'emploi dépendent largement de la région et du minerai concernés. La péninsule de l'Ungava présente un bon potentiel; on prévoit en effet qu'on commencera d'y exploiter les réserves connues au cours de la présente décennie; cette exploitation dépend de l'installation d'équipements collectifs, notamment d'un port, et nécessitera un important déplacement de travailleurs. Les nouvelles mines ainsi que l'expansion de la production du minerai de fer dans la région pourraient créer quelque 950 emplois directs.

On prévoit aussi un accroissement de l'emploi minier dans les régions de Chibougamau et de Gagnon, dans la production de cuivre, d'amiante et de minerai de fer. Compte tenu de la fermeture prévue de certaines exploitations, cet accroissement pourrait s'élever à 2,000 emplois, cependant que Normétal sera entièrement fermée et Joutel très affectée.

Dans les Cantons de l'Est et dans la région centrale, l'emploi minier pourrait s'accroître de façon marginale, mais cet accroissement sera neutralisé par une perte d'environ 10 pour cent en Gaspésie. L'épuisement des réserves constitue le problème fondamental de ces régions; quelques nouvelles mines seront ouvertes, notamment d'amiante dans les Cantons de l'Est et de colombium près de Chicoutimi, mais un grand nombre d'autres devront être fermées à moins qu'on ne découvre des filons importants.

C'est en Abitibi que la situation est la plus grave: l'emploi minier pourrait diminuer de 4,000 actuellement à 2,000 au cours des prochaines années, cette diminution survenant principalement d'ici 1976. Cette région, de Noranda à Malartic et Val-d'Or, a été un centre minier important pendant de longues années mais voit aujourd'hui ses réserves s'épuiser. Il est possible que l'on puisse ouvrir une nouvelle mine d'amiante et une autre de nickel à ciel ouvert; de plus, il se pourrait que la découverte de nouveaux filons permette de prolonger la vie des mines existantes. Si cela se produisait, le déclin de l'emploi minier en Abitibi en serait allégé mais non éliminé.

### Le secteur secondaire

Industrie manufacturière: La valeur des expéditions dans ce secteur s'élevait à 13.1 milliards de dollars en 1970. Ceci représentait 28 pour cent du chiffre total au Canada et 54 pour cent du chiffre de l'Ontario; en 1961, ces pourcentages étaient respectivement de 30 pour cent et de 61 pour cent, ce qui indique une détérioration significative de la part du Québec dans la fabrication.

En 1972, la fabrication occupait quelque 582,000 personnes au Québec, soit 31.3 pour cent de l'emploi manufacturier canadien contre 33.8 pour cent en 1961. Pendant ce temps, la part de l'Ontario croissait de 46.7 pour cent à 47.6 pour cent.

Dans l'examen de la structure de la production manufacturière, il convient mieux de comparer le Québec à l'Ontario qu'au Canada dans son ensemble, bien que la production québécoise soit beaucoup plus orientée vers les biens non durables que celle de l'Ontario. Ceci ressort du Tableau 15 qui compare l'importance relative des diverses branches selon le nombre des employés totaux dans les deux provinces.

Pour faire ressortir l'évolution des diverses branches du secteur secondaire québécois, on a regroupé celles-ci selon certaines caractéristiques de production ou de marché, et on a comparé la performance de ces groupes au Québec, en Ontario et au Canada dans son ensemble pour la période de 1961 à 1970.

TABLEAU 15

DISTRIBUTION PROCENTUELLE DES EMPLOYÉS TOTAUX  
DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE - 1970

<u>Branches où la proportion est plus forte au Québec</u>	Québec (%)	Ontario (%)
Aliments et boissons	11.9	10.5
Tabac	1.2	0.4
Cuir	2.7	1.6
Textiles	7.2	3.5
Bonneterie	2.8	0.9
Vêtement	12.2	2.9
Bois	3.8	2.1
Meuble	3.3	2.5
Pâtes et papiers	8.5	5.6
Produits chimiques	5.4	5.3
<u>Branches où la proportion est plus faible au Québec</u>		
Caoutchouc	2.4	3.6
Imprimerie	4.3	5.4
Métallurgie primaire	5.1	8.9
Produits métalliques	7.0	10.1
Machinerie	2.9	6.8
Matériel de transport	6.6	11.4
Matériel électrique	6.6	9.8
Minéraux non métalliques	2.5	3.1
Pétrole et charbon	0.6	1.1
Produits divers	3.0	4.4

Source: *ibid*, Tableau 14.

### Industries reliées à l'agriculture

aliments, boissons, tabac  
(13.1 pour cent de l'emploi  
secondaire en 1970)

Déclin relatif de l'emploi  
moins marqué qu'en Ontario  
ou qu'au Canada.

### Industries forestières

bois, meuble, papiers  
(15.6 pour cent de l'emploi  
secondaire)

Augmentation relative de  
l'emploi au Québec, diminu-  
tion en Ontario et au Canada.

### Industries reliées à l'habillement

cuir, textiles, bonneterie,  
vêtement (24.9 pour cent  
de l'emploi secondaire)

Déclin relatif de l'emploi,  
moins marqué qu'en Ontario  
ou qu'au Canada.

### Industries reliées au marché local

imprimerie, produits minéraux  
non-métalliques (6.8 pour cent  
de l'emploi secondaire)

Déclin relatif de l'emploi  
au Québec; la présence de  
ces industries constituant  
un bon indicateur du niveau  
d'activité régionale, il  
n'est pas sans intérêt de noter  
que la part de ce groupe en  
Ontario est de 8.5 pour cent  
de l'emploi secondaire.

### Industries à haute technicité

métallurgie, appareils  
électriques et machinerie  
(28.2 pour cent de l'emploi  
secondaire)

Augmentation relative de  
l'emploi au Québec à un  
rythme moins prononcé que  
dans l'ensemble du Canada, en  
dépit de leur faible représen-  
tation au Québec.

### Autres industries

caoutchouc, pétrole et  
produits chimiques (3.0  
pour cent de l'emploi  
secondaire)

Augmentation relative de  
l'emploi au Québec mais  
diminution de la part  
québécoise de l'emploi ma-  
nufacturier canadien dans  
ces industries.

L'évolution de la structure du secteur manufacturier au Québec est parallèle à celle du Canada dans son ensemble, sauf en ce qui concerne les industries forestières. Les taux de changement cependant ne sont pas identiques: le déplacement d'emploi des industries en déclin vers les industries à forte croissance est plus lent au Québec qu'ailleurs.

D'une façon générale, la production par employé est plus basse au Québec qu'en Ontario. On trouvera au Tableau 16 une comparaison de la productivité pour certaines branches de l'industrie manufacturière.

TABLEAU 16

VALEUR AJOUTÉE PAR TRAVAILLEUR (PRODUCTION) - CERTAINES BRANCHES - 1970

(dollars)

	Québec	Ontario
Aliments et boissons	21,417	24,233
Textiles	12,043	13,521
Vêtements	7,523	7,685
Bois	9,243	10,855
Papiers	18,391 *	17,670
Métallurgie primaire	24,311 *	19,444
Produits métalliques	14,776	16,760
Machinerie	17,560	19,436
Matériel de transport	17,329	20,430
Produits électriques	17,965 *	16,461

\*Productivité plus forte au Québec qu'en Ontario

Source: *ibid*, Tableau 14.

On a poussé l'analyse des différences structurelles entre le Québec et l'Ontario en comparant l'évolution de la production et de la productivité de certaines branches. On a regroupé celles-ci en quatre catégories selon que leur taux de croissance et leur niveau de productivité horaire étaient supérieurs ou inférieurs à la moyenne nationale (Tableau 17).



TABLEAU 17

GROUPE D'INDUSTRIES SELON LA  
CROISSANCE ET LA PRODUCTIVITÉ

Taux de Croissance	Productivité	Part de la valeur ajoutée secondaire totale		Production par homme/heure, 1970	
		Québec (%)	Ontario (%)	Québec (\$)	Ontario (\$)
Forte	Forte	16	30	11.7	10.8
Forte	Faible	28	25	6.1	6.9
Faible	Forte	33	30	11.8	12.2
Faible	Faible	23	15	4.8	6.3

Source: L'industrie manufacturière du Canada, Statistique  
Canada, 31-205; autres compilations.

Le Québec a atteint des niveaux de productivité supérieurs à ceux de l'Ontario dans le groupe des industries à forte croissance et à forte productivité. Malheureusement, ce groupe est beaucoup plus restreint au Québec. Quelque 56 pour cent de la production secondaire québécoise provient d'industries à faible croissance contre 45 pour cent en Ontario, et 51 pour cent provient d'industries dont la productivité est inférieure à la moyenne contre 40 pour cent en Ontario.

Entre 1961 et 1969, la production manufacturière du Québec a crû de 5.9 pour cent par année en dollars constants. Selon les prévisions de CANDIDE, elle devrait croître de 4.4 pour cent entre 1969 et 1980. Ce taux est inférieur à celui de 5.3 pour cent prévu pour l'ensemble du Canada. La raison tient en partie à l'importance considérable au Québec des industries productrices de biens non durables et semi-durables qui croîtront moins rapidement que les industries de biens durables.

(1) CANDIDE est le sigle utilisé pour désigner le modèle économique canadien mis au point par le Conseil économique du Canada et d'autres ministères, incluant le MEER.

Il résulte de ces prévisions, (évidemment basées sur un ensemble d'hypothèses), que l'emploi secondaire ne croîtra au Québec que de 0.5 pour cent par année entre 1970 et 1975 et qu'il décroîtra de 0.7 pour cent par année au cours des cinq années suivantes; entre 1970 et 1980, il se pourrait que la perte nette soit de quelque 50,000 emplois.

### Le secteur tertiaire

En ce qui concerne ce rapport, le secteur tertiaire comprend toutes les activités qui n'ont pas été classées dans les secteurs primaire et secondaire. Ces activités ont été regroupées selon l'emploi en six branches au Tableau 18.

L'emploi dans le secteur tertiaire s'est accru de 4.3 pour cent par année entre 1961 et 1971 contre 4.0 pour cent en Ontario et au Canada. De même, la production a crû plus rapidement au Québec. Cependant, la formation de capital fixe y a été moins forte qu'au Canada vers la fin des années 60.

TABLEAU 18

EMPLOI TERTIAIRE - QUÉBEC - 1971

Branches	(Milliers)	Part de la main-d'oeuvre totale au Québec (%)	Part de la main-d'oeuvre de la branche au Canada (%)
Construction	119	5.4	24.0
Transports, etc.	186	8.5	26.5
Commerce	339	15.4	25.5
Finances, etc.	101	4.6	26.2
Services	599	27.3	28.3
Administrations publiques	<u>133</u>	6.1	25.6
Ensemble des branches	1,477	67.3	26.6

Source: Le relevé de la main-d'oeuvre, 71-001, compilation spéciale de Statistique Canada.

La performance des diverses branches n'a pas été uniforme comme le montre le Tableau 19 sur la production, l'emploi et la productivité.

En 1961, quelque 59 pour cent de la main-d'oeuvre québécoise était employée dans le secteur tertiaire, proportion qui a augmenté à 67 pour cent en 1971. En 1961 certaines branches importantes faisaient preuve d'un certain retard par rapport au reste du pays. Le processus de rattrapage, combiné à l'expansion générale des activités tertiaires, a conféré à ce secteur un rôle dynamique dans le développement économique du Québec au cours de la dernière décennie. Les industries productrices de services personnels ont connu une croissance plus forte que celle des services commerciaux. Les transports et les finances, longtemps très forts au Québec, ont crû plus lentement qu'en Ontario.

TABLEAU 19

SECTEUR TERTIAIRE - TAUX ANNUELS MOYENS DE  
CROISSANCE

	<u>Production*</u>	<u>Emploi</u>	<u>Productivité</u>
	1961-69	1961-70	1961-69
Construction	1.6	0.9	0.7
Transports, etc.	6.6	2.3	3.6
Commerce	6.0	3.0	3.0
Finances, etc.	3.4	4.3	-1.4
Services	7.9	7.0	0.5
Administrations publiques	3.8	4.2	-0.7
Secteur tertiaire	6.0	4.6	0.7

\*produit intérieur brut en dollars constants de 1961

Source: ibid, Tableaux 10 et 18.

La croissance de l'emploi s'est ralentie au cours de la seconde moitié de la dernière décennie, plus particulièrement dans la branche des services. L'emploi a décliné de 25,000 personnes dans la construction entre 1966 et 1971. Quoique prévisible après la fin des travaux reliés à Expo 67, l'ampleur de ce déclin est telle qu'il faille s'en inquiéter. Pendant la même période, la formation de capital fixe dans le secteur tertiaire a été faible par rapport à l'importance du secteur dans l'économie québécoise.

Les prévisions d'emploi et de production tertiaire au Québec, fondées sur les prévisions de CANDIDE, apparaissent plus loin dans ce rapport. Elles indiquent des accroissements de 48 pour cent dans l'emploi et de 81 pour cent dans la production, évaluée en dollars constants, entre 1971 et 1980,

soit respectivement 4.1 pour cent et 5.4 pour cent par année. En somme, on peut dire que ce secteur a largement contribué à la création d'emplois dans la province au cours de la dernière décennie et devrait continuer à jouer un rôle semblable dans l'avenir. Cependant, l'impulsion résultant de l'effort de rattrapage dans certaines branches devrait s'amortir. La formation de capital fixe s'est ralentie et ne semble pas compatible avec les prévisions de CANDIDE qui donnent une croissance nationale rapide de l'emploi et de la production dans ce secteur.

### Facteurs sociaux

Urbanisation: Bien que le taux d'urbanisation de la population ait atteint 81 pour cent en 1971, la distribution spatiale des centres urbains est beaucoup moins équilibrée au Québec qu'en Ontario. Environ 50 pour cent de la population totale du Québec était concentrée à Montréal. Seulement trois villes du Québec ont plus de 100,000 habitants contre neuf pour l'Ontario. A l'exception de Montréal, Québec et Sherbrooke, on n'observe guère de croissance de population dans les autres villes du Québec.

Montréal est le centre de la structure urbaine du Québec, en ce qu'elle est le point de convergence des migrations intraprovinciales, et aussi parce qu'elle sert de relais entre cette province et l'extérieur. Au rythme actuel, le taux d'urbanisation pourrait atteindre de 90 à 95 pour cent au cours des vingt prochaines années. Parallèlement aux avantages économiques considérables qui en découleront, cette urbanisation comporte une série de risques qui peuvent se traduire par une détérioration de la qualité de vie.

Logement: Les principaux problèmes du logement au Québec relèvent de leur qualité et de leur accessibilité plutôt que de leur quantité. Les critères habituellement utilisés pour déterminer la qualité du logement montrent une amélioration continue; il demeure que Montréal et le Québec dans son ensemble présentent deux fois plus de logements surpeuplés que Toronto et l'Ontario respectivement. De plus, à Montréal en 1971, plus de 24,000 unités n'avaient pas d'eau courante (6,000 à Toronto) et 16,395 unités étaient sans baignoire ni douche.

Les familles à faible revenu (248,000 familles au Québec en 1967) doivent fréquemment consacrer une part excessive de leur revenu à l'habitation au détriment d'autres biens essentiels, à moins d'accepter d'habiter un logement surpeuplé ou détérioré. Ce problème est particulièrement aigu dans le cas des personnes âgées et de la population indigène, (35,000 personnes au Québec); cette dernière est la plus mal logée dans la province.

L'augmentation du stock de logements à Montréal a été de 47 pour cent entre 1961 et 1971, contre 60 pour cent pour Toronto. Pendant que le nombre de logements individuels augmente moins rapidement que le nombre d'appartements dans les autres parties du Canada, la situation inverse se produit au Québec; on a cependant récemment observé dans la province un renversement de cette tendance. Le nombre de logements mis en chantier au Québec, entre 1961 et 1971, a été inférieur à la moyenne nationale.

Le rythme de l'augmentation du nombre de ménages est beaucoup plus faible au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada: 10 pour cent de 1961-66 à 1966-71, contre 68 pour cent en Ontario.

Si les tendances actuelles persistent, la croissance du nombre de ménages au Québec demeurera sensiblement stable, soit 52,000 par année d'ici 1986; en Ontario, elle augmentera de 92,000 par année durant la période de 1971 à 1976 à 119,000 par année durant la période 1981 à 1986, et de 40,000 à 61,000 par année à Toronto. Cependant, au Québec, le mouvement migratoire vers Montréal devrait se poursuivre et, de ce fait, porter de 50 pour cent en 1971 à 54 pour cent en 1981 et près de 56 pour cent en 1986 la proportion de la population totale du Québec habitant la métropole.

La famille et ses modèles comportementaux: La baisse rapide de la natalité au Québec continue de modifier les modèles comportementaux de la famille québécoise, maintenant caractérisée par la diminution du nombre d'enfants ainsi que l'autonomie individuelle. Ceci se reflète dans l'augmentation du nombre de femmes mariées sur le marché du travail, dans l'augmentation du temps consacré aux activités de loisirs et dans la conception nouvelle d'utilisation du logement. Ces changements se traduisent aussi dans l'augmentation du revenu familial et dans l'évolution des modèles familiaux de dépenses de consommation. L'augmentation du revenu familial associée à l'augmentation des loisirs et du nombre de femmes au travail favorisera une hausse de la demande pour les biens

de luxe (meubles, appareils ménagers, etc) et des activités récréatives (voyage, chalet, équipements sportifs, etc).

Education: Au cours de la dernière décennie, d'importants changements ont été apportés au système québécois d'éducation afin de démocratiser l'enseignement et de hausser la qualité des cours dispensés. Le nombre d'écoles publiques élémentaires et secondaires est passé de 7,284 en 1960-61 à 4,100 en 1968-69. Un autre changement important a été l'établissement des CEGEP en 1967 dans le but de fournir une éducation post-secondaire mieux reliée aux besoins des étudiants. Le système universitaire pour sa part a aussi crû de façon importante.

Ces changements ont été accomplis malgré une augmentation importante du nombre d'étudiants, du nombre de professeurs et des coûts. Au niveau universitaire, le nombre d'étudiants a plus que doublé depuis 1961, compte tenu de l'arrivée des diplômés de CEGEP. Bien que le taux de scolarisation au Québec soit comparable à celui de l'Ontario, des différences existent cependant au niveau universitaire. A titre d'exemple, en 1969-1970, le nombre de diplômes universitaires décernés représentait 85 pour cent du chiffre correspondant en Ontario au niveau du baccalauréat, mais seulement 44 pour cent au niveau de la maîtrise et du doctorat.

Par rapport à l'Ontario, l'éducation des adultes au Québec est davantage orientée vers la formation professionnelle et moins vers l'apprentissage et la formation à l'usine. Les cours de recyclage ont cependant un caractère moins formel et académique que ne le laisserait supposer l'expression "formation professionnelle".

### Infrastructure provinciale

Le réseau routier: La mise en place graduelle du réseau routier québécois s'est effectuée en fonction de certains objectifs. Tout au cours de son évolution, on s'est principalement préoccupé d'ouvrir à la circulation des régions touristiques, de favoriser le déplacement rapide des personnes entre les grands centres, et ce par les meilleurs et les plus courts itinéraires, et de rendre accessibles les ressources hydro-électriques et minières du Québec inhabité. Le réseau routier du Québec n'a pas eu l'influence qu'un réseau routier efficace est susceptible d'exercer sur le développement industriel.

C'est le plus souvent par accident et de façon marginale que la construction de routes a pu engendrer un certain développement.

Il en résulte que le réseau routier du Québec, bien que moderne, n'en demeure pas moins incomplet, étant constitué d'un certain nombre d'autoroutes à quatre voies reliant les centres majeurs et de nombreuses routes désuètes à deux voies pour répondre aux besoins du reste de la province. L'agglomération montréalaise possède un bon tissu routier et jouit d'excellentes liaisons routières avec Québec et Sherbrooke. Cette agglomération joue un rôle majeur dans le développement industriel de la province et la croissance qu'elle a connue récemment a amené les entreprises à se localiser à sa périphérie. De ce fait, il faut s'assurer que le réseau routier intrarégional soit non seulement en mesure de favoriser les déplacements d'un nombre sans cesse croissant de personnes mais également de desservir adéquatement une industrie du camionnage plus considérable, résultat de cette expansion industrielle.

Hors de l'agglomération montréalaise, les autres centres industriels ne jouissent pas entre eux de bonnes liaisons routières, de même qu'avec Montréal et Québec. La construction d'autoroutes n'a pas touché l'Ouest du Québec, une bonne partie des Cantons de l'Est et la partie du sud du littoral du fleuve entre Montréal et Sorel. Bien qu'à moins de cent milles de Montréal, les centres industriels de Trois-Rivières et de Shawinigan y sont reliés par une autoroute à péage relativement dispendieuse qui se transforme en une route principale désuète. La mauvaise qualité de la liaison entre Montréal et Hull pourrait amener un déplacement de l'expansion industrielle et touristique de la région vers l'Ontario.

Les villes de Contrecoeur, Sorel et Tracy, qui connaissent une forte croissance de leur industrie secondaire, sont reliées aux marchés de Montréal par une route tout à fait inadéquate et il est urgent de relier ces centres industriels à Montréal par une autoroute moderne. De même, l'insuffisance du réseau routier entrave les échanges intrarégionaux entre les villes industrielles des Cantons de l'Est.

Services maritimes, aériens et ferroviaires: De façon générale, les services reliés au transport maritime, aérien et ferroviaire desservent relativement bien la province et sont en mesure de satisfaire ses besoins normaux. Le réseau routier cependant ne permet pas au Québec de tirer pleinement partie des ressources qu'il possède dans les autres modes de transport. D'autre part, la présence au Québec des sièges sociaux des grandes compagnies



canadiennes engagées dans le transport ferroviaire et aérien constitue un atout d'importance.

Le transport maritime est d'une grande importance pour la province qui possède deux littoraux et dispose, en plus du fleuve Saint-Laurent, d'un réseau de voies navigables. Ce mode de transport est cependant aux prises avec des problèmes causés par le bas niveau de productivité des débardeurs et la menace constante d'agitation ouvrière. Lors d'une récente grève, les expéditeurs qui utilisaient les ports du Québec, ont dérouté leurs navires vers d'autres destinations dont plusieurs furent conservées par la suite.

L'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent a engendré une baisse considérable des activités de transbordement à Montréal; ces réductions se firent surtout sentir dans le domaine des marchandises générales. L'utilisation de brise-glaces a cependant permis de contrer partiellement les conséquences néfastes pour la ville de l'ouverture de la voie maritime, en rendant le port pratiquement ouvert à l'année longue.

Le développement des ports du Québec a dû faire face à la création de ports à conteneurs et de ports en eau profonde dans les provinces de l'Atlantique. Le Québec possède cependant des sites qui pourraient être utilisés comme ports en eau profonde; ils n'ont cependant pas encore été exploités.

Les services ferroviaires et aériens semblent suffisants pour absorber le mouvement des marchandises destinées à la fois au marché québécois et extérieur. On semble craindre que le rôle central de Montréal comme point d'arrivée des lignes aériennes européennes soit considérablement diminué par la tendance croissante des transporteurs à rechercher et à obtenir les droits d'atterrissage en Ontario. Il est important que le Québec soit en mesure de concurrencer les autres aéroports nord-américains sur le plan de l'activité manufacturière et des facilités d'entreposage. L'importance des transports au Québec dépend largement du succès que connaîtra le nouvel aéroport international de Mirabel.

Energie et pétrole: Le Québec, ne produisant ni charbon, ni pétrole et presque pas de gaz naturel, doit couvrir ses besoins par des importations. L'hydro-électricité est la seule source d'énergie primaire produite au Québec, représentant en 1969, 34 pour cent du total des ressources d'énergie disponible dans la province. Une certaine quantité d'électricité est produite par des centrales thermiques alimentées par le pétrole.

En 1969, les importations de pétrole totalisaient 195 millions de barils, soit 62 pour cent de l'énergie disponible. Pour la même année, les importations de gaz naturel étaient de l'ordre de 53 milliards de pieds cubes, soit 3 pour cent de l'énergie totale.

L'industrie consomme 35 pour cent de l'énergie totale dont 42 pour cent provient du pétrole et 39 pour cent de l'électricité.

La capacité de raffinage du Québec est passée de 297,000 barils par jour en 1961 à 459,000 barils par jour au début de 1971. La raffinerie Aigle d'Or ajoute 100,000 barils par jour depuis 1972.

Les importations de pétrole brut transitent par les oléoducs Portland-Montréal d'une longueur de 237 milles ou arrivent par pétroliers à la raffinerie de la société Aigle d'Or. On envisage l'établissement d'un appontement capable d'accueillir directement les pétroliers en provenance de l'étranger; ceci créerait une alternative d'approvisionnement pour le Québec, tributaire de l'oléoduc Portland-Montréal dont la capacité maximum sera atteinte très prochainement.

### Le rôle de Montréal

La région administrative de Montréal constitue le moteur de l'économie québécoise. Elle fournit 56 pour cent de la population totale, 71 pour cent de l'emploi manufacturier et 65 pour cent du produit provincial brut.

On a prétendu que Montréal exerçait sa suprématie aux dépens des autres régions du Québec. Cette opinion est contestable car on reconnaît volontiers que le dynamisme du Québec dépend largement du dynamisme de l'agglomération de Montréal. On se rend de plus en plus compte qu'il faut consolider les avantages de Montréal et pallier à ses faiblesses pour pouvoir être en mesure d'assurer une croissance soutenue au niveau québécois.

Les récentes tendances reliées à la population, à l'industrie, au transport, à la finance et à un certain nombre d'autres secteurs indiquent que le rôle de Montréal en tant que point de départ de la croissance économique du Québec a diminué. A titre d'exemple, la population montréalaise n'a augmenté que de 6.7 pour cent entre 1966 et 1971 alors que pour la même période celle du Canada croissait de 7.8 pour cent. En ce qui concerne le taux de croissance de la

main-d'oeuvre de Montréal, il s'est maintenu à 77 pour cent de celui du Québec au cours des cinq ou six dernières années. La proportion de marchandises générales transbordées au port de Montréal par rapport au trafic canadien est passée de 12 pour cent en 1961 à 6 pour cent en 1971. Le nombre d'employés oeuvrant dans les institutions financières à Montréal augmentait de 26 pour cent entre 1960 et 1965 comparativement à 17 pour cent entre 1965 et 1970.

Compte tenu de la contribution de l'agglomération de Montréal au développement économique du Québec, il est urgent de freiner et même de renverser ces tendances d'affaiblissement de sa position. De vigoureux efforts des gouvernements canadien et québécois commencent à donner des résultats. La diminution des investissements dans le secteur manufacturier de Montréal s'est arrêté en 1972 et les données préliminaires indiquent une augmentation rapide de ces investissements en 1973.

Il existe une possibilité de consolider ces signes d'une reprise qui s'amorce. A cet égard, il faut bien reconnaître que Montréal constitue un excellent milieu pour y amorcer une stimulation de l'économie car, en dépit d'une récente stagnation, elle possède déjà une base différenciée à la fois dans les secteurs secondaire et tertiaire. L'objectif ne serait pas la croissance en elle-même. Il n'y a aucun doute que Montréal demeurera le centre de l'économie québécoise et toutes améliorations qui s'y produiront auront des effets bénéfiques pour l'ensemble du Québec.

## PRÉVISIONS

Dans cette section nous tenterons de projeter certaines des tendances actuelles de l'économie québécoise. Ces prévisions sont considérées comme des prévisions neutres en ce sens qu'elles sont effectuées sur la base de l'hypothèse que la plupart des forces économiques ne subiront aucun changement, que les politiques fédérales et provinciales actuelles demeureront les mêmes et qu'aucun nouveau facteur important, à l'exception de ceux qui sont introduits dans les prévisions du Conseil économique du Canada, n'apparaîtront dans l'avenir immédiat. Il faut noter que cette section n'a pas pour objet de définir l'avenir souhaitable; c'est là l'objet d'autres parties du rapport. Elle ne vise qu'à prévoir ce qui est susceptible de se produire si les tendances et les politiques actuelles demeurent essentiellement les mêmes. Fondamentalement, l'approche de développement qui apparaît dans les sections subséquentes du rapport consiste à modifier les tendances de façon à empêcher la réalisation des aspects négatifs de ces tendances.

Indicateurs macro-économiques: Sauf dans le cas de la population, toutes les prévisions sont fondées sur celles qu'a présentées le Conseil économique du Canada dans son neuvième exposé annuel. Parmi les divers scénarios de développement définis dans ce rapport, nous avons retenu celui qui implique une forte croissance de l'économie canadienne (chapitre 4). Notre approche a consisté à déterminer les conséquences de ces prévisions nationales pour l'économie du Québec sur la base des relations historiques entre les variables québécoises et canadiennes; il s'ensuit que l'évolution prévue de l'économie québécoise est conditionnelle d'une part à la permanence de ces relations et d'autre part à la réalisation des prévisions nationales.

Le profil canadien: Les prévisions présentées au chapitre 4 du neuvième exposé annuel du Conseil économique du Canada sont fondées sur un développement favorable de l'économie mondiale et sur un ensemble de politiques économiques nettement expansionnistes de la part du gouvernement fédéral. Ces hypothèses conduisent à un taux de croissance rapide de la production, de la productivité et de l'emploi au cours des années 70. Mesurée en termes du produit intérieur brut réel, la production augmenterait à un rythme annuel moyen de 5.5 pour cent. Le taux de croissance de l'emploi atteindrait 3.1 pour cent par année et celui de la productivité 2.4. Le Conseil économique prévoit une augmentation importante des investissements du secteur privé et du stock de capital par employé. Le taux de croissance annuel moyen de la main-d'oeuvre, à 2.8 pour cent,

serait plus faible qu'au cours des cinq dernières années. En raison de la croissance rapide de l'emploi, le taux de chômage diminuerait progressivement pour atteindre 4.8 pour cent en 1975 et 3.9 pour cent en 1980.

Population-Québec: Les prévisions de la population québécoise, au cours des années 70, sont fondées sur deux hypothèses:

- Le taux de fertilité, après avoir subi une diminution considérable au cours des années 60, demeurera à son niveau actuel d'ici 1980.
- Le bilan migratoire annuel net sera nul au cours des années 70. Cette hypothèse implique un renversement du mouvement d'émigration nette des dernières années.

TABLEAU 20

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, QUÉBEC ET CANADA, 1960-80

<u>Nombre de personnes</u>		<u>Part québécoise de la population canadienne</u>	<u>Taux de croissance annuel moyen par période</u>		
Québec ( '000)	Canada ( '000)	(%)	Québec (%)	Canada (%)	
1960	5142	17870	28.8	-	-
1965	5685	19644	28.9	2.0	2.0
1970	6013	21376	28.1	1.1	1.7
1975	6300	23077	27.3	0.9	1.5
1980	6715	25001	26.8	1.3	1.6

Source: A partir des données du Conseil économique du Canada et des estimations du M.E.E.R.

Au cours des années 70, la croissance de la population québécoise serait inférieure à 70 pour cent de la moyenne nationale. Cela s'explique en raison de deux facteurs: la natalité sera plus élevée au Canada et l'immigration canadienne nette moyenne atteindra, par hypothèse, 100,000 personnes annuellement; la part québécoise de la population canadienne diminuera de 28.1 pour cent en 1970 à 26.8 pour cent en 1980.

La structure de la population québécoise sera profondément modifiée au cours des années 70. Ces changements apparaissent au Tableau 21.

TABLEAU 21

RÉPARTITION PROCENTUELLE DE LA POPULATION DU QUÉBEC PAR  
GROUPES D'ÂGE 1961-80

	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-64 ans	15-64 ans	65+ ans	Total
1961	35.4	15.9	14.0	28.8	58.8	5.8	100.0
1970	30.2	19.4	13.9	30.0	63.2	6.6	100.0
1980	24.4	19.5	17.2	31.1	68.0	7.6	100.0

Source: *ibid*, Tableau 20.

Comme on peut le constater, l'importance relative du groupe d'âge de 25 à 34 ans ira en augmentant, passant de 13.9 pour cent en 1970 à 17.2 pour cent en 1980. Il s'agit là de la conséquence de l'explosion des naissances de l'après-guerre immédiat. Ce changement se traduira par un accroissement du nombre de mariages et de naissances, un taux élevé de formation des ménages et une demande accrue de logements et de biens durables.

Main-d'oeuvre: L'évolution de la main-d'oeuvre dépend des changements dans la population en âge de travailler et du taux de participation de celle-ci au marché du travail. Le taux de croissance annuel moyen de la population en âge de travailler subira un ralentissement important par rapport à la décennie précédente, passant de 2.5 pour cent au cours des années 60 à 1.8 pour cent d'ici 1980. Ce ralentissement est attribuable à la progression moins rapide de la population âgée de 15 à 24 ans par suite du fléchissement de la natalité depuis 1958.

En ce qui concerne les taux d'activité, notre approche a consisté à lier l'évolution des taux québécois à celle des taux canadiens. Nous avons supposé que l'écart moyen observé entre ces taux, au cours de la période de 1966 à 1971, serait maintenu d'ici 1980. Selon cette hypothèse le taux d'activité chez les femmes augmenterait de 32.2 pour cent en 1970 à 39.1 pour cent en 1980. Chez les hommes, il diminuerait de 76.0 pour cent à 75.8 pour cent au cours de la même période. En conséquence, la proportion des femmes dans la main-d'oeuvre totale continuerait d'augmenter, passant de 30.9 pour cent à 34.7 pour cent.

Selon nos estimations, le taux de croissance de la main-d'oeuvre québécoise atteindrait 2.4 pour cent par année d'ici 1980. Il s'agit d'un ralentissement important par rapport à la dernière décennie. La croissance prévue de la main-d'oeuvre est également plus faible au Québec qu'au Canada. Ces prévisions apparaissent au Tableau 22.

TABLEAU 22

ÉVOLUTION DE LA MAIN-D'OEUVRE, QUÉBEC ET CANADA, 1960-80

	<u>Nombre de personnes</u>		<u>Part québécoise de la main-d'oeuvre canadienne</u>	<u>Taux de crois- sance annuel moyen par période</u>	
	Québec ( '000)	Canada ( '000)		Québec (%)	Canada (%)
1960	1803	6411	28.1	-	-
1965	2022	7141	28.3	2.3	2.2
1970	2328	8374	27.8	2.9	3.2
1975	2589	9488	27.3	2.2	2.5
1980	2942	10906	27.0	2.6	2.8

Source: ibid, Tableau 20.

Emploi: Il ressort de nos prévisions que l'emploi devrait augmenter à un rythme annuel moyen de 2.6 pour cent au cours des années 70. Ce taux est inférieur à celui de 2.9 pour cent qui avait été enregistré au Québec pendant les années 60. Il est cependant supérieur à celui des dernières années: de 1966 à 1971, l'emploi n'avait progressé qu'à un taux annuel moyen de 1.7 pour cent; en 1972, ce taux n'a atteint que 1.3 pour cent. Ces prévisions apparaissent au Tableau 23. Comme on peut le constater, le rythme de création d'emplois sera plus faible au Québec que dans l'ensemble du Canada.

TABLEAU 23

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI, QUÉBEC ET CANADA, 1960-80

	<u>Nombre de personnes</u>		<u>Part québécoise de l'emploi canadien</u>	<u>Taux de croissance annuel moyen par période</u>	
	Québec ( '000)	Canada ( '000)		Québec (%)	Canada (%)
1960	1639	5965	27.5	-	-
1965	1912	6862	27.9	3.1	2.9
1970	2144	7879	27.2	2.4	2.8
1975	2413	9028	26.7	2.4	2.8
1980	2757	10479	26.3	2.7	3.0

Source: ibid, Tableau 20.

Chômage: L'évolution du taux de chômage, actuel et prévu, apparaît au Tableau 24 pour la période de 1961 à 1980.



TABLEAU 24

TAUX DE CHÔMAGE, QUÉBEC ET CANADA, 1961-80

	Québec	Canada
1961-65	7.2	5.4
1966-70	6.3	4.6
1971	8.2	6.4
1972	8.3	6.3
1975	6.8	4.8
1980	6.3	3.9

Source: *ibid*, Tableau 20.

Selon nos prévisions, le taux de chômage québécois demeurerait élevé au cours des années 70. Il serait nettement supérieur à la moyenne nationale. De plus, l'écart entre les taux de chômage québécois et canadien est susceptible de s'accroître, étant donné les tendances actuelles dans la performance économique du Québec. Il ne faut pas oublier que le taux de chômage de 3.9 pour cent, prévu pour l'ensemble du Canada, résulte de l'hypothèse d'une intervention gouvernementale massive dans le but de favoriser une accélération de la croissance économique. De la même manière, on peut faire l'hypothèse que les interventions gouvernementales seraient dirigées de manière à neutraliser les tendances sous-jacentes qui, autrement, résulteraient en un taux de chômage québécois se maintenant au dessus de 6 pour cent jusqu'en 1980.

Indicateurs micro-économiques: On a prévu la part québécoise de la production canadienne à partir des simulations du Conseil économique. Les niveaux de productivité de chacun des secteurs furent prévus sur la base des relations historiques entre le Québec et l'ensemble du Canada.

Production: Les valeurs prévues de la production québécoise apparaissent au Tableau 25. Selon ces prévisions, la production augmenterait à un rythme annuel moyen de 5.1 pour cent au cours de la période de 1969 à 1980. Le taux correspondant pour le Canada serait de 5.3 pour cent. Dans le secteur de la construction, la croissance de la production devrait enregistrer une nette accélération. Au cours des années 1966-70, la stagnation des dépenses d'investissement avait entraîné une diminution du niveau de production de cette industrie. Pendant la prochaine décennie, plusieurs projets contribueront à la croissance anticipée de la production: l'achèvement des travaux de l'aéroport international de Mirabel, l'aménagement de la Baie James et les travaux reliés aux Jeux olympiques de 1976.

Dans l'industrie de la pêche et celle de la forêt, les prévisions indiquent une légère amélioration de la part relative du Québec dans la production nationale.

Dans le cas de l'agriculture et de l'industrie manufacturière, la production progresserait à un rythme inférieur à celui des années 60. La part québécoise de la production nationale diminuerait dans ces industries de même que dans l'industrie minière.

Le fléchissement de la production manufacturière québécoise est attribuable en partie à la structure même de cette industrie au Québec. Selon les prévisions du Conseil économique du Canada, le taux de croissance annuel moyen des dépenses de consommation, au cours des années 70, serait de 2.4 pour cent pour les biens semi-durables, de 3.7 pour cent pour les biens non-durables et de 4.7 pour cent pour les biens durables. On constate cependant que la production manufacturière québécoise est largement concentrée dans les industries de biens non-durables ou semi-durables, industries dont la croissance est plus lente.

Dans les industries du secteur tertiaire, la production augmenterait plus rapidement bien qu'à un rythme inférieur à celui des années 60. Pendant la dernière décennie, la progression rapide de la production québécoise dans les industries des services était en grande partie imputable au rattrapage réalisé par la province dans certains domaines, tels l'éducation, la santé et les services commerciaux. Au cours des années 70, la production québécoise dans les industries du secteur tertiaire augmenterait à un rythme légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Canada. En 1961, la part de la production intérieure brute totale en provenance de ces industries était de 3.7 pour cent moins élevée au Québec que dans l'ensemble du Canada. En 1969, ce pourcentage était sensiblement le même dans les deux économies et en 1980 il serait de 5 pour cent plus élevé au Québec.

Productivité: Le Tableau 26 présente l'évolution de la production par personne employée, au cours de la période de 1961 à 1980. Selon nos prévisions, la croissance de la productivité sera plus forte au cours des années 70 que pendant la décennie précédente. Cela s'explique par l'augmentation prévue dans le taux de croissance de la productivité des secteurs miniers, manufacturiers, de la construction ainsi que des finances, de l'assurance et de l'immeuble. Dans ces deux derniers secteurs, l'augmentation de la productivité avait été relativement faible au cours de la dernière décennie par suite du ralentissement marqué dans la croissance de la production. La progression de la productivité sera plus forte au Québec que dans l'ensemble du Canada pour les secteurs suivants: forêts, mines, pêches et construction. Dans les autres secteurs, les gains de productivité seront sensiblement égaux à la moyenne nationale.

Emploi: Les changements prévus dans l'emploi au Québec apparaissent au Tableau 27. Selon nos estimations, l'emploi devrait s'accroître à un rythme annuel moyen de 2.6 pour cent au cours de la période de 1970 à 1980. Ce taux est inférieur à celui qui fut enregistré pendant la dernière décennie. Il est cependant plus élevé que celui des cinq dernières années. Dans le cas de l'emploi canadien, on prévoit un taux de croissance de 2.9 pour cent par année.

L'emploi continuera de progresser rapidement dans les industries productrices de services et la part de l'emploi total imputable à ces industries ira en augmentant, passant de 60.7 pour cent en 1970 à 70.4 pour cent en 1980. Le taux d'augmentation de l'emploi dans ces industries sera cependant inférieur à celui des années 60 en raison du ralentissement prévu dans le rythme de croissance de la production.

Dans le cas des industries productrices de biens, seule l'industrie de la construction devrait enregistrer un accroissement important de l'emploi. L'emploi diminuera dans le secteur agricole et n'augmentera que marginalement dans les mines, les forêts et les pêches. Dans l'ensemble du secteur primaire, on prévoit une diminution nette de 28,000 emplois entre 1970 et 1980. Au cours de la même période, il y aurait une perte nette de 50,000 emplois dans l'industrie de la fabrication. Cela s'explique en raison du ralentissement prévu dans le taux de croissance de la production manufacturière canadienne, du fléchissement de la part québécoise de la production nationale ainsi que de la hausse importante de la productivité dans ce secteur. Cette régression de l'emploi manufacturier, au cours des années 70, fait suite à la progression très faible enregistrée dans ce secteur depuis le milieu des années 60.

TABLEAU 25

TENDANCES OBSERVÉES (1961-69) ET PROJETÉES (1969-80) DE LA  
PRODUCTION PAR SECTEUR AU QUÉBEC

	Valeur de la production en million de dollars				Répartition sectorielle de la production en %				Production québécoise en % de la production cana- dienne				Taux de croissance annuel moyen en %			
	1961	1969	1975	1980	1961	1969	1975	1980	1961	1969	1975	1980	1961	1969	1975	1969
													-69	-75	-80	-80
Agriculture	226	268	220	239	2.5	1.9	1.2	1.0	14.3	10.7	9.6	9.2	2.1	-3.2	1.7	-1.0
Forêts	109	158	224	291	1.2	1.2	1.2	1.2	25.3	25.8	28.8	29.6	4.7	6.0	5.4	5.7
Pêches	5	6	8	9	0.1	x	x	x	5.5	5.8	6.1	6.4	2.3	4.9	2.4	3.8
Mines	237	328	424	508	2.6	2.4	2.3	2.1	14.8	13.6	12.3	11.1	4.1	4.4	3.7	4.1
Sous-total: primaire	574	760	876	1047	6.4	6.5	4.7	4.4	15.5	14.3	13.0	12.4	3.6	2.4	3.6	3.0
Manufactures	2756	4358	5628	6972	30.8	31.6	30.1	29.3	31.6	29.2	27.6	26.3	5.9	4.4	4.4	4.4
Construction	564	640	1086	1420	6.3	4.6	5.8	6.0	27.8	20.5	24.3	24.5	1.6	9.2	5.5	7.5
Sous-total: secondaire	3320	4998	6714	8392	37.1	36.2	35.9	35.2	30.9	27.7	26.0	25.6	5.2	5.0	4.6	4.8
Transport, etc..	1218	2033	2782	3655	13.6	14.7	14.9	15.3	27.2	27.5	26.8	26.6	6.6	5.4	5.6	5.5
Commerce	1111	1772	2485	3234	12.4	12.8	13.3	13.6	24.5	24.8	26.0	26.5	6.0	5.8	5.4	5.6
Finance, etc..	1038	1353	1975	2536	11.6	9.8	10.6	10.6	25.1	23.3	24.2	24.0	3.4	6.5	5.1	5.9
Services	1224	2256	3128	4106	13.7	16.3	16.7	17.2	25.3	27.9	27.0	26.5	7.9	5.6	5.6	5.6
Administration publique	466	630	728	854	5.2	4.6	3.9	3.6	18.4	20.1	20.2	20.7	3.8	2.4	3.2	2.8
Sous-total: tertiaire	5057	8044	11098	14385	56.5	57.3	59.4	60.4	24.6	25.5	25.7	25.6	6.0	5.5	5.3	5.4
Total	8954	13802	18687	23821	100.0	100.0	100.0	100.0	26.1	25.4	25.3	24.9	5.6	5.2	5.0	5.1

x, inférieur à 0.1

Source: A partir des données du Conseil économique du Canada et des estimations du M.E.E.R.

TABLEAU 26

ÉVOLUTION OBSERVÉE (1961-69) ET PROJÉTÉE (1969-80) DE LA  
PRODUCTIVITÉ PAR SECTEUR AU QUÉBEC

	Valeur de la productivité en milliers de dollars 1961				Productivité: Québec en % du Canada				Taux de croissance annuel moyen en %			
	1961	1969	1975	1980	1961	1969	1975	1980	1961-69	1969-75	1975-80	1969-80
Agriculture	1.64	2.50	2.70	3.25	70.7	61.0	56.0	54.0	5.4	1.3	3.8	2.4
Forêts	2.99	5.33	8.05	11.02	56.9	69.7	79.7	90.7	7.5	7.1	6.5	6.8
Pêches	4.62	4.17	5.39	5.99	90.0	84.1	153.4	177.0	-1.3	4.4	2.1	3.3
Mines	18.59	12.12	14.99	20.14	91.3	58.0	68.0	70.0	-5.2	3.6	6.1	4.7
Sous-total: primaire	3.05	4.91	6.30	8.27	70.8	69.4	70.6	70.4	6.1	4.2	5.6	4.9
Manufactures	5.60	7.48	10.37	13.33	93.3	91.3	90.5	90.0	3.7	5.6	5.2	5.4
Construction	5.35	5.65	7.56	8.53	99.8	87.0	95.0	96.5	0.7	5.0	2.4	3.8
Sous-total: secondaire	5.55	7.17	9.78	12.17	95.2	91.4	92.2	92.9	3.3	5.3	4.5	4.9
Transport, entrepo- sage, communications	8.05	10.72	13.13	16.53	100.6	100.4	100.0	100.0	3.6	3.4	4.7	4.0
Commerce	4.27	5.39	6.28	7.10	96.0	97.3	98.1	100.6	3.0	2.6	2.5	2.5
Finance, assurance, immeubles	15.67	14.08	16.96	17.71	90.6	84.8	88.0	87.0	-1.4	3.1	0.9	2.1
Services	4.01	4.18	4.35	4.34	97.9	99.2	100.0	100.0	0.5	0.7	-0.1	0.3
Administration publi- que	5.64	5.33	5.04	4.86	79.9	80.8	80.0	80.0	-0.7	-0.9	-0.7	-0.8
Sous-total: tertiai- re	5.84	6.18	6.99	7.41	95.6	92.5	96.3	96.6	0.7	2.1	1.2	1.7
Tous les secteurs	5.42	6.44	7.74	8.64	93.9	93.5	93.5	93.7	2.2	3.1	2.2	2.7

Source: A partir des données du Conseil économique du Canada et des estimations du M.E.E.R.

TABLEAU 27

TENDANCES (1961-70) ET PRÉVISIONS (1970-80) DE L'EMPLOI PAR

SECTEUR AU QUÉBEC

	Nombre de personnes employées en milliers				Répartition sectorielle en %				Taux de croissance annuel moyen en %			
	1961	1970	1975	1980	1961	1970	1975	1980	1961-70	1970-75	1975-80	1970-80
Agriculture	137.8	104.9	81.4	73.4	8.3	4.9	3.4	2.7	-3.1	-5.2	-2.1	-3.6
Forêts	36.5	25.5	27.8	26.4	2.2	1.2	1.2	1.0	-4.1	1.8	-1.1	0.3
Pêches	1.1	0.7	1.4	1.5	0.1	x	x	0.1	-5.2	14.9	1.4	7.9
Mines	12.8	23.7	28.3	25.2	0.8	1.1	1.2	0.9	7.1	3.6	-2.3	0.6
Sous-total Primaire	188.2	154.8	138.9	126.5	11.4	7.2	5.8	4.6	-2.2	-2.2	-1.9	-2.0
Manufactures	492.5	572.6	542.7	523.0	29.8	26.7	22.5	19.0	1.7	-1.1	-0.8	-0.9
Construction	105.3	114.4	143.7	166.4	6.4	5.3	6.0	6.0	0.9	4.7	3.0	3.8
Sous-total Secondaire	597.8	687.0	686.4	689.4	36.2	32.0	28.5	25.0	1.6	-0.1	0.1	0.1
Transport, etc...	151.3	185.6	211.9	221.1	9.2	8.7	8.8	8.0	2.3	2.7	0.9	1.8
Commerce	260.4	340.5	395.7	455.4	15.8	15.9	16.4	16.5	3.0	3.0	2.8	3.0
Finance, etc...	66.2	96.9	116.4	143.2	4.0	4.5	4.8	5.2	4.3	3.7	4.2	4.0
Services	305.0	559.4	719.0	946.0	18.5	26.1	29.8	34.3	7.0	5.1	5.6	5.4
Administration publique	82.7	120.2	144.4	175.7	5.0	5.6	6.0	6.4	4.2	3.7	4.0	3.9
Sous-total Tertiaire	865.6	1302.6	1587.4	1941.4	52.4	60.7	65.8	70.4	4.6	4.0	4.1	4.1
Tous les secteurs	1651.6	2144.4	2412.7	2757.3	100.0	100.0	100.0	100.0	2.9	2.4	2.7	2.6

Source: A partir des données du Conseil économique du Canada et des estimations du M.E.E.R.

## La situation actuelle de l'emploi (1970-1972)

Selon nos prévisions, le nombre de personnes employées devait atteindre 2,245,000 en 1972. L'emploi observé au cours de cette année n'a cependant été que de 2,225,000, ce qui représente un déficit de 20,000 emplois. Dans le secteur primaire, l'emploi a subi une diminution plus forte que prévue, l'écart représentant environ 11,000 emplois; dans le secteur secondaire cependant, le niveau de l'emploi est supérieur de 11,000 à celui qui avait été prévu; en ce qui concerne le secteur tertiaire, la croissance de l'emploi y fut moins forte que celle qui avait été prévue, ce qui s'est traduit par un déficit de quelque 20,000 emplois.

On croit généralement que la reprise récente des investissements, qui reflète un regain de confiance de la part des investisseurs et une réponse favorable aux politiques d'incitation fédérales et provinciales, réduira l'écart et permettra peut-être de surpasser les prévisions d'ici peu. La situation demeure cependant précaire et le retard observé jusqu'en 1972 indique clairement qu'il faille diriger et renforcer la reprise qui commence maintenant à devenir évidente.

## Sommaire

Dans cette section du rapport, nous avons tenté de présenter une vue globale de la situation économique du Québec de même qu'une indication de la situation probable au cours des années 70 dans l'hypothèse où les tendances actuelles se poursuivraient.

La principale constatation est que la performance économique du Québec, depuis quelques années et à peu d'exceptions près, est insatisfaisante. Elle l'est non seulement en comparaison des autres régions du pays mais également par rapport à sa capacité de générer un certain niveau de revenu et de bien-être pour les résidents du Québec.

Si on la compare particulièrement à l'Ontario, qui possède plusieurs caractéristiques physiques et économiques similaires, la province de Québec enregistre des niveaux d'emploi, de production, d'investissement, de productivité et d'échanges commerciaux disproportionnellement faibles. Certaines de ces disparités peuvent être attribuées à des facteurs historiques, telle cette forte concentration de l'activité dans des industries productrices de biens non-durables et à faible productivité. D'autres cependant ne peuvent l'être et leur existence doit être imputée à certaines autres faiblesses de l'environnement économique de la province.

Selon nos prévisions, la population du Québec augmenterait de 12 pour cent au cours des années 70 pour atteindre 6,715 milliers de personnes en 1980. Au Canada dans son ensemble la population enregistrerait une augmentation de 17 pour cent. L'importance relative de groupe d'âge de 25 à 34 ans s'accroîtra. Par suite de la croissance de la population en âge de travailler et de la participation accrue des femmes au marché du travail, la main-d'oeuvre enregistrera une hausse de 26.6 pour cent de 1970 à 1980 pour atteindre 2,942 milliers de personnes. L'accroissement prévu de la main-d'oeuvre canadienne est de 30 pour cent.

Bien que la croissance relative de la main-d'oeuvre québécoise au cours des années 70 soit inférieure à celle de la main-d'oeuvre canadienne, il reste cependant que selon nos prévisions, 614,000 personnes additionnelles feront leur entrée sur le marché du travail d'ici 1980. Dans l'hypothèse où les tendances observées au cours des années 60 se poursuivraient, l'emploi total augmenterait de 613,000 entre 1970 et 1980 ce qui représente un taux de 22 pour cent. (Au cours de la même période, l'emploi canadien connaîtrait une augmentation de 33 pour cent). Il en résulte donc que le nombre de chômeurs s'accroîtrait de 1,000 personnes au cours des années 70. En pourcentage de la main-d'oeuvre, le chômage diminuerait cependant pour atteindre 6.3 pour cent en 1980 comparativement à 7.9 pour cent en 1970.

Sur une base sectorielle, les prévisions impliquent, pour la période de 1970 à 1980, une diminution de 28,300 emplois dans le secteur primaire et de 49,300 dans l'industrie manufacturière. Ces pertes seront partiellement compensées par l'augmentation prévue de 52,000 emplois dans l'industrie de la construction. Dans les industries du secteur tertiaire l'emploi augmenterait de 638,900 personnes.



Les prévisions sont basées sur l'expérience d'une période de quinze ans se terminant en 1969. Elles tiennent donc peu compte des initiatives fédérales et provinciales pour stimuler le développement et entreprises à partir de 1969 lesquelles ont conduit à l'amélioration des conditions économiques notée précédemment. Tel que mentionné au début de cette section, le but d'une politique de développement régional est de modifier les prévisions neutres qui sont fondées sur l'hypothèse du prolongement des tendances observées dans le passé. Les possibilités de développement présentées dans la suite de ce rapport pourraient permettre de favoriser une croissance économique plus équilibrée entre les régions et d'éviter les conséquences négatives résultant du prolongement des tendances passées.

## POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Cette section du rapport dégage et traite de certaines possibilités de développement pour le Québec. Ces possibilités ne sont ni exhaustives ni celles qui pourraient se révéler les plus facilement réalisables. Elles sont présentées, plutôt, comme un exemple d'une approche qui pourrait être prise, à partir de l'analyse de l'évolution passée du Québec et de ses besoins futurs probables; cette analyse pourrait servir de base à l'orientation future du développement régional. Pour en faciliter la lecture, nous en présentons immédiatement les principales idées.

Pour le secteur primaire, nous dégageons un ensemble de possibilités de développement touchant l'agriculture, les forêts, les mines et les pêches. En ce qui concerne l'agriculture, on suggère d'asseoir l'expansion de l'élevage bovin sur un accroissement de la production d'orge et de maïs, grâce à un programme de drainage des terres. Ceci pourrait servir de base à l'amélioration de la production du boeuf dont les marchés potentiels peuvent s'accroître rapidement. Quant aux industries forestières, les possibilités de développement semblent s'articuler autour de la nécessité de rationaliser l'allocation des ressources forestières et de résoudre l'apparente pénurie de travailleurs forestiers. En ce qui concerne l'industrie minière, on suggérera un certain nombre de mesures destinées entre autres à atténuer les difficultés engendrées par la fermeture de mines dans certaines régions vulnérables sur le plan économique. Il convient de mentionner deux autres types de transformation des minéraux, soit le bouletage accru du minerai de fer et une expansion très considérable du traitement de l'amiante au Québec. Enfin, il sera suggéré de continuer l'effort de rationalisation et de diversification des pêcheries.

Pour le secteur secondaire, les possibilités de développement, qui sont nombreuses, sont axées sur deux volets: d'une part la restructuration générale du secteur de façon à augmenter l'importance relative des industries de biens durables à forte croissance et d'autre part la modernisation et la consolidation des branches "traditionnelles" à forte intensité de travail ou fondées sur l'exploitation des ressources. Dans le premier cas, on proposera la mise en place d'un complexe d'industries utilisatrices d'acier (les branches des produits métalliques, de la machinerie, du matériel de transport et des produits électriques recevant la priorité) qui devrait permettre de tripler la production québécoise d'acier. Dans le second

cas, on mettra l'accent sur la modernisation des industries utilisatrices de bois, notamment la branche du meuble qui devrait connaître un avenir brillant, des industries textiles et des industries de l'alimentation. On traitera également du complexe pétrochimique de la région de Montréal dans une autre partie.

Il conviendrait peut-être ici d'indiquer la nature des principaux éléments de développement portant sur le secteur tertiaire. On mettra l'accent sur la revitalisation de l'économie de la région de Montréal en tentant d'y concentrer les industries de pointe et en essayant de donner un nouvel essor aux fonctions traditionnelles de la ville comme centre nord-américain important dans les domaines des transports, des communications, des finances et des services commerciaux. Le développement du secteur secondaire et du secteur tertiaire dans la province est fortement lié à cette revitalisation de Montréal.

### Secteur primaire

Agriculture: L'agriculture québécoise manifeste un grand nombre de potentialités dont le développement contribuerait fortement à la réalisation de l'accroissement du revenu agricole et de la rationalisation de l'utilisation des terres au Québec. L'accroissement de la demande de boeuf de boucherie, tant dans la région de Montréal qu'au Nord-Est des Etats-Unis, devrait déterminer une nouvelle vocation agricole pour la plaine du sud de Montréal et les Cantons de l'Est. La production d'orge et de maïs pourrait être reliée à cet accroissement de l'élevage bovin. Il existe une possibilité d'augmenter la production de maïs, surtout si un effort est consenti pour améliorer le drainage des sols.

Un programme d'assistance serait nécessaire pour réaliser ces deux possibilités, i.e. l'accroissement de la production du boeuf et un meilleur drainage des terres, d'une part pour aider les fermiers à améliorer leur cheptel et à se lancer dans les opérations de parcs d'engraissement et d'autre part pour donner une assistance financière aux immobilisations requises pour le drainage.

L'amélioration des égouttements du sol pourrait coûter au moins \$160 millions. En effet la plupart des terres agricoles au Québec ne possèdent pas actuellement un système de drainage suffisant. Le but étant que le Québec produise 65 pour cent de sa consommation de grain d'ici 1980, la culture en devra s'étendre sur quelques deux millions d'acres et on estime à \$80.00 l'acre le coût du drainage.

Afin d'atteindre son potentiel, le cheptel bovin de la province devrait passer de 80,000 en 1971 à 280,000 d'ici 1980. Ceci demanderait des investissements de l'ordre de \$18,000,000 en bâtiments, terrains et machinerie et de l'ordre de \$32,000,000 pour le bétail.

L'abaissement du prix des grains de provende à un niveau raisonnable dépendrait de la réduction d'au moins 75 pour cent du nombre de meuneries dans la province. En 1970 en effet, on en comptait 428, tandis que le nombre suffisant pour produire la même quantité de moulée aurait été de 90.

La relocalisation des meuneries, en supposant la reconstruction de cinquante d'entre elles (parmi les 90 requises) coûterait approximativement \$35,000,000, en incluant l'amélioration des systèmes d'expéditions en vrac. Le coût d'une meunerie produisant quelque 40,000 tonnes par année s'élève à environ \$700,000. Le gouvernement du Québec a déjà participé à des études dans ce domaine.

La mise en oeuvre de ces possibilités pourrait entraîner approximativement les bénéfices suivants: \$42,000,000 pour la hausse des ventes de grains de provende et \$32,000,000 pour la vente de bovins de boucherie. En outre, la hausse de la productivité des meuneries permettrait de réduire de \$59,000,000 le coût d'achat de la moulée, le coût de relocalisation étant estimé à \$35,000,000. Dans l'ensemble, des investissements pouvant atteindre \$245,000,000 permettraient une augmentation de revenu net.

Forêts: Dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources forestières au Québec, il est suggéré d'une part de rationaliser le système de tenure des forêts ce qui permettrait d'assurer aux industries utilisatrices un accès à la ressource et une meilleure intégration des diverses activités forestières et d'autre part d'assurer la disponibilité de la main-d'oeuvre nécessaire.

L'emploi dans les industries forestières québécoises a diminué de plus de 25 pour cent depuis 1961. Ce déclin a été compensé par une mécanisation poussée de l'exploitation forestière mais, comme on l'a déjà noté dans ce rapport, il semble bien que l'on ait atteint la limite économique de la substitution du capital au travail dans ce domaine.

En fait, le problème de la pénurie de main-d'oeuvre est lié au fait que les exploitations forestières sont généralement situées à des distances considérables des grands centres de population. Le manque de main-d'oeuvre forestière résulte du manque d'attraits de l'environnement de travail, notamment de l'absence de loisirs dans les villages ou les camps forestiers. En outre, la plupart des activités forestières présentent peu de sécurité d'emploi ou de possibilités d'avancement. Ainsi les pénuries de main-d'oeuvre sont liées à la fois à l'insuffisance des équipements collectifs (camps isolés, distances excessives des centres résidentiels attrayants, obligation de séparation de la famille) et à une structure d'exploitation qui offre peu de possibilités d'avancement aux travailleurs forestiers.

A ces problèmes s'ajoute souvent celui de l'unicité d'activité des centres forestiers; il n'est pourtant pas rare dans le Grand Nord de voir un centre forestier et un centre minier à quelques milles l'un de l'autre. Il conviendrait donc d'intégrer ou au moins de régionaliser les villes fondées sur les ressources naturelles en y élargissant la gamme des activités dans le but d'y attirer des investissements privés dans les transports et les services et de rentabiliser les équipements collectifs publics.

Il est difficile de calculer le coût des investissements privés et publics nécessaires à une amélioration suffisante des conditions de vie des centres forestiers pour y stabiliser l'offre de main-d'oeuvre. Leur régionalisation ne devrait cependant pas résulter en une augmentation significative des dépenses publiques à long terme. Les coûts impliqués pourraient bien être compensés par des réductions des dépenses de mécanisation qui, de toute façon, n'ont pas eu le rendement escompté dans l'Est du Canada.

On ne traitera pas ici du système de tenure des forêts, une responsabilité provinciale. Cette question est liée à la nature des activités de transformation de la ressource et sera traitée plus loin en même temps que les possibilités de développement du secteur manufacturier.

Pêches: Le besoin dans ce secteur est de consentir des efforts additionnels en vue d'en accroître la modernisation. L'emploi y est réduit et saisonnier; selon les prévisions, il devrait croître au cours de la prochaine décennie. Il semble que les dispositions de l'accord F.O.D.E.R., actuellement en vigueur pour l'Est du Québec, sont suffisantes pour atteindre une concentration accrue de l'infrastructure dans un nombre restreint de centres bien équipés.

Mines: L'étude de la situation de ce secteur a conduit à la formulation de trois grandes orientations: intensification de l'exploration, accroissement de la valeur ajoutée aux ressources au Québec et diminution des coûts sociaux et des dislocations reliées à la fermeture inévitable de certaines mines.

La proportion des dépenses relatives à l'exploration par rapport à la valeur de la production est plus faible au Québec que dans l'ensemble du Canada. La raison tient en partie à la plus grande importance au Québec de la production de minerai de fer et d'amiante dont les réserves sont relativement abondantes à l'heure actuelle, ce qui n'est pas le cas du cuivre et d'autres métaux communs. Il serait particulièrement souhaitable d'accroître l'exploration minière, particulièrement dans les régions de l'Abitibi et de la Baie-James.

Le gouvernement devrait intervenir si le Québec devait connaître une exploration minière plus importante. Les coûts de l'exploration minière sont élevés et le risque de pertes est important; les sociétés minières, qui font face à une baisse des prix sur les marchés mondiaux, exercent donc une grande prudence à court terme.

L'activité des industries minières est influencée par les fluctuations de la conjoncture internationale. La diminution des exportations, causée par la réévaluation du dollar canadien, a engendré des difficultés pour certains types de métaux. L'industrie minière est aussi directement reliée à l'activité manufacturière et des changements dans la demande de produits fabriqués conduisent souvent à des accroissements substantiels des inventaires et à des coupures dans la production minière. Etant donné le resserrement (temporaire, il est à espérer) de la situation financière des sociétés minières, il serait souhaitable d'insuffler un nouvel essor à l'exploration minière au Québec pour éviter le déclin graduel de ce secteur à long terme.

Dans l'avenir immédiat, la priorité devrait être accordée à l'expansion de l'exploration du cuivre, du zinc, de l'or et de l'argent afin de maintenir les niveaux de production et d'emploi.

La plupart des sociétés minières ont leur siège social à Toronto et exploitent des domaines importants dans d'autres provinces aussi bien qu'au Québec. Le capital est mobile entre diverses options et les gouvernements ont peu de contrôle sur les décisions concernant l'exploration; ils peuvent cependant offrir des stimulants à l'exploration dans certaines régions désignées ou à faible croissance.

Les mesures suivantes pourraient être envisagées pour stimuler l'exploration minière au Québec, tout en tenant compte de l'effort considérable consenti par le gouvernement du Québec par l'entremise de Soquem:

- la parachèvement d'une route d'accès à Fort George: en effet, l'aménagement hydro-électrique de la Baie James ouvrirait de vastes territoires à l'exploration minière. Cette région géologiquement favorisée est située au nord de l'Abitibi qui possède déjà une forte capacité minière, notamment une fonderie de cuivre et une main-d'oeuvre minière;
- l'accélération et l'expansion des programmes conjoints de recherches géophysiques du ministère fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources et du ministère provincial des Ressources naturelles: en particulier, l'accélération de la recherche et de la cartographie aérienne en Abitibi et dans la région de la Baie James permettrait une meilleure orientation des activités d'exploration;
- Une aide financière pour accroître l'exploration dans les régions qui voient leurs réserves s'épuiser;
- l'établissement d'une banque de données sur les réserves connues et potentielles et sur les prévisions de consommation afin de mettre en lumière les pénuries potentielles et de réorienter l'exploration dans les secteurs les plus prometteurs.

En ce qui concerne la transformation des minéraux, il conviendrait de prendre les mesures nécessaires pour encourager les sociétés minières de minerai de fer de la province à augmenter la transformation du minerai en boulettes et à réduire ainsi la quantité de minerai exporté sous forme de concentré. En 1970, quelque 35 pour cent des exportations du Québec était sous forme de boulettes, 50 pour cent de concentré et 15 pour cent de minerai brut; les boulettes avaient une valeur de \$15 la tonne, le reste de \$9.50 seulement. Il semble que si la situation se maintient, la proportion des boulettes

dans les exportations (en augmentation rapide) diminuera. Les boulettes ayant une plus grande valeur ajoutée, il y a possibilité que la production additionnelle soit transformée en boulettes avant l'expédition, dans la mesure du possible. Dans l'hypothèse où le projet se réalisait, ceci nécessiterait des investissements de l'ordre de \$150 à \$200 millions au cours des prochaines années et créerait quelque 3,000 emplois de construction et 1,000 emplois permanents.

Un autre domaine où l'on pourrait envisager un accroissement substantiel du traitement du minerai est celui des produits de l'amiante. Quelque 70 pour cent des exportations d'amiante du monde non-communiste proviennent du Canada qui exportait, en 1970, 156 des 165 millions de tonnes produites. Cependant, en ce qui concerne les produits fabriqués de l'amiante, les exportations canadiennes n'ont atteint que 6.4 millions de dollars contre des importations de 10.3 millions de dollars. Le haut niveau des droits de douane des pays consommateurs et le degré élevé de propriétés étrangères freinent le développement de l'industrie canadienne des produits de l'amiante, mais la diversification de la production des sociétés mères pourrait réduire leur propension à traiter le minerai dans leur propre pays.

Le développement des marchés d'exportation pour les produits fabriqués de l'amiante serait progressif, mais on estime qu'il serait possible d'accroître de 5 pour cent en 1970 à 20 pour cent d'ici 1980 la proportion de minerai extrait qui pourrait être traité au Canada. L'augmentation de la valeur ajoutée au Québec (et au Canada) en serait significative. La conversion d'une tonne d'amiante brut en tuyaux, coussinets et garnitures de freins ajoute une valeur de \$300, \$1,800 et \$9,800 respectivement à la production canadienne; la transformation en fibre n'ajoute que \$140 la tonne.

Il faudrait un effort considérable pour atteindre ce but. Cependant, le Canada possède un quasi monopole de l'exportation et la demande d'amiante est forte. Il semble donc justifié de recommander une augmentation de la valeur ajoutée au Canada; l'augmentation à 20 pour cent de la proportion du minerai extrait au Québec en produit fini résulterait en une création de 6,000 nouveaux emplois.



## Secteur secondaire - manufacturier

On aura noté que le secteur manufacturier connaissait au Québec une croissance lente et que l'emploi y diminuerait d'ici 1980. La production est concentrée dans les branches moins dynamiques à forte intensité de travail; les branches des biens durables, à forte productivité et à croissance accélérée, y sont peu représentées. Pour permettre à ce secteur d'augmenter sa contribution à l'emploi et au revenu québécois, des changements profonds sont souhaitables.

La restructuration industrielle suggérée a deux volets. D'une part, il s'agirait de renforcer et de moderniser les activités plus traditionnelles qui font face à une forte concurrence étrangère. Les recommandations porteront alors sur les branches qui présentent le meilleur potentiel de rétablissement: aliments et boissons, textile, vêtement et produits forestiers. Il s'agirait d'autre part d'augmenter le rythme de croissance et d'allonger la liste des produits des branches à forte productivité et à croissance élevée. Cette possibilité sera basée sur l'expansion de la production d'acier, de l'établissement d'industries utilisatrices d'acier et le développement de la pétrochimie.

La répartition de l'emploi manufacturier apparaît au Tableau 28.

TABLEAU 28

EMPLOI MANUFACTURIER AU QUÉBEC - 1970

<u>Branche</u>	Nombre d'employés	Part du total	Part de la branche au Canada	Taux de croissance (1)
Aliments et boissons	61,080	11.9	27.5	1.44
Textiles, bonneterie et vêtement	115,646	22.5	59.7	0.73*
Produits forestiers	80,464	15.6	31.9	2.19*
SOUS-TOTAL	257,190	50.0	57.7	1.36*
Métallurgie	26,184	5.1	22.5	3.79
Produits métalliques	35,554	6.9	25.5	3.29
Machinerie	14,873	2.9	18.7	4.53
Matériel de transport	34,042	6.6	23.2	4.85
Matériel électrique	<u>33,724</u>	6.6	28.1	4.73
SOUS-TOTAL	144,377	28.1	23.9	4.21*
Produits chimiques	<u>27,854</u>	5.4	28.0	3.17
TOTAL - branches ci-dessus.	429,421	83.5	38.0	2.44*
Autres	<u>84,729</u>	16.5	19.1	1.34
GRAND TOTAL	514,150	100.0	31.4	2.06

Source: Statistique Canada, Répertoire des manufactures

(1)

Droite de tendance logarithmique, 1961-70. Les astérisques dénotent des taux moyens pondérés par l'emploi en 1970.

## Le secteur traditionnel

Aliments et boissons: en 1970, cette branche occupait quelque 12 pour cent de la main-d'oeuvre secondaire au Québec contre 13.5 pour cent dans l'ensemble du Canada; la part du Québec dans cette branche était virtuellement identique à sa part de la population totale du Canada. Bien qu'il s'agisse d'une branche à croissance lente, le taux de croissance de l'emploi au Québec entre 1961 et 1970 y a été de 50 pour cent supérieur à celui de la branche au Canada. La taille et le potentiel de croissance de cette branche au Québec méritent qu'on y attache une attention particulière.

Compte tenu de la croissance prévue de l'élevage bovin, l'industrie qui semble la plus prometteuse est celle de l'abattage. Il conviendrait de mettre en place un mécanisme afin de s'assurer que les abattoirs soient de taille optimale de façon à obtenir des prix concurrentiels qui décourageront l'exportation d'animaux vivants et maximiseront ainsi la valeur ajoutée au Québec. Il conviendrait en outre d'encourager l'expansion de la production de produits de la viande à haute qualité et de la charcuterie.

Il existe au Québec un certain nombre de sociétés importantes dans ce domaine dont la capacité d'innovation et de marketing peut assurer la croissance continue de cette branche. On pourrait toutefois accentuer la diversification de la production en encourageant des sociétés européennes à investir au Québec ou à y passer des accords de production sous licence; d'autre part, il conviendrait peut-être de créer un centre de recherche à l'intention des petites et moyennes entreprises.

Textiles: En 1970, cette branche occupait quelque 22.5 pour cent de la main-d'oeuvre secondaire au Québec, contre 12 pour cent dans l'ensemble du Canada. La part du Québec de l'emploi canadien dans cette branche était environ le double de sa part de la population et de la main-d'oeuvre totales canadiennes. La croissance de l'emploi dans la branche a été lente au Québec, en moyenne moins de 1 pour cent par année entre 1961 et 1970.

L'industrie textile canadienne doit faire face à une forte concurrence étrangère en dépit d'une protection douanière assez élevée. Plusieurs usines sont vieilles et de rendement peu élevé; même les usines de fibres artificielles, relativement plus modernes, ont des dimensions inférieures à l'échelle mondiale de capacité; cette situation a favorisé l'importation, particulièrement au cours des dernières années. La concurrence des pays où le coût de la main-d'oeuvre est moins élevé se fait particulièrement sentir dans les tricots et les vêtements cousus.

Bien que sa croissance et ses perspectives d'emploi soient moyennement encourageantes, cette branche est si importante dans l'économie québécoise qu'on ne peut l'ignorer. A long terme, il est raisonnable de s'attendre à ce que la branche rationalise ses activités, laissant tomber les plus marginales, afin d'assurer sa position concurrentielle. Cette solution ne serait acceptable que dans la mesure où la croissance d'autres industries permettrait d'absorber la main-d'oeuvre qui pourrait être libérée. La restructuration de la production en faveur des biens durables, qui est examinée plus loin, permettrait au Québec de réduire sa dépendance à l'égard de cette branche.

Ceci ne se fera pas du jour au lendemain et il conviendrait, entre-temps, de soutenir les industries existantes tout en minimisant l'impact social des coupures de l'emploi, dans la mesure où un grand nombre de ces industries sont situées dans des régions rurales ou semi-rurales où il existe peu d'occasions d'emploi alternatif.

Produits forestiers: Les industries forestières du Québec s'appuient sur une ressource dont la qualité varie de bonne à excellente. La superficie forestière du Québec est semblable à celle de l'Ontario. A cause de la distribution géographique inégale des bois durs au Canada, le Québec possède certains avantages concurrentiels sur l'Ontario et sur le reste de l'Est du Canada.

Il existe cependant un certain nombre d'obstacles à l'utilisation optimale de la ressource forestière. On en traitera de façon spécifique un peu plus loin mais il en est un qui est général et qui tient au système de tenure des forêts; cette question est de juridiction provinciale et a d'ailleurs fait l'objet d'un Livre blanc par le gouvernement du Québec. Les sociétés productrices de pâtes et papiers ont obtenu de grandes superficies de forêts en concession; elles ont des droits exclusifs sur les arbres qui poussent au sein de leurs concessions. Bien que ces sociétés pourraient en théorie permettre aux scieries l'accès à leur bois elles ont jusqu'ici été très peu disposées à le faire, arguant du besoin de conservation des forêts. Il pourrait donc arriver que les scieries et les producteurs de contreplaqués soient démunis d'un accès économique à la ressource. Il pourrait arriver en outre que les sociétés productrices de pâtes et papiers abattent des espèces dont le rendement serait supérieur si elles étaient utilisées à d'autres fins.

Le taux général de croissance des industries forestières n'est pas particulièrement élevé. Celles-ci exercent généralement leurs activités dans des régions périphériques comme la Gaspésie, le Lac Saint-Jean et l'Abitibi; cette situation fait qu'au plan du développement régional on peut accorder une attention particulière à ce groupe d'industries dans l'identification des possibilités industrielles.

Industries du bois: Le Québec ne le cède qu'à la Colombie-Britannique dans la proportion de son bois commercialisable de diamètre relativement important. Le Québec pourrait donc augmenter sa part dans la production de bois tendres et de bois durs, de contreplaqués et de revêtements. Des recherches préliminaires indiquent que la ressource est suffisamment abondante et la croissance du marché assez élevée pour permettre la réalisation des projets suivants d'ici 1980, pourvu qu'on rationalise le système de tenure:

Type d'usines	Nombre	Capacité (million)	Coût d'immobilisation (\$Million)	Emploi à l'usine
Scieries-bois tendre	12	50 p.m.p.	60	1,600
Scieries-bois dur	5	15 p.m.p.	14	425
Contreplaqué-bois tendre	5	60 p. <sup>2</sup>	23.5	900
Revêtement - bois dur	5	15 p. <sup>2</sup>	18	570
Panneaux en bois dur*	2	160 p. <sup>2</sup>	14.4	260
			<u>129.9</u>	<u>3,755</u>

\* Probablement non réalisable avant la fin des années 70.

Les coûts totaux d'immobilisation pour tous les projets seraient de l'ordre de \$130,000,000 pour une création directe de 3,755 emplois. La prévision en 1980 de la tendance 1961-70 de l'emploi n'aboutit qu'à une augmentation de 2,500 emplois. La réalisation de ces projets permettrait donc des gains considérables qui s'ajouteraient à la croissance de l'emploi dans les autres industries utilisatrices de bois dont la production représente quelque 40 pour cent de la branche. A ces 3,755 emplois directs correspondraient quelque 3,000 emplois supplémentaires en forêt sans compter l'effet multiplicateur sur le reste de l'économie québécoise.

Industrie du meuble: L'industrie du meuble est l'une des rares où la croissance de l'emploi a été supérieure au Québec à la moyenne nationale entre 1961 et 1970; la part du Québec dans la branche a augmenté durant cette période de 35.8 pour cent à 37.0 pour cent.

La croissance soutenue de la production ainsi que la hausse substantielle de la demande augurent bien des perspectives de marché et d'emploi de l'industrie. Il semble que la position concurrentielle des fabricants de meubles québécois serait la meilleure au Canada dans la mesure où ils disposent d'une main-d'oeuvre suffisante et bien qualifiée, de l'abondance de bois dur de bonne qualité et d'une longue tradition.

Il existe toutefois un obstacle structurel à la réalisation du potentiel de la branche: la petite taille des établissements. En 1971, il y avait plus de 800 fabricants de meubles au Québec, dont seulement 150 employaient plus de 25 personnes. La vaste majorité de ces sociétés sont des firmes familiales et traditionnelles dans leur conception, qui n'ont par toujours le capital suffisant.

Les mesures suivantes permettraient d'assurer le potentiel de développement de la branche:

- Il serait souhaitable de procéder à un meilleur inventaire des bois durs au Québec ce qui permettrait, grâce à une planification appropriée, d'assurer parmi les utilisateurs une allocation optimale de cette ressource.
- Bien que ce domaine soit de juridiction provinciale, un encouragement fédéral serait utile pour rationaliser le système de tenure des forêts afin d'assurer un libre accès à la ressource aux divers utilisateurs.
- Il faudrait trouver les moyens d'encourager l'industrie du meuble à se consolider en un plus petit nombre d'établissements de taille supérieure. Ceci permettrait d'augmenter la

capacité administrative, de commercialisation et de design de l'industrie. Cette restructuration ne pourra se faire probablement qu'avec une aide gouvernementale considérable.

Industrie des pâtes et papiers et des produits connexes:

La production de pâtes et papiers occupait en 1970 quelque 55 pour cent de la main-d'oeuvre des industries forestières et 8.6 pour cent de la main-d'oeuvre secondaire au Québec. Le taux de croissance de l'emploi dans la branche a été supérieur entre 1961 et 1970 au taux moyen de croissance de l'emploi secondaire au Québec, mais légèrement inférieur à celui de la branche au Canada dans son ensemble. Ce dernier taux est influencé par l'accroissement très substantiel d'emploi qu'a connu la branche en Colombie-Britannique pendant la période; quoiqu'il en soit, le Québec s'est bien comporté, sa part se maintenant à 35 pour cent en 1970 contre 36 pour cent en 1961. Le Québec a cependant connu un grand nombre de licenciements en 1971.

Tel que mentionné précédemment, les taux de profit de la branche ont été bas au Québec au cours des dernières années. Le problème tient en partie à l'âge excessif de certaines installations. Non seulement leurs coûts sont-ils élevés par rapport aux usines modernes automatisées, mais leurs systèmes de contrôle de la pollution ne peuvent satisfaire aux normes actuelles. Ceci a conduit à la fermeture d'un certain nombre d'usines, cependant que la création de nouvelles usines, ailleurs au Canada et dans le monde, a rendu difficile le remplacement des usines fermées.

Ces fermetures, et particulièrement dans les cas où l'usine constitue localement la seule source d'emploi, peuvent amener des conséquences sociales difficiles. En conséquence, les possibilités de revitalisation de la branche s'articuleront probablement autour des trois éléments suivants: (a) le coût inférieur de la modernisation des usines actuelles serait préférable à celui de la construction d'usines entièrement nouvelles en d'autres régions; (b) il conviendrait de réduire la concentration de la production de papier journal; (c) il conviendrait en outre de stimuler la production de papiers "industriels".

La modernisation d'une usine a généralement pour effet d'augmenter la capacité de production tout en réduisant l'emploi. Ce dernier effet, même si le taux de chômage est relativement élevé au Québec, est un mal nécessaire au maintien de la position concurrentielle de la branche face aux capacités de production de certains pays. Il en résulte probablement que les plans de modernisation devraient envisager des reconversions à d'autres productions, ainsi que l'adoption de nouvelles techniques. Il serait plus facile de réaliser les buts fixés à la branche s'il se révélait possible de négocier de meilleurs accès au marché ouest-européen pour les papiers industriels canadiens.

### Le secteur à forte croissance

Le rôle des industries utilisatrices d'acier: Il existe tout un ensemble d'activités (métallurgie, machinerie, matériel de transport et matériel électrique) qui sont interreliées et qui dépendent de la disponibilité d'acier peu coûteux. Entre 1961 et 1970, ce groupe d'industries de biens durables a connu dans l'ensemble du Canada des taux de croissance supérieurs de 38 pour cent à 151 pour cent à la moyenne de l'ensemble du secteur secondaire. Ces industries ont créé quelque 58 pour cent de l'augmentation nette de l'emploi secondaire au cours de la période. On prévoit qu'elles conserveront le même dynamisme au cours de la présente décennie.

La part du Québec de l'emploi canadien dans ces industries était de 24 pour cent en 1970 contre 25 pour cent en 1961. La restructuration industrielle nécessaire au dynamisme économique de la province dépend essentiellement de la stimulation de ces activités.

Les complexes industriels sidérurgiques: Au cours de l'année dernière, le ministère de l'Expansion économique régionale a entrepris une étude méthodologique sur la définition de complexes industriels à partir du tableau canadien des échanges inter-industriels de 1961. Ce travail est assez avancé pour qu'on puisse en dégager deux types de complexes sidérurgiques.

On peut définir un complexe comme étant un groupe d'industries interdépendantes, la production de l'une servant de matières premières à l'autre. Ces firmes ont donc tendance à se localiser dans la même région. Les deux types de complexes dont on traitera plus loin regroupent des industries interreliées autour d'aciéries. Dans le cas des deux complexes dont il sera question, les aciéries fournissent une quantité importante de produits aux autres industries, et ces dernières ont entre elles des relations d'échange.



La situation actuelle et les perspectives de chacune des industries concernées feront l'objet de sections subséquentes. Avant d'aborder cette question, il serait utile de s'attarder à l'industrie de l'acier elle-même.

Sidérurgie: Les expéditions des aciéries canadiennes ont augmenté de 4.4 millions de tonnes en 1961 à 9.1 millions de tonnes en 1971. La consommation apparente en 1971 était de 9.5 millions de tonnes. L'Ontario comptait pour 80 pour cent de la production canadienne en 1971, le Québec pour 8 pour cent, contre 5 pour cent en 1968. Il ne s'agit là que d'estimations étant donné la difficulté de retracer les tonnages considérables de lingots et de billes d'acier produits dans d'autres provinces mais finis au Québec.

Le Québec consomme quelque 16 pour cent de l'acier utilisé dans la fabrication ou dans la construction au Canada. Ceci représente environ le double de la production québécoise. En termes de population ou de revenu personnel, la consommation québécoise devrait représenter quelque 25 pour cent du total canadien en produits finis. Ceci implique que la province ne produit qu'environ le tiers de ses besoins totaux.

L'accroissement substantiel de la production d'acier constitue l'élément clé des efforts de restructuration industrielle au Québec. En fait, le Québec devrait recevoir la majeure partie de la capacité additionnelle de production prévue au Canada pour les aciéries d'ici 1980. Comme on l'a déjà noté, la plupart des industries à forte croissance sont utilisatrices d'acier, et elles sont défavorisées au Québec à cause de ce déficit dans la production d'acier.

La production canadienne d'acier brut était légèrement supérieure à 12,000,000 de tonnes en 1971 et les expéditions d'acier fini à 9,000,000 de tonnes. Ces niveaux devraient augmenter de quelque 60 pour cent d'ici 1980 atteignant respectivement 19 à 20 millions et 14 à 15 millions de tonnes. La restructuration industrielle devrait permettre au Québec de s'approprier 25 pour cent de cette croissance, soit une capacité additionnelle de 1.75 à 2 millions de tonnes. Si ceci se réalisait, la production d'acier brut devrait atteindre 3 millions de tonnes en 1980, soit environ 15 pour cent de la production totale canadienne d'alors. Le Québec continuerait d'être un gros importateur net d'acier, principalement de l'Ontario, et la croissance de sa production ne se serait pas effectuée au détriment de capacités actuelles dans le reste du pays mais résulterait d'une participation à l'expansion de l'industrie domestique.

Le nombre d'emplois générés par l'expansion envisagée dépend du procédé technique et du degré d'intégration verticale retenus. A \$300 d'immobilisation par tonne de capacité installée, une aciérie de 2 millions de tonnes coûterait \$600,000,000 et à 300 tonnes par employé, emploierait 6,700 personnes.

A Montréal et le long de la rive sud du Saint-Laurent (Contrecoeur, Tracy, Sorel, etc.) les conditions favorables à cette expansion existent autour des aciéries et des usines métallurgiques déjà installées dans la région. Les équipements de transport nécessaires (routes, rails et eaux) sont déjà disponibles ou le seront dans un avenir rapproché. La province dispose de la plupart des matières premières requises (minerai de fer, énergie électrique et pierre calcaire) et de la main-d'oeuvre qualifiée nécessaire dans la région de Montréal. Elle ne possède pas de charbon, pas plus que l'Ontario qui dépend des Etats-Unis; étant donné le coût croissant du charbon américain, l'Alberta pourrait éventuellement devenir le principal fournisseur de l'Ontario et du Québec.

Il s'agit de choisir entre plusieurs procédés techniques. Parmi ceux-ci, la réduction électrique de minerai enrichi et de ferraille permet d'augmenter graduellement la capacité en fonction de la demande, et convient à une approche conservatrice. Son avantage est d'étendre les immobilisations sur une longue période, et peut être de moindre intensité de capital. Les coûts unitaires de production pourraient être un peu plus élevés, à l'échelle de 2 millions de tonnes par année, que dans le cas d'un procédé alternatif, celui du haut fourneau. Ce dernier semblerait plus rentable à long terme à cause des coûts unitaires de production probablement moins élevés. Etant donné que les exportations d'acier devraient augmenter de 1.6 million de tonnes en 1971 à 5.0 millions de tonnes en 1980, ceci pourrait représenter un marché additionnel.

Le complexe sidérurgique du premier type: L'acier est la principale matière première des industries de ce complexe. Les caractéristiques générales de ce groupe d'industries au Québec apparaissent au Tableau 29.

Bien qu'on n'ait pu éliminer tous les double-comptes, il apparaît que ce groupe d'industries consommait en 1968 quelque 3.5 millions de tonnes d'acier au Canada, soit entre 35 pour cent et 40 pour cent de la production totale. Ce groupe constitue donc l'un des deux éléments clés du développement de la sidérurgie au Québec. Comme tel, ce groupe d'industries est un des éléments essentiels à une industrie sidérurgique rentable.

TABLEAU 29

INDUSTRIES APPARTENANT

AU COMPLEXE DU PREMIER TYPE, QUÉBEC-

EMPLOI - 1970

Industries	Nombre	Part au Canada (%)	Taux de crois- sance Québec (%)	Taux de crois- sance Canada (%)	Consommation d'acier (Canada 1968) ( '000t)
Construction	114,000	24.2	0.90	12.50	556.4
Estampage, ma- trigage et revê- tement	7,634	25.7	3.84	3.90	1,006.0
Fil métallique	4,620	27.8	1.42	3.42	949.7
Tubes et tuyaux d'acier*	270	5.0	-1.50	5.13	830.2
Chaudières et plaques	<u>2,791</u>	36.4	10.42	6.10	<u>123.9</u>
	15,315**	25.8	4.21	4.16	3,466.2

\* Données estimées pour le Québec

\*\* Construction exclue

\*\*\* Comme dans les tableaux suivants, taux de croissance annuels résultant de régressions.

Source: ibid, Tableau 28.

Estampage, matricage et revêtement: Cette industrie a connu une bonne croissance tant au Québec qu'au Canada dans son ensemble depuis 1961. Si le Québec a depuis cette date conservé sa part d'emplois, sa part des expéditions a quelque peu diminué. L'Ontario compte quelque 62 pour cent de l'emploi canadien dans cette industrie, contre 26 pour cent au Québec, (1970), dû au fait de sa base plus forte dans les industries consommatrices d'acier.

Fils métalliques: Cette industrie est la seconde du groupe quant à l'emploi; celui-ci n'a crû au Québec qu'à un rythme égal à 42 pour cent de la moyenne nationale, si bien que la part québécoise est tombée de 32 pour cent en 1961 à 28 pour cent en 1970. L'industrie employait quelque 16,598 personnes au Canada en 1970. Son marché, comme dans le cas précédent, est constitué par les industries utilisatrices de métal et la construction, lesquelles ont montré beaucoup de faiblesse au Québec au cours des dernières années.

Tubes et tuyaux d'acier: Cette industrie a connu une remarquable croissance sur le plan national, l'emploi augmentant de 3,407 en 1961 à 5,314 en 1970, soit de 56%. Les données de Statistique Canada sur la situation au Québec de cette industrie sont confidentielles; on a cependant estimé que l'emploi y avait diminué dans cette province, dont la part dans l'emploi national ne dépassait pas 5 pour cent en 1970. Une bonne partie de la production consiste en tuyaux de gazéoducs et d'oléoducs, l'Ontario n'en détenant pas moins 60 pour cent de l'emploi canadien. A cause des liens financiers qui unissent cette industrie à la sidérurgie, l'expansion de cette dernière au Québec permettrait sans doute de développer la production de la première dans cette province.

Chaudières et plaques: Cette industrie est la moins importante du groupe en ce qui concerne la consommation d'acier. Elle a connu une croissance rapide de l'emploi tant sur le plan national qu'au Québec; la part de cette province de l'emploi canadien total a crû de 27 pour cent en 1961 à 36 pour cent en 1970. Il convient de soutenir cette performance d'une industrie dont la position concurrentielle semble satisfaisante.

Construction: L'industrie de la construction utilise une grande quantité d'acier, particulièrement dans les secteurs commercial, industriel et gouvernemental. Cette industrie a récemment traversé une période difficile au Québec, sa part de l'emploi canadien tombant de 27.8 pour cent en 1961 à 24.2 pour cent en 1970. Une relance de la construction dans la province aurait un impact positif sur la consommation d'acier.

Le complexe sidérurgique du second type: Les industries qui appartiennent à ce second complexe diffèrent de celles du complexe du premier type par l'importance relative plus grande de leur consommation d'autres matières premières que l'acier. Les caractéristiques principales des industries appartenant au complexe du deuxième type apparaissent au Tableau 30.

On a éliminé la plupart des consommations intermédiaires d'acier, et le total de 3.5 millions de tonnes correspond assez exactement aux commandes aux aciéries. Ce complexe du deuxième type consomme donc entre 35 et 40 pour cent de la consommation canadienne totale d'acier, une proportion équivalente à celle du complexe du premier type. D'une façon générale, la part du Québec de l'emploi national dans les industries appartenant au complexe du second type est à la fois très faible et en diminution. Elle n'est en fait forte que dans les industries à faible taux de croissance.

Etant donné que ces industries appartiennent à des branches statistiques plus vastes (métallurgie primaire, produit métallique, machinerie, matériel de transport et matériel électrique), on les étudiera à l'intérieur de ces branches.

TABLEAU 30

INDUSTRIES APPARTENANT AU COMPLEXE DU SECOND TYPE,  
QUÉBEC - EMPLOI - 1970

Industries	Nombre	Part du Canada (%)	Taux de crois. Québec (%)	Taux de crois. Canada (%)	Consommation d'acier (Canada 1969) ( '000 t.)
Pièces de véhicules automobiles	801	2.1	16.37	7.81	870.2
Fonderies de fer	1,783	16.7	0.88	3.77	713.5
Produits métall. divers	3,461	16.9	1.61	3.69	409.5
Machines et matériel divers	11,555	22,3	4.13	6.10	302.4
Architec- ture et ornement	3,710	29.9	1.98	1.41	221.2
Matériel roulant de chemin de fer*	1,400	23.6	-1.00	5.10	284.4
Matériel de chauffage	1,565	33.5	-0.98	-1.23	194.3
Matériel agricole	604	6.2	8.41	1.25	173.5
Gros appareils*	3,000	28.0	1.20	-0.06	145.1
Construction et réparation de navires	5,621	40.8	-1.12	-1.32	109.0
Quincaillerie, outillage et coutellerie	<u>2,998</u>	20.6	2.81	4.89	<u>68.2</u>
	36,498	18.74	2.36	4.22	3,491.3

\* données estimées pour le Québec

Source: *ibid*, Tableau 28.

Métaux primaires: C'est sur ce groupe d'industries que devrait porter la plus grande partie des mesures envisagées pour la restructuration industrielle de la province. L'emploi national dans la métallurgie primaire a crû de 33 pour cent entre 1961 et 1970; ce chiffre est de loin supérieur à la croissance de 24 pour cent de l'ensemble de l'emploi secondaire. Au Québec, la croissance de l'emploi y a été de 39 pour cent, ce qui place la branche au troisième rang des 20 groupes majeurs de la province. Les principales caractéristiques des industries de la branche apparaissent au Tableau 31.

TABLEAU 31

EMPLOI DANS LA MÉTALLURGIE PRIMAIRE - QUÉBEC - 1970

<u>Industries</u>	Nombre	Part au Canada	<u>Taux de croissance</u>	
			Québec	Canada
Fer et acier	5,408	11.01	7.40	3.18
Tubes et tuyaux d'acier*	270	5.10	-1.50	5.13
Fonderies de fer	1,783	16.71	0.88	3.77
Fonte et affinage	15,575	41.81	3.67	2.66
Aluminium*	1,300	20.66	1.30	2.30
Cuivre et alliages*	1,050	28.01	1.00	1.30
Autres métaux	652	16.16	6.64	6.28
Métallurgie primaire	26,184**	22.47	4.03	3.15

\* Données estimées pour le Québec

\*\* Non égal au total des chiffres, les données estimées n'ayant pas été ajustées à cette fin.

Source: ibid, Tableau 28.

Ainsi qu'on peut le voir, le Québec manifeste une faiblesse certaine dans les trois industries sidérurgiques. On observe également, par rapport à l'ensemble du Canada, une diminution relative de l'activité dans le laminage, moulage et refoulage de l'aluminium et du cuivre.

Fonderies de fer: La part du Québec de l'emploi canadien dans cette industrie a décru de plus du tiers entre 1961 et 1970, cependant que sa part des expéditions tombait de 21 pour cent à 17 pour cent. Les fonderies québécoises souffrent de plusieurs désavantages:

- près de la moitié de leur production est expédiée en Ontario et dans les provinces de l'Ouest subissant ainsi un coût de transport additionnel par rapport aux fonderies de l'Ontario.
- l'industrie des pièces de véhicules automobiles, forte consommatrice de produits de fonderie, est presque inexistante au Québec;
- les industries consommatrices de la production des fonderies sont peu représentées au Québec.

Les fonderies de fer québécoises bénéficieraient donc d'un programme systématique visant à tirer avantage des possibilités de croissance de la production et de la consommation d'acier.

Fonte et affinage-métaux non-ferreux: L'emploi dans cette industrie a crû plus rapidement au Québec que dans l'ensemble du Canada au cours de la dernière décennie, en raison surtout de l'expansion rapide de la capacité d'affinage du zinc et du cuivre. La fonte d'aluminium, concentrée au Québec, ne s'est pas aussi bien comportée et fait face à un avenir difficile dans la mesure où les pays producteurs de bauxite chercheront à augmenter leur propre capacité de fonte. Cependant cette industrie possède au Québec un excellent potentiel de développement dans d'autres domaines.

Cuivre, zinc et plomb: En ce qui concerne le cuivre, il y a eu une augmentation considérable de la capacité d'affinage au cours des dernières années. Le Québec affine plus de cuivre qu'il n'en produit. En 1971, on a fondu 307,000 tonnes de cuivre et on a affiné 342,000 tonnes au Québec, cependant que la production minière n'était que de 184,823 tonnes. La production de cuivre affiné au Québec s'élèvera à 480,000 tonnes par an après l'expansion des usines de la Canadian Copper Refiners. En conséquence cette industrie est en bonne posture et elle devrait le demeurer.



Pour assurer un développement ordonné de l'industrie minière, il existe une formule intéressante qui impliquerait le Québec et le Nouveau-Brunswick. Il s'agirait d'encourager le mouvement des concentrés de cuivre produits au Nouveau-Brunswick vers l'usine d'affinage en Gaspésie et ceux de zinc et de plomb produits en Gaspésie et dans les Cantons de l'Est vers les usines d'affinage situées au Nouveau-Brunswick.

Laminage, moulage et refoilage des métaux non-ferreux: Ces trois industries occupaient quelque 14,101 personnes au Canada dont environ 3,000 au Québec en 1970. La production est exportée dans des pays où la structure douanière limite la possibilité d'exporter des produits à plus forte valeur ajoutée. Le Québec jouit d'un désavantage supplémentaire en ce que la consommation canadienne est concentrée en Ontario. Il s'agit cependant d'industries fortement intégrées sur le plan de la propriété, et la part du Québec dans la production canadienne de minerais affinés est telle que les discussions pourraient être initiées avec les principales compagnies concernant la possibilité d'augmenter le taux de transformation du Québec.

Produits métalliques: Cette branche occupait le cinquième rang des vingt branches industrielles au Canada en termes de taux de croissance de l'emploi entre 1961 et 1970; les perspectives continuent d'être excellentes. Le Tableau 32 dégagent certaines caractéristiques de ce groupe d'industries.

TABLEAU 32

INDUSTRIES DES PRODUITS MÉTALLIQUES AU QUÉBEC - 1970

	Emploi		Taux de croissance 1961 - 1970	
	Nombre	% du Can.	Québec	Canada
Chaudières et plaques	2,791	36.4	10.42	6.10
Eléments de charpente	4,609	24.1	0.62	3.58
Produits d'architecture et d'ornement	3,710	29.8	1.98	1.41
Estampage, matriçage et revêtement	7,634	25.7	3.84	3.90
Fil métallique	4,620	27.8	1.42	3.42
Quincaillerie	2,998	20.6	3.81	4.89
Appareils de chauffage	1,565	33.5	-0.98	-1.23
Usinage	4,166	29.3	8.62	7.33
Produits métalliques divers	<u>3,461</u>	16.9	1.61	3.69
Total	35,554	25.5	3.29	3.82

Source: Ibid. Tableau 28.

Cette branche pourrait jouer un rôle primordial dans la restructuration industrielle au Québec. Elle participe à la forte croissance de la production de biens durables et possède des liens horizontaux avec d'autres industries de mêmes caractéristiques et des liens verticaux avec la métallurgie primaire.

La part du Québec de l'emploi dans la branche, qui consommait 44 pour cent de la consommation totale d'acier au Canada en 1970, est tombée de 27 pour cent en 1961 à 25.5 pour cent en 1970. La performance des industries individuelles au Québec a été inégale. A l'exception des ateliers d'usinage et de l'industrie des chaudières et plaques, industries à croissance rapide, la part du Québec a eu tendance

à diminuer dans les industries à forte croissance nationale de cette branche.

La réduction du rythme de la construction depuis 1967 aurait dû avoir des effets adverses sur les industries qui y sont fortement liées, comme les éléments de structure, les produits d'architecture et d'ornementation, le matériel de chauffage et les chaudières et plaques, mais ceci n'a été que partiellement le cas. L'acier de charpente, comme le matériel de chauffage, dépend fortement du rythme de la construction dans la province et a été durement touché; cependant l'industrie des chaudières et plaques, où il existe d'excellentes firmes, a su percer les marchés extérieurs; celle des produits d'architecture et d'ornementation a su tenir le coup, probablement pour les mêmes raisons. La relance de la construction fournirait le stimulant dont les industries ont besoin pour éviter une détérioration de leur position concurrentielle.

Les branches de la machinerie, du matériel de transport et des produits électriques constituent le marché principal de la production du reste des industries de la branche des produits métalliques, à l'exception des ateliers d'usinage qui desservent les marchés locaux. La stimulation des premières résultera en une demande accrue pour les produits des secondes dont la part du Québec dans la production nationale est relativement faible et en déclin. Cette stimulation devrait s'accompagner d'une assistance appropriée afin de permettre aux entreprises de tirer avantage de la situation.

Machinerie: Cette branche connaît un des taux d'accroissement les plus rapides des vingt branches industrielles du Canada depuis 1961. L'emploi y a augmenté de plus de 60 pour cent entre 1961 et 1970, passant de 49,719 à 79,725 au cours de la période. La part du Québec de l'emploi national est cependant tombée de 19.9 à 18.7 pour cent pour ce type d'activité à fort potentiel de croissance au cours de la présente décennie.

La part du Québec de l'emploi national n'a augmenté que dans deux industries (matériel agricole et matériel frigorifique), les niveaux d'emploi restant plus ou moins marginaux. La province a subi d'importantes pertes d'emploi dans les deux autres industries de la branche (machines et matériel divers et machines de bureau et de magasin) qui ont pourtant connu une forte croissance au niveau national au cours de la période étudiée, et dont le potentiel reste élevé.

TABLEAU 33

EMPLOI DANS LA MACHINERIE - QUÉBEC  
1970

	Emploi		Taux de croissance 1961 - 1970	
	Nombre	Part du Canada (%)	Québec	Canada (%)
Matériel agricole	604	6.2	8.41	1.25
Machines et matériels divers	11,555	22.3	4.13	6.10
Matériel frigorifique et de climatisation*	500	16.0	13.00	7.95
Machines de bureau et de magasin*	<u>2,100</u>	14.0	4.50	7.47
Total	14,873**	18.7	4.53	5.59

\* Données estimées pour le Québec

\*\* Ne correspond pas à la somme des chiffres de la colonne, les chiffres estimés n'étant pas ajustés.

Source: Ibid, Tableau 28.

Matériel agricole: Cette industrie fait face à de sérieuses difficultés tant au Canada qu'au Québec. A l'échelon national, l'industrie subit le contrecoup de l'instauration d'un marché libre pour le matériel agricole entre le Canada et les Etats-Unis. Au cours de la dernière décennie, l'industrie s'est fortement déplacée de l'Ontario au centre des Etats-Unis, décision justifiée par la présence des marchés et les coûts de transport. La perspective d'importantes économies d'échelle et l'absence de barrières douanières entre les deux pays encouragent ce mouvement de concentration.

Les problèmes de l'industrie au Québec sont d'un autre ordre. L'industrie y est peu importante et ne dessert que le marché local; la relance de l'agriculture québécoise et sa capitalisation pourraient provoquer une légère expansion de la production de l'industrie, mais l'emploi y restera limité. Il semble exclu que le Québec soit en mesure d'attirer des établissements de taille internationale desservant le marché étranger.

Matériel frigorifique et de climatisation: L'emploi dans cette industrie peu importante a crû rapidement tant au Québec qu'au Canada dans son ensemble. Il ne semble pas y avoir de contraintes économiques qui empêcheraient le Québec de s'approprier une part beaucoup plus importante de cette industrie. La branche des services commerciaux (magasin d'alimentation et édifices industriels et de bureau), qui consomme la majeure partie de la production, est bien développée dans la province et une expansion de l'élevage bovin augmenterait la demande de matériel frigorifique d'entreposage. Les compagnies les plus importantes de l'industrie sont situées en Ontario; il conviendrait peut-être d'encourager les firmes désireuses de s'établir au Québec.

Machines et matériels divers: Il s'agit d'une industrie importante tant au Québec qu'au Canada. La production en est beaucoup moins diversifiée au Québec qu'en Ontario; elle s'adresse en effet principalement à l'équipement des industries primaires dont plusieurs subissent une forte concurrence internationale ou des conditions défavorables de marché. Cette industrie est fortement dépendante des pâtes et papiers, des mines et de certaines autres activités industrielles.

L'essor de cette industrie dépend essentiellement de son excellence sur le plan technologique et de sa capacité d'innovation. Une forte proportion des machines utilisées au Canada provient de l'importation. La croissance de l'industrie dépendra de sa capacité d'égaliser l'excellence de la production importée dans les domaines où la taille du marché justifierait une production canadienne.

L'effort de restructuration et de revitalisation du secteur secondaire de la province entraînera d'importants nouveaux investissements qui agiront sur le niveau de la demande de machines. La concrétisation des efforts pour une transformation additionnelle des ressources naturelles canadiennes et l'accroissement prévu des activités de transport (gaz et pétrole dans l'Ouest, rail et activités portuaires dans l'Est) devraient aussi contribuer à hausser la demande ailleurs au Canada. Enfin, le programme d'excellence proposé pour Montréal en ce qui concerne la recherche et les services commerciaux devrait améliorer la disponibilité de main-d'oeuvre spécialisée et donner un nouvel essor au progrès technique dans plusieurs domaines.

Il conviendrait de définir dès maintenant des politiques qui permettraient de s'assurer que l'industrie québécoise soit en même temps intéressée et en mesure de bénéficier de ces améliorations prévues du niveau de la demande et de l'environnement industriel.

Machines de bureau: Il s'agit d'une industrie de pointe dont le potentiel est presque illimité. Les ordinateurs et leur matériel périphérique, ainsi que les machines mécaniques ou électroniques de bureau, en constituent la production principale. Parce que le marché des ordinateurs est dominé par un petit nombre de compagnies dont les usines canadiennes sont concentrées en Ontario, il est peu probable que le Québec puisse jouer un rôle important dans la production d'ordinateurs pour l'avenir immédiat.

Les perspectives sont cependant bien meilleures dans les domaines des mini-ordinateurs, de l'équipement périphérique et des machines de commande électronique. Le rôle du Québec dans ces domaines est éminemment fonction des politiques gouvernementales. Si Montréal devait améliorer sa position comme centre d'excellence dans la recherche, les communications et les services commerciaux, ceci constituerait un important avantage de localisation pour la production de machines électroniques. La centralisation à Ottawa des activités de recherche gouvernementales, particulièrement dans le domaine des communications, pourrait avoir isolé jusqu'à un certain point cette industrie au Québec.

Matériel de transport: Cette branche occupe le second rang des vingt branches industrielles au Canada tant en ce qui concerne la taille (146,979 employés en 1970) que le taux de croissance de l'emploi entre 1961 et 1970. Elle comporte huit industries, de l'avionnerie au chantier naval. Cependant plus de cinquante pour cent de l'emploi y est concentré dans la production de véhicules automobiles et de leurs pièces. La part québécoise de l'emploi canadien dans la branche est tombée de 26.1 pour cent en 1961 à 23.2 pour cent en 1970, l'emploi ayant crû moins rapidement que dans le reste du pays. Ce secteur industriel rencontre plusieurs des conditions nécessaires au développement: il croît rapidement et produit des biens durables.

TABLEAU 34

MATÉRIEL DE TRANSPORT - QUÉBEC - 1970

	<u>Emploi</u>		<u>Taux de croissance</u>	
	Nombre	Part au Canada (%)	Québec (%)	Canada (%)
Avionnerie	14,643	47.08	1.61	2.80
Véhicules automobiles*	3,400	8.85	17.00	4.99
Carrosseries de camions et remorques	1,756	17.37	18.82	12.69
Pièces et accessoires d'automobiles	801	2.06	16.37	7.81
Matériel roulant de chemin de fer*	1,350	23.00	-1.00	5.10
Construction navale	5,621	40.76	-1.12	-1.32
Embarcations et véhicules divers	<u>6,371</u>	70.50	33.29	18.43
Matériel de transport	34,042**	23.16	4.85	5.17

\* Données estimées pour le Québec.

\*\* Non égal à la somme des chiffres de la colonne, les données estimées n'étant pas ajustées.

Source: Ibid, Tableau 28.

Tel que déjà mentionné, la construction automobile occupe plus de 50 pour cent de l'emploi dans la branche (77,000 personnes au Canada en 1970), presque exclusivement en Ontario. La part du Québec dans cette industrie et dans celle des pièces et accessoires est relativement faible: 8.4 pour cent du total national en 1970, et probablement 6 pour cent seulement en 1972.

Véhicules automobiles et pièces: En raison de son importance et de la croissance rapide qu'elle a connue depuis 1961, cette industrie a considérablement influencé, durant les années soixante, l'expansion rapide de l'ensemble du secteur secondaire. Cette industrie absorba en 1969 presque 14 pour cent de la production nationale d'acier, utilisa 6.5 millions de pneus et acheta pour 70 millions de dollars de verre et nombre d'autres produits en provenance d'autres industries. Non seulement cette industrie est considérable mais elle entretient des liens étroits avec d'autres industries importantes dont la propre expansion dépend de la production de véhicules automobiles.

A l'heure actuelle, il est peu probable que les firmes nord-américaines effectuent de nouveaux investissements au Canada pour la fabrication d'automobiles et de camions légers de type nord-américain. Bien qu'il fût fréquemment mentionné que le Québec pourrait s'engager avec succès dans la fabrication de pièces d'automobiles, la croissance de cette industrie au Québec semble contredire cette assertion. En 1961, la part québécoise de l'emploi total engagé dans cette industrie n'atteignait que 1 pour cent, ce pourcentage passant à 2 pour cent en 1970 (801 travailleurs).

Les fabricants nord-américains d'automobiles ne maintiennent qu'un faible stock de pièces. Ses fournisseurs doivent expédier fréquemment (souvent tous les jours) leurs pièces aux lignes d'assemblage, ce qui exige que l'usine soit située à proximité. Cet état de choses fait que les manufacturiers québécois ne peuvent songer qu'au marché des pièces de rechange. Cette solution, bien que possible dans le cas de certains types de pièces, n'en demeure pas moins difficile en général puisque, sans le marché des pièces originales, le manufacturier ne peut tirer profit des économies d'échelle.



Autobus, camions, véhicules lourds tout terrain: Il pourrait fort bien exister au Québec des possibilités pour une plus grande production de ces types de véhicules. Bien que le marché actuel des autobus et des camions lourds soit dominé par les "Trois Grands" de l'auto qui peuvent répondre à la demande à partir de leurs usines d'Ontario ou des Etats-Unis, il existe déjà des producteurs établis au Québec. Cette situation engendre donc un potentiel d'expansion et de croissance.

Il se peut cependant que les meilleures possibilités soient fonction du besoin croissant de véhicules lourds tout-terrain utilisés pour l'exploration des ressources et l'entretien des lignes de transport de l'énergie. Il n'en résulterait pas la création d'un nombre considérable d'emplois mais le développement d'une technologie de pointe demeure un élément valable. On pourrait également étudier les possibilités offertes par la production de très gros camions utilisés dans les opérations minières à ciel ouvert.

Aéronautique: Le Québec détient une part importante de l'emploi national dans cette industrie. Cependant celle-ci a diminué au cours des années soixante, passant de 54 pour cent en 1961 à 47 pour cent en 1970. L'une des deux entreprises principales au Québec a vu le nombre de ses travailleurs passer de 8,900 en 1968 à 2,300 actuellement.

Cependant il existe au Québec une base dans cette industrie qui est suffisante pour amorcer le développement. Il faut attacher de l'importance à ce facteur surtout que le Québec a besoin d'une restructuration de son économie en direction d'industries telles que celles du matériel de transport.

Matériel roulant de chemin de fer: Bien que d'importance moyenne en termes d'emploi, cette industrie a connu une croissance rapide au cours de la période 1961-70 et utilise une grande quantité d'acier. La part québécoise de l'emploi a diminué de moitié, passant de 49 pour cent à 23 pour cent durant cette période alors qu'au niveau canadien, l'emploi augmentait de 4,100 à 5,900 travailleurs. Les provinces de l'Est maintiennent leur part relative (environ 25 pour cent) alors que celle de l'Ontario augmenta de 25 pour cent à 50 pour cent.

Les changements rapides dans la technologie du transport ferroviaire, telle l'introduction des trains unitaires, de même que les possibilités considérables de développement des transports dans les provinces atlantiques pourraient entraîner un accroissement important dans la demande de matériel de chemin de fer.

Il existe une base bien établie au Québec dans cette industrie et des possibilités intéressantes de développement pourraient venir d'une activité accrue dans cette industrie au cours des prochaines années.

Construction navale: La part du Québec dans la construction navale est plus importante que dans toute autre province. On comptait en effet au Québec 41 pour cent des travailleurs en 1970 et selon certaines estimations récentes la proportion serait maintenant de 50 pour cent. Cette industrie pourrait cependant être rationalisée et il lui faudrait suivre la tendance mondiale vers la spécialisation, permettant ainsi de réaliser des gains inhérents à la construction d'un grand nombre de navires de conception identique. Cette spécialisation pourra se matérialiser grâce à l'importance qu'on accordera de plus en plus au transport sur les mers de l'Arctique. Le Canada possède un avantage sur le plan technologique et une demande canadienne pourrait s'avérer importante. Selon le mode de transport qu'on adoptera pour le transport du gaz de l'Arctique, le Canada pourrait éventuellement participer au transport océanique de gaz naturel liquéfié.

Autres industries du matériel de transport: Ce groupe rassemble le reste des industries du matériel de transport: carrosseries de camions et remorques, construction et réparation d'embarcation et véhicules divers. Le Québec détient quelque 15 pour cent de l'emploi dans la construction et la réparation d'embarcation, une industrie peu importante au Canada (2,696 employés en 1969); aucune possibilité de développement n'apparaît dans cette industrie.

La part du Québec de l'emploi dans l'industrie des carrosseries de camions et de remorques a augmenté rapidement de 9.5 pour cent à 17.4 pour cent durant les années 60, principalement à cause de la popularité croissante des roulottes de camping et des maisons mobiles. Cette industrie croît rapidement et tend à se localiser dans des régions rurales où il existe une main-d'oeuvre suffisante et non dispendieuse. Les possibilités de développement dans cette industrie au Québec se maintiendront.

La construction de motoneiges constitue l'élément essentiel de l'industrie des véhicules divers. Le Québec, où elle est née, en détient 90 pour pour cent de l'emploi. La production de motoneiges a connu une croissance phénoménale au cours de la dernière décennie (l'emploi passant de quelques centaines de personnes en 1961 à environ 6,000 en 1970); le marché en étant pratiquement saturé, particulièrement dans l'est du Canada, cette croissance devrait se ralentir et l'industrie connaître une période de consolidation; de fait, l'emploi y a quelque peu diminué en 1971. Le Québec, qui possède l'entreprise de fabrication de motoneiges la plus importante au monde, semble jouir d'avantages comparatifs dans ce domaine sur les autres régions de l'Amérique du Nord. La concurrence du Japon, d'où sont maintenant importées quelque 40,000 unités par année, commence cependant à se faire sentir.

Cette industrie se heurte à deux sortes de difficultés: elle doit d'une part faire face à la sévérité croissante des normes de sécurité et de protection de l'environnement et, d'autre part, diversifier sa production pour en régulariser le caractère saisonnier. Cette industrie subit en effet des pressions croissantes en ce qui concerne la sécurité et la protection de l'environnement. Bien que l'industrie de l'automobile soit soumise aux mêmes pressions, les normes canadiennes ne sont cependant pas plus sévères qu'aux Etats-Unis et les fabricants d'automobiles du Canada peuvent adopter la technologie développée dans ce pays, ce qui n'est pas le cas des fabricants de motoneiges. Il y aurait avantage à poursuivre et peut-être à augmenter l'aide accordée à cette industrie pour lui permettre de diversifier sa production et de développer la technologie pour satisfaire aux normes gouvernementales.

Appareils et matériels électriques: Parmi les vingt groupes majeurs d'industries au Canada, ce groupe occupe le troisième rang d'après le taux de croissance de l'emploi enregistré au cours de la période de 1961 à 1970. Ce groupe possède plusieurs des caractéristiques jugées intéressantes et nécessaires aux fins de la restructuration de l'économie de la province. Il s'agit en effet d'industries dont le taux de croissance de l'emploi a été et demeurera, selon toute probabilité, élevé, qui emploient un grand nombre de personnes et qui font partie des industries productrices de biens durables. Au cours des années 60, la position relative du Québec dans ce groupe s'est plus ou moins maintenue, la part québécoise de l'emploi national diminuant légèrement de 29 pour cent à 28 pour cent. Ce groupe comprend 8 industries, tel qu'il apparaît au Tableau 35.

TABLEAU 35

INDUSTRIES DES APPAREILS ÉLECTRIQUES, QUÉBEC, 1970

	<u>Emploi-Québec</u>		<u>Taux de croissance 1961-70</u>	
	Nombre	% du Canada	Québec	Canada
Petits appareils électriques*	570	10.71	2.00	4.23
Gros appareils *	2,950	27.51	1.20	0.06
Appareils ménagers de radio et de télévision	1,000	12.61	10.00	0.68
Matériel de télécommunication	16,981	39.11	6.94	7.47
Matériel électrique industriel	3,368	12.41	9.35	4.89
Piles et accumulateurs	224	8.41	0.71	3.22
Fils et câbles électriques	3,539	40.61	2.27	3.61
Appareils électriques divers	<u>5,205</u>	36.71	6.06	4.64
Total	33,919**	28.01	4.73	4.69

\* Données estimées pour le Québec

\*\* Le total ne correspond pas à la somme des industries, les données estimées n'ayant pas été ajustées.

Source: ibid, Tableau 28

Matériel de communication: Dans cette industrie, la part québécoise de l'emploi national a diminué de 43 pour cent en 1961 à 39 pour cent en 1970. Plusieurs raisons expliquent cette diminution et les principales sont les suivantes:

- le déclin de Montréal en tant que centre important des communications;

- le départ du Québec de certaines activités importantes de communication;
- l'absence de certaines activités-clés de recherche et de développement et de communications au Québec;
- le déclin des industries de la radio et de la télévision, de l'aéronautique, etc...

L'amélioration du rôle de Montréal en tant que principal centre financier, de communications et de transport devrait améliorer les perspectives pour l'industrie des communications au Québec. Le système bancaire, avec son volume croissant de transactions et l'augmentation du coût des opérations manuelles, se montre très intéressé dans les processus de télétraitement et dans les systèmes automatisés. La croissance continue de la taille et de la rapidité de fonctionnement des ordinateurs en décourage l'acquisition individuelle en faveur de systèmes périphériques permettant un accès rapide et efficace aux grands ordinateurs centraux. C'est probablement dans ce domaine que l'on retrouve les possibilités de développement les plus prometteuses.

Produits électriques de consommation finale: On a rassemblé les industries des petits et gros appareils électriques et des récepteurs de radio et de télévision en un seul groupe de produits de consommation finale. Etant donné l'accroissement du rythme de formation des ménages et l'augmentation de leurs revenus, les perspectives de la demande pour les produits de cette industrie sont bien meilleures qu'au cours des années 60. Dans la plupart des cas, les établissements sont des succursales de sociétés américaines ou européennes qui ont choisi l'Ontario (et pas seulement Toronto) pour des raisons qui ne sont pas toujours claires. La région de Montréal, en particulier, possède une main-d'oeuvre qualifiée ou semi-qualifiée en nombre suffisant. Avec l'amélioration des perspectives de la demande, la possibilité de nouveaux investissements européens ou japonais se précise dans cette industrie. Il se peut que le Québec puisse les attirer sur son territoire.

Produits électriques intermédiaires: La situation des industries de ce groupe (à l'exception des fabricants de piles et d'accumulateurs qui sont très reliés à l'industrie de l'automobile et qui sont donc peu attirés au Québec) dépend largement du niveau de l'activité industrielle et de celui de la construction. Les fabricants de matériels électriques divers au Québec assurent une partie importante de la production canadienne de l'industrie et pourraient améliorer leur performance si le rythme de l'activité économique québécoise était accéléré.

Le Québec détient une part importante de la production canadienne de fils et de câbles électriques, bien que le nombre d'emplois y a quelque peu diminué au cours des dernières années. Le développement de la Baie James et l'augmentation des activités de construction stimuleront, globalement, la croissance de cette industrie au Québec. Celle-ci est, dans plusieurs cas, très sensible aux coûts de transport et, de ce fait, tend à régionaliser sa production, et sa croissance au Québec dépendra principalement de l'accroissement de la demande locale.

La production de matériel électrique industriel pour sa part connaît une forte croissance au Canada et représente une partie importante du secteur secondaire. Au Québec, sa croissance a été normale mais il faut considérer que cette industrie est de faible dimension en termes de main-d'oeuvre, (moins de 14 pour cent de l'emploi national). La production québécoise dessert principalement les industries des pâtes et papiers ainsi que les industries minières. Il conviendrait de diversifier ce marché mais ceci exigerait une base industrielle plus large et plus dynamique dans le secteur des biens durables. Cette industrie devrait donc se développer dans la province dans la mesure où la restructuration recherchée de la base industrielle du Québec se matérialise.

Industrie chimique: Au cours de la période de 1961 à 1970, l'emploi dans cette branche d'industries a augmenté d'environ 32 pour cent au Canada et de plus de 34 pour cent au Québec. La production a augmenté plus rapidement, de 96 pour cent au Canada et de 103 pour cent au Québec. La croissance de l'emploi y est la seconde en importance dans les industries de biens non-durables et son potentiel reste considérable. La part du Québec de l'emploi national est passée de 34.5 pour cent en 1961 à 35.2 pour cent en 1970.

Plutôt que de discuter le détail des diverses composantes de la branche, on se limitera à dégager les grandes possibilités de développement de l'industrie pétrochimique, principal responsable de la croissance de la branche.

Il existe trois principaux centres de production pétrochimique au Canada. Par ordre d'importance, ce sont Sarnia, Montréal et Edmonton. Les industries de Sarnia et de Montréal utilisent des produits raffinés (huile lourde) tandis que le complexe d'Edmonton utilise le gaz naturel. Des liens étroits unissent donc les industries de raffinage et les industries chimiques à Sarnia et à Montréal.

C'est dans l'industrie pétrochimique qu'on retrouve la plus grande complexité technologique et les changements les plus rapides. Les dépenses en recherche et en développement sont élevées, les travailleurs sont généralement bien payés et les processus de production sont à forte intensité de capital.

Les 10 ou 15 dernières années ont connu une augmentation rapide de la dimension minimale des établissements. A titre d'exemple, il y a quinze ans, une usine de nylon de 50 millions de livres était d'échelle mondiale; aujourd'hui, 200 millions de livres constituent une dimension optimale.

Chacun des trois centres pétrochimiques du Canada ont certains avantages et désavantages qui affectent leur position concurrentielle. Le complexe de Sarnia est le plus important au Canada et bénéficie de sa proximité des principaux centres industriels du Canada, dans le sud de l'Ontario. Le complexe de Montréal est de taille plus petite et légèrement plus éloigné des marchés ontariens. Ce désavantage est compensé du fait qu'il peut s'alimenter en matières premières provenant du raffinage à Montréal de pétrole bruts importés, moins chers que ceux de Sarnia. Le complexe d'Edmonton est désavantagé du fait de sa petite taille et de sa distance des marchés en dépit du coût plus bas des matières premières.

Bien que les prix du pétrole brut aient augmenté rapidement au cours des dernières années, il semble que les prix à Montréal soient demeurés inférieurs à ceux de Sarnia d'environ 10 pour cent. Ceci, ajouté aux capacités considérables de raffinage (la plus forte concentration au Canada, environ 480,000 barils par jour), a fait de la région de Montréal un endroit privilégié pour la production pétrochimique.

Le gouvernement du Québec s'est engagé à améliorer les activités dans ce complexe d'industries chimiques à Montréal, Il semblerait qu'au Québec ce secteur présente une possibilité considérable de développement économique et un but désirable serait d'exploiter ces possibilités.

### Le rôle de la région montréalaise dans les secteurs secondaire et tertiaire

Montréal vient de traverser une période de ralentissement économique, dû à l'érosion de ses fonctions et avantages traditionnels. Dans une agglomération aussi développée, les principales possibilités d'un développement économique accru seront basées sur des interventions systématiques dans certains secteurs clés. Celles-ci auront pour but le renforcement du dynamisme de la région, grâce au potentiel de développement qu'elle cache dans ses structures. Les interventions envisagées devraient s'inscrire dans un plan visant à revitaliser les fonctions de la fabrication, des transports, des finances, des communications et des services commerciaux spécialisés.

Le secteur secondaire: Comme plus de la moitié de la production manufacturière provient de la région de Montréal, la réalisation des possibilités de développement au Québec pourrait avoir un impact important sur la région, plus particulièrement dans les domaines suivants:

- les industries de biens durables, consommatrices d'acier, qui, parmi celles à forte croissance, font appel à une technologie avancée et sont situées en milieu urbain; elles ont besoin pour leurs opérations d'une abondante main-d'oeuvre qualifiée et d'une localisation à proximité d'une agglomération urbaine importante.
- le secteur des industries "traditionnelles" solidement implantées à Montréal.
- les industries dont les opérations sont étroitement liées à la fourniture d'équipement pour les branches du secteur tertiaire, telles que le transport, les communications, la finance et les services spécialisés aux entreprises.

Pour la région métropolitaine de Montréal, les principales possibilités de développement dans le secteur de la fabrication résident dans une activité accrue pour les groupes d'industries suivantes:



Sidérurgie: A l'heure actuelle, l'industrie de l'acier au Québec se localise principalement sur un axe allant de Montréal à Contrecoeur. La production d'acier primaire s'effectue à Contrecoeur alors que les opérations d'affinage sont surtout concentrées dans la région immédiate de Montréal. Il serait logique d'implanter dans ce secteur l'usine dont on a traité précédemment et qui aurait une capacité de production de 2 millions de tonnes, tout en maintenant à Montréal certaines opérations d'apprêtage. La périphérie de Montréal et ses villes satellites constituent des sites idéaux pour l'établissement des usines de produits dérivés, tels l'estampage des métaux, la fabrication des éléments de charpentes métalliques et l'industrie du fil métallique.

Certaines activités technologiquement plus avancées de ce secteur, telles la machinerie et la fabrication du matériel de transport, continueront à se localiser à proximité de Montréal en raison des effets d'agglomération; on y trouve de plus un réservoir de main-d'oeuvre qualifiée et les opérations de base de ces industries s'effectuent déjà à Montréal.

Produits électriques et matériel de transport: Les possibilités nouvelles qui s'offrent à Montréal dans les transports et les communications ouvriraient de nouveaux débouchés pour les entreprises montréalaises déjà engagées dans la fabrication de matériel de communication et de transport. C'est dans la métropole que ces entreprises pourraient trouver l'expertise nécessaire et la main-d'oeuvre hautement qualifiée.

Produits chimiques: L'industrie québécoise de raffinage du pétrole et celle de la pétrochimie sont déjà largement concentrées dans la région de Montréal qui absorbe une bonne partie de leur production. Il faut s'attendre également à ce que la modernisation et la reconversion du secteur secondaire engendrent une demande accrue de ce type de produits. Il existe une interdépendance étroite entre les diverses composantes de ce secteur de telle sorte que les nouvelles implantations tendent à se localiser à proximité du noyau d'activités. L'expansion des usines existantes est souvent le moyen le plus efficace pour les compagnies établies qui sont déjà localisées à Montréal ou aux environs.

Industries textiles: On peut s'attendre à ce que les entreprises qui se spécialisent dans les productions textiles à faible coût de revient continueront leurs opérations dans les régions moins développées de la province surtout en raison de la disponibilité d'une main-d'oeuvre à bon marché.

La vocation de Montréal se situe surtout au niveau des opérations plus spécialisées pour lesquelles il faut faire appel à une main-d'oeuvre hautement qualifiée (conception, administration et mise en marché). Les fabricants peuvent alors contrebalancer les coûts de rémunération de la main-d'oeuvre par les avantages que confère leur présence à Montréal qui jouit pratiquement d'une réputation internationale comme centre de la mode et du design. La forte disponibilité de travailleurs hautement qualifiés dans le textile et le vêtement constitue un autre facteur clé favorisant la production de textiles de haute qualité.

Aliments: Montréal continuera à jouer un rôle central dans la transformation des aliments, d'abord parce qu'on y trouve un marché local considérable (3 millions de personnes) et aussi parce que les bonnes terres agricoles sont situées à courte distance de Montréal. La plupart des grandes compagnies d'alimentation déjà installées à Montréal y maintiendront selon toute vraisemblance leurs opérations.

Meubles: C'est un peu les mêmes raisons qui confèrent à Montréal son importance dans le secteur de la fabrication des meubles. Alors que la fabrication des meubles en bois s'effectue partout en province, Montréal a toujours été le centre de fabrication du meuble rembourré. Cette concentration s'explique sans doute par la présence du marché local et aussi par la disponibilité d'une gamme de produits textiles. Cette spécialisation se maintiendra vraisemblablement, Montréal axant sa production sur le meuble rembourré et les industries en province continuant leur production de meubles de bois.

Les transports: Dans le domaine du transport maritime et aérien, Montréal détient un avantage comparatif par rapport à d'autres villes du centre du Canada, du fait de sa position privilégiée comme point d'arrivée et de départ vers l'Europe et l'Est des Etats-Unis.

Pour ce qui est du port de Montréal son avantage découle de sa position géographique, de son passé et de l'importance de ses installations. Le développement de nouvelles techniques dans le domaine du transport aérien, particulièrement en ce qui a trait au fret aérien, avantagera Montréal. La réalisation du nouvel aéroport international de Mirabel est une possibilité majeure de développement et sera d'une importance capitale.

Etant donné l'avantage que Montréal détient surtout sur le plan du transport aérien au niveau national, il semble souhaitable de créer un système qui incorpore le port, les chemins de fer, le réseau routier et les aéroports. La réalisation concrète d'un tel système devra prévoir la mise en place des équipements suivants dont le fonctionnement devra être parfaitement intégré:

- un terminus intermodal desservant les quatre modes de transport; ceci implique un mouvement direct des marchandises entre ces modes et également une liaison efficace avec les entreprises de fabrication locales et nationales intéressées;
- un entrepôt utilisé par tous les usagers et ayant le caractère d'une zone franche pour faciliter la redistribution des marchandises y compris l'exportation;
- un centre de transformation secondaire disposant des terrains, des usines et de tous les services de support requis par les entreprises désireuses de s'établir dans un tel système;

La rentabilité d'un tel complexe exigerait cependant que Montréal conserve son rôle majeur dans le transport aérien.

En ce qui a trait au trafic des passagers, Toronto constitue déjà un aéroport plus important et l'avantage que détient Montréal en termes de fret aérien pourrait disparaître. Il est clair que plusieurs des avantages de Montréal tiennent à sa position à l'endroit des transporteurs européens. Si on exclut le trafic américain, le transport aérien international de passagers constitue 20.2 pour cent du trafic total à Montréal contre 8 pour cent à Toronto.

Sans l'assurance que les principaux transporteurs étrangers continueront d'utiliser l'aéroport de Montréal, cette proportion pourrait se renverser en faveur de Toronto.

La diminution du trafic international de passagers toucherait directement l'industrie du fret aérien: la moitié des marchandises sont transportées dans les soutes à bagages. Montréal détenait en 1970 un avantage sur Toronto relativement aux marchandises manipulées (208 millions de livres contre 187 millions). Mais pour la période 1963-1970, le taux annuel de croissance fut légèrement plus élevé à Toronto qu'à Montréal (27.7 pour cent contre 26.1 pour cent). Ce type de trafic est d'autant plus vulnérable qu'il est étroitement relié au niveau d'activité économique. Comme la zone d'influence de Toronto a une production industrielle plus considérable que celle de Montréal, Toronto est susceptible d'engendrer un volume de fret plus important. Au Canada, Montréal expédie ou reçoit 41.1 pour cent du fret aérien international contre 9.6 pour cent à Toronto.

Le port de Québec possède un potentiel de développement plus élevé que celui de Montréal; ce dernier pourrait cependant se spécialiser dans la manipulation des marchandises par conteneurs. Le transport aérien de conteneurs directement transférables vers d'autres modes de transport se développe. Il importe que le port de Montréal améliore et aménage ses terminus de conteneurs en conséquence.

Potentiellement, l'avenir du transport à Montréal réside dans l'établissement d'un système intermodal efficace. On ne peut miser exclusivement sur le port mais on doit viser à intégrer les divers modes de transport de façon à bien desservir la région et surtout d'en faire un moteur de développement régional.

Le secteur financier à Montréal: Jusqu'au début des années 50, Montréal s'était imposé comme le principal centre financier au Canada. Au cours des deux dernières décennies cependant, il y eut un déplacement relatif de l'activité financière de Montréal vers Toronto et cette ville est devenue le véritable centre nerveux de l'activité financière au Canada. Le déclin relatif de Montréal et la prédominance de Toronto apparaissent à plusieurs indices:

- De 1965 à 1970, l'emploi dans le secteur financier augmentait de 18 pour cent à Montréal contre 33 pour cent à Toronto.
- Au cours des années 60, les activités sur le marché monétaire sont devenues moins importantes à Montréal qu'à Toronto. La quasi-totalité des agents financiers qui sont actifs sur ce marché sont localisés à Toronto. La majorité des compagnies de finance et de petits prêts ont leur siège social à Toronto ou en Ontario. D'autre part, parmi les quinze courtiers accrédités par la Banque du Canada, dix ont leur siège social à Toronto contre trois seulement à Montréal. On note également que certaines banques à charte, tout en conservant à Montréal leur siège social, ont transféré à Toronto leurs opérations sur le marché monétaire.
- L'activité boursière est plus importante à Toronto. En 1971, la valeur des transactions boursières y a été trois fois plus élevée qu'à Montréal. Selon le rapport du comité Bouchard, les maisons de courtage ontariennes s'accaparent la majeure partie du marché québécois. Parmi les 90 maisons actives sur le marché québécois et dont l'activité a été recensée, 27 ont leur siège social en Ontario. En 1969-70, celles-ci détenaient environ 73 pour cent de l'actif total de l'industrie des valeurs mobilières au Québec.

- Depuis une quinzaine d'années, un certain nombre d'institutions financières ont transféré leur siège social vers Toronto. On peut mentionner le transfert du siège social de 6 des 18 compagnies d'assurance-vie installées à Montréal et de ceux de 34 des 112 compagnies d'assurance autre que vie.

Plusieurs facteurs sont à l'origine du déplacement relatif de l'activité financière de Montréal vers Toronto. Depuis le début des années 50, le dynamisme industriel de Toronto, provoqué par la croissance rapide de l'économie ontarienne, a eu un impact important sur le développement des secteurs financiers en Ontario. Au cours de la même période, l'importance relative de Montréal comme centre industriel et commercial diminuait.

Malgré le déplacement relatif de l'activité vers Toronto, l'infrastructure financière de Montréal demeure encore importante. Un grand nombre d'institutions financières y ont encore leur siège social. De plus, on note depuis 1972 une revitalisation du marché boursier montréalais. L'intérêt croissant des autorités gouvernementales québécoises pour le secteur financier, le renforcement de la Commission des Valeurs mobilières du Québec, la fusion des Bourses canadienne et de Montréal et la révision des critères d'admissibilité à ces bourses sont les principaux facteurs à l'origine de ce renouveau.

Le déclin relatif des activités financières montréalaises entraîne pour le Québec plusieurs conséquences défavorables. Dans le cas du déplacement du marché monétaire, l'impact immédiat sur le Québec est sans doute moins important. En effet, il n'existe pas de lieu privilégié de transaction pour ces titres, comme le parquet d'une Bourse. Les échanges s'effectuent par l'intermédiaire d'un réseau complexe de télex et de lignes téléphoniques unissant des intermédiaires financiers localisés dans l'ensemble du pays. Cependant, la concentration à Toronto de la quasi-totalité des principaux agents opérant sur ce marché n'a pas favorisé la croissance et le développement de maisons de courtage du Québec. En raison de leurs moyens financiers et de leurs effectifs réduits, ces dernières ont pu difficilement se constituer en syndicats financiers responsables des souscriptions à forfait portant sur les grosses émissions d'obligation.

C'est toutefois en termes de croissance économique que les avantages d'un secteur financier dynamique apparaissent plus clairement. En elles-mêmes, les institutions financières génèrent un volume important d'activité, soit en emploi direct, soit en construction de complexes immobiliers d'envergure, soit en activité induite chez une multitude de sous-traitants.

L'efficacité résultant de la concentration des activités financières constitue également un élément important à considérer. La possibilité de contacts personnels et la facilité dans les échanges d'informations peuvent exercer une certaine attraction sur la localisation des sièges sociaux d'un certain nombre d'entreprises. Les économies associées à la proximité d'une concentration importante d'activités financières constitueraient un facteur de localisation non négligeable pour plusieurs compagnies.

De façon générale, le développement de l'activité financière résulte du développement industriel et de l'activité économique générée par la croissance des revenus et de l'épargne. A partir d'un certain niveau de développement cependant, le secteur financier contribue lui-même au développement subséquent et il représente une condition favorable à l'implantation d'autres activités. Dans le cas de Montréal, il existe déjà un secteur financier relativement important. Il serait désirable de renforcer ce secteur et de consolider l'avantage comparatif de Montréal. La présence d'un secteur financier fort est particulièrement souhaitable étant donné les besoins résultant de la possibilité d'une activité économique accrue dans la province.

Compte tenu du partage des responsabilités entre le fédéral et les provinces, il y aurait lieu:

- de continuer les efforts pour assurer le développement des maisons de courtage québécoises et des bourses de Montréal pour revitaliser le marché boursier provincial.

- de continuer à susciter l'intérêt des investisseurs dans le Québec;

- de consolider le rôle de Montréal dans les activités financières liées au commerce international. Etant donné le rôle traditionnel de Montréal dans ce secteur, la possibilité d'une activité accrue dans le transport international pourrait induire une forte demande pour les services financiers liés aux activités du commerce international.

Le secteur des communications: Les activités reliées aux communications tendent généralement à se concentrer dans les grands centres urbains. Des changements technologiques majeurs se sont produits récemment: satellites de communication domestiques et internationaux et télé-informatique (banques et transmission de données). Ces nouvelles activités ont conféré une importance particulière à tout le domaine des communications.

Pour que ces nouvelles activités influencent le développement de la région de Montréal, il importe que les interventions envisagées tendent à intégrer les communications aux autres secteurs d'activités.

Montréal présente certaines faiblesses dans le domaine des systèmes intégrés d'informatique et de la télé-transmission de données. A titre d'exemple, l'ordinateur central d'Air Canada est à Toronto, de même que celui du système Téléx (C.N. et C.P.).

Il est peu probable que Montréal puisse rattraper Toronto dans le domaine de la télé-informatique, mais on pourrait, par certains moyens, renforcer le développement dans ce domaine à Montréal.

Le développement de systèmes automatisés de cueillette de données dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux implique que le gouvernement fédéral pourrait jouer, tôt ou tard, un rôle de coordination, notamment au niveau des banques de données. De telles banques pourraient se localiser à Montréal, d'autant plus qu'elles devraient garantir des services bilingues. Enfin, les possibilités de développement envisagées pour les secteurs des transports et des finances s'intègrent aux interventions suggérées dans le secteur des communications car le développement de ces secteurs engendrera un besoin considérable de ce type d'activités.

Recherche et développement: Il existe dans la région montréalaise une base de recherche excellente dans les secteurs privés et universitaires. Les problèmes associés à la structure industrielle du Québec et de Montréal pourraient engendrer une diminution possible des activités de recherche et de développement. De plus, contrairement à l'Ontario où plus de 90 pour cent de la recherche industrielle effectuée dans cette province s'explique par l'orientation de sa structure vers les industries à fort contenu technologique et scientifique, la structure industrielle du Québec n'expliquerait que 55 pour cent de la recherche scientifique québécoise.

Il est admis que l'effort de recherche au Canada n'a pas engendré les dividendes escomptés. Entre autres raisons, on peut souligner la concentration des activités de recherche dans la région de la capitale nationale où il n'existe pas de base industrielle suffisante. Cet aspect est un élément qui peut justifier une décentralisation des laboratoires fédéraux. Dans ce processus, la région de Montréal pourrait recevoir une attention particulière car il y existe une base industrielle importante.

Espaces industriels et résidentiels dans la région de Montréal:  
Compte tenu de la densité de la population de l'agglomération urbaine de Montréal, il serait souhaitable d'éviter, dans toute planification de son développement, de se heurter à une rareté de terrains pour les besoins industriels et résidentiels. Ceci est d'autant plus important que leurs bas prix actuels résultent de la stagnation économique de la métropole. Dans la mesure où les possibilités de développement se concrétiseront, le dynamisme accru des activités exercera une pression sur la disponibilité des espaces industriels et résidentiels.

Si nous examinons la croissance démographique de la zone métropolitaine, on constate de 1961 à 1971 une augmentation de 448,000 personnes, soit de 2,111,000 à 2,559,000 habitants, au taux annuel moyen de 2.1 pour cent. Il faut cependant remarquer que 75 pour cent de cet accroissement s'est produit de 1961 à 1966; la période 1966-71 fut marquée d'un ralentissement considérable de l'évolution démographique combiné à une migration du centre vers la périphérie de la région urbaine.

Si Montréal parvient à connaître une nouvelle prospérité, on prévoit pour l'année 1981 une population totale de 3,431,000 habitants pour la zone métropolitaine, soit un accroissement de 872,000 personnes pour la période 1971-1981 à un rythme annuel moyen de 3.4 pour cent. Bien qu'il soit possible que les politiques mises en oeuvre pour accroître le développement des centres secondaires puissent affecter le secteur manufacturier de façon significative, il faut s'attendre à ce que le renforcement de Montréal entraîne une certaine croissance de sa population.

La zone urbaine comprend actuellement une superficie d'environ 400,000 acres dont environ 133,000 sont occupées; de ce nombre le secteur résidentiel en retient 51 pour cent contre 12.5 pour cent affecté à l'industrie, le reste étant dévolu au commerce et aux nécessités communautaires. En conséquence, 267,000 acres sont disponibles et 106,000 sont plus ou moins situées à l'intérieur des limites municipales actuelles et 161,000 acres en périphérie de la zone urbaine.

Du point de vue des espaces industriels, la région urbaine dispose actuellement de 14,000 acres non-occupées et aménagées en parcs industriels. Il est estimé que l'espace disponible pourrait donc accommoder une croissance de 1,700,000 à 2,270,000 personnes. Dans l'ensemble, on n'envisage pas de pénurie d'espaces industriels d'ici 1981.



En vue d'assurer la disponibilité de terrains dans la région de Montréal à des prix raisonnables compte tenu des conditions économiques, il serait souhaitable d'étudier la possibilité de créer une banque de terrains urbains. Avec une accélération des activités économiques dans la région de Montréal, il faut s'attendre à une évolution rapide de la demande pour des espaces tant industriels que résidentiels. La création d'une banque de terrains permettrait de stabiliser les prix à un niveau raisonnable et de prévenir toute spéculation.

Le réseau routier provincial: Bien qu'il soit reconnu que la voirie soit avant tout de responsabilité provinciale, un système de transport routier rapide et efficace représente une importance croissante pour le développement industriel qui donc peut être assuré par un réseau routier adéquat. L'axe Québec-Montréal et une partie des Cantons de l'Est possèdent un bon système d'autoroutes. Celles-ci permettent d'absorber de façon particulièrement satisfaisante le trafic routier entre Montréal et Québec d'une part et Montréal et Sherbrooke d'autre part. De plus, elles ont joué un certain rôle dans la localisation d'industries le long de leurs axes. La région de Montréal, elle-même, possède un excellent réseau de voies rapides et d'autoroutes en direction des frontières américaines et ontariennes ainsi que vers les centres touristiques des Laurentides. Néanmoins, certaines liaisons routières entre Montréal et certains centres industriels importants sont, soit inadéquates, soit congestionnées; il est donc possible d'améliorer le présent système routier, permettant ainsi de générer un développement industriel additionnel. Il serait souhaitable qu'au cours des prochaines années le programme de développement des autoroutes québécoises tienne compte des liaisons suivantes:

Montréal - Trois-Rivières - Shawinigan: Ces agglomérations urbaines entretiennent des liaisons étroites sur le plan industriel. Une bonne partie de leurs matières premières proviennent de Montréal, comme est expédiée via Montréal une grande part de leur production. Pour favoriser le développement accru de cette région, il serait souhaitable de compléter l'autoroute 40 de St-Viateur à Trois-Rivières et Shawinigan.

Montréal - Contrecoeur - Sorel: Sur la rive sud de Montréal, le long du St-Laurent, Contrecoeur et Sorel constituent des centres industriels majeurs. Contrecoeur est devenu un centre important pour l'affinage et la fabrication de l'acier et, de ce fait, est en rapport constant avec la région montréalaise. On retrouve à Tracy et à Sorel des chantiers maritimes majeurs de même que des fonderies et des usines de fabrication du métal, des plastiques, du textile et des vêtements.

Il serait souhaitable de prolonger jusqu'à Sorel l'autoroute actuelle qui se termine un peu à l'ouest de Varennes, dans le cadre des programmes d'expansion du réseau routier québécois.

Montréal - Sherbrooke: Ces deux villes sont reliées d'excellente façon par une autoroute à péage. Cependant, il y aurait intérêt à rendre Sherbrooke plus accessible, notamment à partir de Drummondville et de la ville de Québec.

Montréal - Hull: On a souvent mentionné pour cette région qu'il serait possible d'utiliser l'autoroute ontarienne 417 pour le trafic automobile et de marchandises à la condition de construire un certain nombre de ponts enjambant l'Outaouais. Cependant, le système routier provincial pourrait être amélioré par la construction d'une autoroute entre Montréal et Hull. On permettrait d'ouvrir à l'exploitation touristique de nouvelles régions situées au nord de la vallée de l'Outaouais. Cette autoroute située entièrement en territoire québécois relierait Montréal à l'important marché de la région Hull - Ottawa, permettant ainsi de mieux répartir la croissance industrielle vers le Québec.

Autres Centres urbains au Québec: Dans le but de renforcer le potentiel d'un certain nombre de centres urbains intermédiaires, il serait souhaitable d'encourager la croissance résultant du développement dans quelques pôles à fortes potentialités. Celles-ci peuvent résulter de la taille même de l'agglomération (la ville de Québec), de la présence de ressources naturelles abondantes (Sept-Iles/Port-Cartier), de la disponibilité des ressources humaines et d'une base industrielle (Sherbrooke, Trois-Rivières et Shawinigan), ou de la proximité de Montréal et de la possibilité de déconcentrer la croissance industrielle de cette métropole.

Québec: Avec son demi-million d'habitants, son rôle dans les domaines du commerce, des finances, de l'assurance, des services, du gouvernement et du tourisme, et son potentiel industriel relié à la modernisation de son port, Québec possède un potentiel suffisant pour connaître une croissance élevée et continue. Les possibilités envisagées visent à assurer la croissance de cette ville par la mise en valeur de ses fonctions portuaires et la promotion de ses potentiels touristiques et industriels.

Québec est le dernier port vers l'amont qui soit capable de recevoir des navires d'un tonnage atteignant 100,000 tonnes. Il constitue donc un site potentiel pour les industries devant utiliser les services de navires océaniques minéraliers, céréaliers et porte-conteneurs.

Du fait de son double caractère fluvial et océanique, le port de Québec semble particulièrement bien placé pour accueillir des navires porte-barges. Il connaît un trafic important de transbordement. Des industries pourraient s'implanter à Québec pour transformer une partie des produits en transit. Les trafics prévus permettent de considérer que certaines industries de transformation de l'amiante et d'aliments et boissons pourraient se localiser à Québec. L'accroissement du trafic devrait par ailleurs engendrer un essor de l'activité des chantiers navals à Québec.

Il faudrait donc promouvoir le développement du port de Québec en fonction de ses facteurs favorables, notamment la qualité fluviale et océanique du port, la profondeur du chenal d'accès, la présence d'un marché important et croissant de consommation finale, l'existence de bonnes infrastructures de transport et la relative proximité des grands marchés.

Pour le secteur manufacturier à Québec, l'étude la plus utile est celle sur le port de Québec, notamment la partie relative aux possibilités d'implantation industrielle. Les auteurs de l'étude ont cherché à définir les secteurs dans lesquels il existe plus de chances de développement:

- Il semble réaliste de prévoir la création d'une nouvelle capacité de raffinage à Québec même si la province n'alimente pas tout son marché et ne fournit pas toute la production additionnelle.
- L'implantation de nouvelles raffineries de pétrole au Québec devrait augmenter la probabilité de voir de telles extensions de stockage se réaliser près de Québec, soit au centre de réception du pétrole, soit dans la zone industrialoportuaire. Ces extensions pourraient être importantes puisqu'il conviendrait de se munir en permanence d'un stock correspondant à deux ou trois mois de consommation. La zone industrialoportuaire pourrait aussi accueillir des stocks de produits raffinés. Une capacité de stockage de pétrole de 18 à 25 millions de barils est donc à prévoir.

La vocation touristique de Québec pourrait être rafferme par des programmes de conservation, par la restauration de la partie historique de la ville, par l'extension de l'équipement hôtelier et par la mise en place de certains équipements récréatifs et de circuits touristiques susceptibles de prolonger la durée de séjour des touristes. Un effort spécial pourrait être fait en ce qui concerne le tourisme d'affaires (centre de congrès, palais d'exposition, etc...).

Sherbrooke: Sherbrooke et sa région se caractérisent par le déclin du secteur primaire (sauf pour l'amiante), une structure manufacturière vieillie et une industrie touristique qui a connu une forte croissance au cours des 10 dernières années. L'avenir de Sherbrooke et de sa région semblerait basé sur deux potentialités: la reconversion industrielle et le tourisme.

La reconversion industrielle de la région comporte trois volets: la stabilisation des industries traditionnelles, la relance de la croissance des industries qui présentent un certain potentiel (caoutchouc, produit métallique et machine-rie) et la mise en place de certaines infrastructures additionnelles par la création d'un parc industriel et par l'amélioration du système routier vers Québec. L'accélération du développement touristique pourrait impliquer une double action: un effort d'investissement de la part de l'Etat dans les structures d'accueil touristique et un contrôle gouvernemental (provincial, régional et local) de l'utilisation du territoire. L'exploitation touristique par le secteur privé se continue à un rythme croissant sans égard aux besoins de développement ou de récréation.

Sept-Iles/Port Cartier: Malgré un climat plus ou moins rigoureux et une accessibilité limitée, la Côte-Nord a été une région à forte croissance au cours des 20 dernières années. L'économie de Sept-Iles/Port Cartier est basée sur la transformation et le transbordement des richesses naturelles, principalement vers des pays étrangers. Sept-Iles/Port-Cartier détient un fort potentiel de développement. Le développement futur pourrait se faire en fonction des orientations suivantes:

- exploiter les ressources forestières et minéralogiques de la région,
- transformer sur place une certaine proportion de ces ressources,
- établir certains services qui sont nécessaires pour desservir la Côte-Nord et le Nouveau-Québec.

Trois-Rivières/Shawinigan: Située à mi-chemin entre Montréal et Québec, cette région est caractérisée par une structure industrielle principalement concentrée dans certains secteurs tels les pâtes et papiers, l'électro-métallurgie, les produits chimiques industriels et les textiles. Ces secteurs ont favorisé et supporté le développement de cette région durant la première partie du 20e siècle, mais leur croissance a décliné depuis plusieurs années. Depuis 1961, la situation démographique de la région est peu favorable. Comparée au taux de croissance de la population du Québec dans son ensemble, une diminution rapide caractérise cette région. Sa contribution à la production du Québec a diminué de 8% en 1951 à 6% en 1966.

Cette région a continué de maintenir sa position industrielle bien que sa structure de base soit dans une période d'adaptation. Si l'on veut redonner à cette région son dynamisme d'autrefois, il est suggéré, en plus d'assurer la modernisation et la consolidation des secteurs de base existants, de trouver de nouvelles avenues de développement.

Compte tenu de la dimension moyenne de ces deux agglomérations et de leur proximité relative de Montréal, il n'apparaît pas possible, à moyen terme, d'en faire un pôle de développement. Leurs rôles tendent à être étroitement liés à Montréal.

Cette région pourra croître grâce aux liaisons étroites qu'elle possède avec Montréal. Certes, des liaisons plus efficaces entre Montréal et Trois-Rivières peuvent conduire à ce que certaines activités régionales subissent une forte concurrence au profit d'activités similaires situées à Montréal. Cependant, il est réaliste de faire l'hypothèse que les effets positifs seront plus élevés que les effets négatifs. Par exemple, il semble que Trois-Rivières exercera un attrait plus fort s'il est mieux relié à Montréal par autoroute. De plus, le parc de la Mauricie attirera davantage le tourisme montréalais s'il est plus facilement accessible.

Partant des caractéristiques de cette région, il est possible de considérer la zone de Trois-Rivières/Shawinigan, non seulement comme ville satellite de Montréal, mais également comme une région susceptible de connaître une reconversion industrielle. Cette reconversion nécessiterait un effort important pour améliorer le système routier régional qui relie cette région à Montréal.

Les villes de la ceinture de Montréal: Le renforcement du rôle de Montréal comme pôle de développement favoriserait de nombreuses activités industrielles. L'existence de services spécialisés dans les secteurs de la finance, des transports, des communications et des services aux entreprises compterait parmi les facteurs importants de localisation industrielle. La revitalisation envisagée de ces activités entraînerait donc celle du secteur manufacturier.

Il importerait alors de planifier la localisation des nouvelles activités manufacturières. Depuis quelques années, l'activité manufacturière, dans la région de Montréal, a eu tendance à se déconcentrer. Il conviendrait de diriger ce mouvement vers un certain nombre de centres urbains de la périphérie immédiate de Montréal, c'est-à-dire les villes de Sorel, St-Hyacinthe, Granby, St-Jean, Valleyfield, St-Jérôme, Joliette et la région du nouvel aéroport international de Mirabel.

La concentration des activités manufacturières nouvelles dans ces villes satellites permettrait de réaliser un aménagement rationnel du territoire de la région de Montréal. En effet, afin d'éviter la détérioration du milieu physique et de maintenir la qualité de vie, il faudrait prévoir l'aménagement d'espaces libres et d'équipements récréatifs accessibles à la population de la région de Montréal. Il conviendrait également de préserver les terres agricoles de la périphérie de Montréal qui comptent parmi les plus fertiles au Québec.



## EXTRAITS D'UNE DECLARATION MINISTERIELLE<sup>1</sup>

L'analyse de la situation économique et les possibilités de développement, qui sont présentées dans ce rapport et dans ceux préparés pour les autres provinces et régions canadiennes, ont été effectuées dans le cadre de la révision des politiques et programmes menée par le ministère de l'Expansion économique régionale au cours de la dernière année. Cette révision et les approches proposées qui en résultent ont été abordées par l'honorable Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, lors de sa déclaration inaugurale, le 10 avril, devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur le développement régional. Voici quelques extraits de cette déclaration:

....Lors de sa création en 1969, le ministère de l'Expansion économique régionale s'est vu confier le mandat général de coordonner un certain nombre de programmes qui existaient déjà et de mettre au point une stratégie beaucoup plus intégrée visant à réduire les disparités économiques régionales.

....Le ministère a été structuré rapidement et il a donné un nouvel élan aux programmes dont il a hérité, relatifs au développement rural. Vous savez également que le ministère a élaboré de nouveaux programmes mettant davantage l'accent sur l'appui du gouvernement fédéral aux investissements publics dans le domaine de l'infrastructure, comme moyen de favoriser le développement de certains centres urbains. L'accent a été également mis sur les stimulants monétaires visant à encourager

---

<sup>1</sup> Déclaration préparée pour présentation par l'honorable Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, au Comité permanent de la Chambre des communes sur le développement régional.



le secteur privé à investir dans des usines et de l'équipement qui permettront la création d'emplois. Le ministère a de plus redonné de la force à son premier élan en recourant à d'autres initiatives, notamment celles qui ont entraîné la création de différents types de sociétés de développement dans la région de l'Atlantique et l'octroi d'assistance financière aux centres de services agricoles des Prairies. Le ministère a reçu du Parlement l'autorisation d'accroître ses dépenses qui, de \$240 millions au cours de sa première année d'existence sont passées à plus de \$500 millions en 1972. Enfin, je crois que les membres du Comité savent que le travail du ministère s'est inscrit en grande partie dans le cadre d'ententes fédérales-provinciales, expérience unique et exigeante qui fait appel à la coopération entre les deux paliers supérieurs de l'administration canadienne.

Comme le ministère faisait oeuvre de pionnier dans un domaine complexe et en grande partie inexploré, il fut convenu dès le départ, compte tenu de l'objectif fondamental à long terme et de la nécessité d'une certaine expérimentation qu'il faudrait apporter, à la lumière de l'expérience acquise, des modifications et même des changements fondamentaux dans les politiques et les programmes du ministère. Cette ligne de conduite a été exprimée lors de déclarations publiques, et se retrouve dans certaines dispositions des lois régissant le ministère. La Loi sur les subventions au développement régional impose par exemple des délais précis aux sociétés-requérantes pour mettre leurs établissements en exploitation commerciale et demeurer ainsi admissibles au versement des subventions offertes.

Compte tenu de cette situation, le ministère a décidé l'an dernier d'entreprendre une révision complète de ses politiques et programmes. L'on a fait part de cette décision aux autorités provinciales et promis de les consulter au sujet des résultats de la révision dès qu'il sera possible de le faire en 1973. Tant que les consultations avec les provinces ne seront pas terminées, je tiens à signaler qu'aucune conclusion définitive ne sera tirée de nos constatations. De plus, aucune décision ne

sera prise concernant des changements fondamentaux aux programmes existants et aucune nouvelle initiative ne sera entreprise.

Selon moi, la révision a été exécutée de façon vraiment détaillée et complète. Cette révision a exigé la réalisation d'un grand nombre d'études préparées par des employés de divers services du ministère et d'autres ministères fédéraux et par des experts-conseils de l'extérieur. Le ministère a demandé et obtenu des gouvernements provinciaux une foule de renseignements. Par ailleurs, de nombreuses discussions ont eu lieu entre divers ministères à Ottawa, surtout dans les dernières étapes de la révision.

Bien que l'on se soit arrêté longuement sur les programmes existants, notamment le programme de subventions au développement régional, cette révision était essentiellement axée sur l'avenir. Elle a porté en grande partie sur l'analyse des situations et des possibilités de développement économique régional. Il s'agit là d'un genre d'analyse qui, à notre avis, peut vraiment faciliter les prises de décision de nature à accroître l'efficacité des programmes fédéraux-provinciaux visant à réduire les inégalités régionales et ainsi favoriser une croissance économique plus équilibrée d'un bout à l'autre du pays.

...Au cours de mon travail avec les hauts fonctionnaires de mon ministère et des discussions avec mes collègues, je n'ai cessé d'être impressionné par le gamme des possibilités de développement économique qu'offrent la plupart des régions du pays. J'ai également été impressionné de constater le grand nombre de politiques et programmes gouvernementaux qui s'inscrivent ou pourraient s'inscrire dans un effort concerté pour réaliser certaines de ces possibilités. C'est ce qui m'a amené à parler publiquement, au cours des dernières semaines, des possibilités propres à une "approche multi-dimensionnelle", c'est-à-dire une approche s'appuyant sur le repérage et l'exploitation de grandes possibilités de développement par le biais d'une utilisation rationnelle des politiques et programmes de l'administration publique, tant fédérale que provinciale, et ce, de concert avec les éléments appropriés du secteur privé,

le cas échéant. J'ai l'intention de fouiller ce concept à fond avec les gouvernements provinciaux et je suis disposé à l'envisager sous l'angle d'une assise fondamentale aux nouvelles initiatives fédérales-provinciales dans le domaine du développement régional.

L'application de ce concept nécessiterait une analyse constante de la situation économique et des possibilités de développement tant des provinces que des régions. Dans le cadre de la révision de nos politiques, comme je l'ai mentionné précédemment, nous avons effectué des analyses de ce genre. Nous avons préparé des documents traitant des résultats de nos travaux pour la région de l'Atlantique et chacune de ses quatre provinces, le Québec, l'Ontario, la région de l'Ouest et chacune de ses quatre provinces et une région appelée les Terres du nord-ouest, qui fut arbitrairement délimitée aux fins d'analyse...

....Même si les analyses s'appuient sur de nombreux travaux effectués par le personnel,.... elles ne constituent pas des engagements fédéraux ou des propositions fédérales touchant des stratégies provinciales ou régionales de développement. Elles se veulent plutôt une illustration des avantages éventuels inhérents à une approche fondée sur le repérage et l'exploitation coordonnée de grandes possibilités de développement.

Qu'il soit cependant bien entendu que le fait d'envisager des changements et de nouvelles initiatives n'influera aucunement sur la détermination avec laquelle le gouvernement entend continuer à déployer des efforts pour réduire les inégalités économiques régionales au Canada. Nous n'avons pas l'intention de déroger à l'objectif fondamental que nous nous sommes fixé et dont le bien-fondé a d'ailleurs été confirmé par les résultats de la révision de nos politiques. Nous cherchons présentement, et c'est là une démarche à laquelle nous continuerons de nous employer à l'avenir, des moyens d'améliorer les méthodes utilisées pour susciter des possibilités d'emploi plus nombreuses, plus satisfaisantes et plus productrices dans les régions à faible croissance.

....Les conclusions de notre révision indiquent

que ces programmes donnent de bons résultats et ce à un coût raisonnable. Evidemment, comme toujours, il y a place à amélioration. Les engagements pris dans le cadre de tous ces programmes seront bien entendu honorés et les programmes eux-mêmes continueront d'être mis en oeuvre tant qu'il ne sera pas clairement établi, à la suite des consultations fédérales-provinciales, que les fonds engagés peuvent être réaffectés de manière à donner plus de poids à l'effort d'ensemble.

Les programmes actuels sont axés sur certains aspects du développement économique tout aussi importants les uns que les autres, et ils prévoient une aide financière liée à ces mêmes aspects. Les plus remarquables sont sans aucun doute le programme de subventions conçu pour inciter le secteur privé à investir dans les établissements de fabrication et de transformation et le programme des zones spéciales mis au point pour encourager le secteur public à investir dans des centres de croissance et de services choisis. Je suis convaincu que l'appui du gouvernement fédéral aux investissements de capitaux dans les zones défavorisées continuera d'être un élément important de la politique de développement régional. En revanche, on pourrait peut-être accroître la portée de cet appui en l'assouplissant davantage de façon à englober les possibilités de développement qui ne s'inscrivent pas de façon nette dans les catégories d'investissements se rapportant aux industries de fabrication secondaire et aux éléments d'infrastructure des zones spéciales. Par conséquent, j'étudierai, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, comment exploiter de façon plus souple les ressources financières et humaines de mon ministère afin de mieux répondre aux conjonctures et aux possibilités économiques qui varient d'une région à l'autre ou d'une province à l'autre.

....Je suis porté à conclure que la meilleure façon de développer les régions à faible croissance est de coordonner l'application des politiques et des programmes qui se rapportent à des possibilités bien précises. Je pense ici à un mécanisme permanent qui permettrait aux gouvernements fédéral et provinciaux de préciser les principales possibilités

de développement et de travailler conjointement à leur réalisation au moyen des instruments pertinents qui existent aux deux paliers de gouvernement. Les programmes du MEER, empreints d'une souplesse accrue, seraient au nombre de ces instruments.

Voici un exemple qui illustre l'approche envisagée. Dans certaines parties des régions à faible croissance, l'accroissement de l'emploi et de la production repose sur l'exploitation des forêts. A l'heure actuelle, mon ministère contribue à la mise en valeur de ces ressources en participant à des études sur l'état des ressources et les possibilités du marché et en accordant des subventions aux entreprises privées intéressées à investir dans des installations de transformation ou de fabrication qui feront usage du bois.

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, une foule de facteurs peuvent entrer en ligne de compte, entre autres, un meilleur accès aux marchés, domaine qui intéresse la politique en matière de commerce et de transport, et l'influence des lois et des pratiques relatives au régime foncier. Des efforts particuliers devront peut-être être déployés tant de la part du secteur public que du secteur privé pour assurer la protection de l'environnement. Les services d'entreposage et de livraison existants peuvent également représenter un obstacle. Le développement communautaire pourra exiger un appui à la fois aux chapitres de la planification et de l'environnement pour répondre aux besoins de l'industrie et assurer un mode de vie convenable aux travailleurs, dans les exploitations forestières et les usines. Il sera peut-être souhaitable ou nécessaire de mettre sur pied des programmes de mobilité et de formation de la main-d'oeuvre. Il ne s'agit là que de quelques-uns des facteurs pouvant permettre une action concertée de la part d'un certain nombre d'organismes privés et publics, tant fédéraux que provinciaux et municipaux.

Cet exemple peut servir à illustrer pourquoi je propose une approche "multi-dimensionnelle". Je crois qu'avec le temps une approche de ce genre pourrait contribuer à raffermir l'attaque fédérale-provinciale contre les inégalités régionales en mettant l'accent sur les possibilités stratégiques

de développement économique dans les régions à faible croissance du pays compte tenu des objectifs nationaux. Comme je l'ai déjà mentionné, il semble y avoir de multiples possibilités d'accroître l'emploi et la production dans ces régions, tout en contribuant à la prospérité nationale dans son ensemble. Il me semble que si cette proposition est bien formulée, elle puisse obtenir un fort appui du secteur privé, lequel secteur s'est souvent plaint du manque de coordination des politiques gouvernementales en matière de développement économique.

On a étudié avec beaucoup de soin les mécanismes susceptibles de servir à l'application de ce concept, lequel exigerait une coordination interministérielle très poussée, tant au palier fédéral que provincial. Je crois que les mécanismes appropriés peuvent être mis au point et je suis également d'avis que si l'on parvient à en démontrer les avantages possibles pour la population canadienne, il sera possible d'en arriver à la coordination interministérielle et intergouvernementale souhaitée.

La prolifération des programmes publics au cours des vingt-cinq dernières années, a fait en sorte qu'une meilleure coordination gouvernementale s'impose dans l'immédiat. Je ne suis toutefois pas naïf: l'expérience démontre que la coordination pour le plaisir de la chose, dans l'abstrait, est difficile à réaliser. Je n'ai cependant nullement à l'esprit la coordination dans l'abstrait. Je parle plutôt d'une coordination en vue d'atteindre des objectifs restreints et soigneusement définis, liés aux principales possibilités de développement identifiées par les deux paliers de gouvernement. Il me semble que ce genre de coordination doit être considéré, non seulement comme possible, mais plutôt comme presque essentiel à notre pays.

Je me permets de mentionner en passant que, dans le cadre de la planification de la restructuration de mon ministère rendue nécessaire pour en arriver à la décentralisation accrue dont on a fait mention dans le discours du trône, nous nous efforçons d'incorporer des éléments qui nous permettront de jouer un rôle efficace dans l'élaboration de l'approche

"multi-dimensionnelle" au développement régional du pays. La planification de la réorganisation progresse rapidement et j'espère être bientôt en mesure de faire part de nos intentions en termes plus précis.

Un dernier point avant de terminer. Aujourd'hui, je vous ai entretenus assez longuement d'une nouvelle approche en matière de développement régional. Cette approche, j'en suis convaincu, offre d'excellentes possibilités et je crois que si elle servait de base à de nouvelles initiatives, grâce à l'appui total des gouvernements provinciaux, elle pourrait avec le temps améliorer de façon considérable l'efficacité des efforts déployés à l'échelle du pays pour atténuer les disparités. Néanmoins, je me garde bien de susciter des espoirs qui manqueraient de réalisme. L'approche proposée pourrait être un moyen d'améliorer grandement la coopération fédérale-provinciale en matière de développement économique. Elle pourrait être un moyen d'atteindre plus rapidement les grands objectifs nationaux. Toutefois, je ne la présente pas comme une panacée, car je ne crois pas aux solutions miracles.

